

Nouvelle série

N° 137

BULLETIN  
TRIMESTRIEL  
DES SÉANCES  
DE  
L'ACADÉMIE DE NIMES

Année 2000

---

ACADÉMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

2000

*BUREAU DE L'ACADÉMIE  
pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2000*

---

*Président d'honneur* : M. Michel GAUDIN, préfet du département du Gard.

*Président* : M. Jean GOUJON.

*Vice-président* : M. Charles PUECH.

*Secrétaire perpétuel* : M. le bâtonnier Jean MENARD.

*Secrétaire adjoint* : M. le docteur Paul MAUBON.

*Trésorier* : M. André COSTABEL.

*Bibliothécaire* : M. Charly-Sam JALLATTE.

*Archiviste* : M<sup>me</sup> Christiane LASSALLE-GUICHARD.

---

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte courant postal : Montpellier 136-63, Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie : 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

---

© by Académie de Nîmes - 2000

ISSN 0755-8805

## SOMMAIRE

### FAITS ACADÉMIQUES

<i>7 janvier 2000</i> : Élection de M. Jean Goujon en qualité de président pour l'année 2000 et de M. Charles Puech en qualité de vice-président . . . . .	6
Élection de M. Bernard Cavalier en qualité de membre résidant, au fauteuil du docteur René Bosc . . . . .	6
<i>7 janvier 2000</i> : Réception du père Christian Salenson, vicaire général . . . . .	6
<i>21 janvier 2000</i> : Lettre de notre confrère André Gély remerciant la Compagnie de l'avoir admis à l'honorariat . . . . .	29
<i>21 janvier 2000</i> : Passation de pouvoirs entre M <sup>lle</sup> Marcelle Viala et M. Jean Goujon . . . . .	29
<i>4 février 2000</i> : Lettre de sept correspondants, nouvellement élus, remerciant notre Compagnie de ce choix . . . . .	59
<i>4 février 2000</i> : Visite de M. Lempereur . . . . .	59
<i>18 février 2000</i> : Notre Compagnie a appris avec peine le décès de notre confrère le docteur Préneron, correspondant, ainsi que le décès de notre gardien d'immeuble, M. Lopez . . . . .	61
Décès de M <sup>me</sup> Adrienne Durand-Tullou . . . . .	61
<i>17 mars 2000</i> : Participation de notre Compagnie à la distribution des prix du club Richelieu International . . . . .	65
<i>18 mars 2000</i> : Inauguration de l'école Edgar Tailhades, ancien président de notre Compagnie, par le maire de Nîmes, M. Alain Clary . . . . .	65

<i>31 mars 2000</i> : Réception de M. le docteur Bernard Cavalier au fauteuil de M. le professeur René Bosc	70
--	----

### COMMUNICATIONS

<i>21 janvier 2000</i> : « Huit auteurs contemporains nous disent leur recherche à propos de foi et raison » par notre confrère le pasteur Roger Grossi, membre résidant .....	30
<i>4 février 2000</i> : « La légende des “hippies” en Cévennes, par notre confrère Chillet-Pijac, corres- pondant .....	59
<i>18 février 2000</i> : « Un homme d’art au service des lettres “Pierre-André Benoit” » par notre confrère Thierry Martin, correspondant .....	62
<i>17 mars 2000</i> : « Guillaume II de Joyeuse, un mécon- nu de l’histoire » par notre confrère Pierre-Marie Michel, correspondant .....	66

### HOMMAGES

<i>Revue de francophonie</i> , remises par Guy Dugas .....	6
<i>Chemins de dialogue</i> , revues du père Christian Salenson .....	6
<i>Les lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale dans le département du Gard</i> , par M. Aimé Vielzeuf .....	66

## SOMMAIRE

### FAITS ACADÉMIQUES

- Décès de notre confrère Noël Miahle, officier de la Légion d'honneur ..... 106
- 12 mai 2000 : Visite de l'école de l'A.D.N. de Nimes, à l'instigation du P<sup>r</sup> Pascal Gouget et sous la conduite du P<sup>r</sup> Lallement ..... 157
- Mardi 30 mai : Concert organisé par l'école nationale de musique, rue Fernand Pelloutier par notre confrère Gilles Dervieux ..... 105
- Notre confrère Jean-Marie Granier a été élu directeur administratif du musée Marbottan ..... 106
- 24 mai 2000 : Participation de notre compagnie à la distribution annuelle des concours nationaux de la résistance ..... 106
- Le prix Antigone de la ville de Montpellier a été décerné à notre confrère Christian Liger pour son ouvrage *La Nuit de Faraman* ..... 122
- 13 mai 2000 : Le professeur Haon a été décoré de l'ordre des Arts et Lettres par notre confrère Daniel-J. Valade ..... 158
- 19 mai 2000 : Présentation d'un candidat au fauteuil de notre confrère André Galy ..... 159
- 24 juin 2000 : Inauguration de l'espace André Chamson à Carré d'Art ..... 165
- 30 juin 2000 : Conférence en hommage à Maurice Aliger *La Vaunage au xx<sup>e</sup> siècle* par MM. Jeantet et Robert ..... 169

## COMMUNICATIONS

<i>Vendredi 7 avril 2000 : Les foires et marchés de Nîmes depuis l'Antiquité</i> par M. Pierre Albert Clément, membre non résidant . . . . .	103
<i>Vendredi 28 avril 2000 : Un carrefour intellectuel de l'Europe des Lumières : la maison de Jean-François Séguier</i> , par M <sup>me</sup> Christiane Lassalle, membre résidant	108
<i>Vendredi 5 mai 2000 : La musicologie, une discipline des sciences humaines</i> , par M <sup>me</sup> Sabine Teulon-Lardic, correspondant . . . . .	136
<i>Un incident dans l'affaire Ben Barka</i> , par M <sup>me</sup> Nicole Agussol, correspondant . . . . .	144
<i>D'un manuscrit réputé illisible à la connaissance d'une communauté languedocienne sous François I<sup>er</sup> : Gallargues-le-Montueux</i> : par M <sup>me</sup> Anny Hermann, correspondant . . . . .	151
<i>Vendredi 19 mai 2000 : L'origine de la vie</i> , par M. le docteur Pascal Gouget . . . . .	161
<i>Vendredi 16 juin 2000 : La littérature africaine francophone et connaissance à l'Afrique traditionnelle : passerelle ou pomme de discorde ?</i> par M. Olympe Bhely Quenum, correspondant . . . . .	171

## HOMMAGES

<i>Promenade dans le vieux Nîmes</i> , par M <sup>me</sup> Le Bray . . . . .	106
<i>Dictionnaire du cinéma dans le Gard</i> , par M. Bernard Bastide, correspondant . . . . .	122
<i>Gédéon Sabliet (1892-1952) évangéliste</i> , par M. le pasteur Roger Grossi . . . . .	122
<i>De quelques aspects de l'histoire de Gallargues-le-Montueux au xvii<sup>e</sup> siècle</i> par M <sup>me</sup> Crye Fenouillet . .	165
<i>Divers ouvrages remis par M<sup>me</sup> Fabre ayant appartenu à notre ancien confrère</i> . . . . .	165

## SOMMAIRE

### FAITS ACADÉMIQUES

- Notre confrère Robert Leydet a été promu dans l'Ordre de la Légion d'honneur . . . . . 186
- Visite des nouveaux locaux de l'école de l'A.D.N., sous la conduite de notre confrère le docteur Pascal Gouget 187
- 16 et 17 septembre 2000* : Participation de notre Compagnie aux Journées du patrimoine . . . . . 187
- 9 septembre 2000* : M<sup>me</sup> Catherine Marès a eu la joie de marier sa fille Séverine . . . . . 187
- Lettre de remerciement de maître Lamarque à la suite de son élection en qualité de résidant . . . . . 187
- 11 octobre 2000* : Visite à Saint-Jean-du-Gard sous la conduite de notre confrère Daniel Travier . . . . . 187
- Maître Deimon, notaire, nous informe du legs fait par M<sup>lle</sup> Hélène Issoire . . . . . 188
- Achat du tableau représentant madame Verdier-Allut . . . 188
- Déclaration de vacance des fauteuils de nos confrères le docteur Jean Lauret, membre résidant ; de madame Durand-Tullou, de monsieur le colonel Mialhe et de M. de Casenove, membres non résidants . . . . . 199
- Le Président présente quelques observations sur la situation de l'association "Jean-François Séguier" . . . . . 206
- Mercredi 29 novembre 2000* : Colloque André Chamson 211
- Samedi 2 décembre 2000* : "Désordres", soirée poétique par notre confrère Yvon Pradel . . . . . 212

Notre confrère Bernard Moreau est nommé directeur du service des archives de l'Assemblée nationale . . . . .	212
Visite des élèves de l'école Marie Saboul . . . . .	245
Election de membres non résidants : sont élus M. le professeur M. Agulhon, M <sup>me</sup> Leroy, M. Poulon-Senart .	245

### COMMUNICATIONS

<i>13 octobre 2000 : Etienne Borne, la passion de la vérité, par M<sup>me</sup> Catherine Marès, membre résidant . . . . .</i>	188
<i>20 octobre 2000 : Les limites de la souveraineté de la loi nationale, par M. Raymond Martin, correspondant .</i>	197
<i>3 novembre 2000 : Comment détecter des clandestins : l'exemple des Vaudois du Lubéron (1460-1560), par M. Gabriel Audisio, membre résidant . . . . .</i>	200
<i>17 novembre 2000 : Les conséquences de l'activité humaine sur l'écologie, par M. Alain Aventurier, correspondant . . . . .</i>	207

### HOMMAGES

<i>Gallargues au xvr<sup>e</sup> siècle, par M<sup>me</sup> Anny Hermann, correspondant . . . . .</i>	188
<i>Les Huguenots à Berlin et en Brandebourg, par M. Aimé Bonifas et M<sup>me</sup> Horsta Krun . . . . .</i>	188
<i>La religion de Guizot, par M. Knischleger . . . . .</i>	199
<i>Le second volume de La Vaunage au xx<sup>e</sup> siècle par M. Jean-Marc Roger, au nom de l'Association Maurice Aliger</i>	245



Nouvelle série

N° 137

BULLETIN  
TRIMESTRIEL  
DES SÉANCES  
DE  
L'ACADÉMIE DE NIMES

*1<sup>er</sup> trimestre 2000*

---

ACADÉMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

2000

## SÉANCE DU VENDREDI 7 JANVIER 2000

Cette séance est présidée par M<sup>lle</sup> Marcelle Viala.

*Sont présents* : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M. André Costabel, M<sup>gr</sup> Robert Dalverny, M. Robert Debant, M<sup>me</sup> Hélène Deronne, M. Louis Durteste, M. le docteur Pascal Goujet, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M<sup>me</sup> Catherine Marès, M. Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Charles Puech, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, M. Aimé Vielzeuf.

*Sont excusés* : M. Marc Chausse, M. le pasteur Roger Grossi, M. le bâtonnier Jean Ménard.

---

La présidente ouvre la séance en présentant ses vœux à l'assemblée et donne des nouvelles du Secrétaire perpétuel qu'elle excuse. Elle précise que le compte rendu de la séance du 18 décembre 1999 sera présenté et voté à la séance du 21 janvier.

---

### *Informations*

— Notre confrère Christian Liger présentera son dernier roman *A livre ouvert*, Maison du protestantisme, le 18 janvier à 14 h 30.

### *Élections*

— La présidente indique avoir reçu la candidature de M. Goujon au poste de président et celle de M. Puech à celui de vice-président pour l'année 2000.

Un vote est organisé : Votants 25 - M. Goujon, 24 voix ; M. Puech 25 voix.

### *Hommages*

Diverses revues *Chemins de dialogue* remis par le père Christian Salenson.

*Revue de francophonie*, remises par M. Guy Dugas

### *Election d'un membre résidant*

La candidature de M. Bernard Cavalier est mise aux voix : votants : 25, Bernard Cavalier 22 voix, 2 blancs, 1 nul.

### *Réception d'un membre résidant*

Le père Christian Salenson, vicaire général est introduit par ses parrains, M<sup>me</sup> Deronne et M<sup>gr</sup> Dalverny.

La présidente prononce une allocution retraçant la passion du père Salenson pour les Cévennes, originaire de Saint-

André-de-Majencoules, puis va insister sur la vocation du prêtre, ses études, ses divers ministères, enfin sur le rôle important qu'il joue à l'Institut interreligieux à Marseille ; directeur de la revue *Chemins de dialogue*.

Dans sa réponse, le père Salenson va tout d'abord évoquer les prêtres qui l'ont précédé à ce fauteuil : MM. Fayolle, Marchand, Bruguière...

Il fait l'éloge de l'abbé Fayolle et en conclusion de son discours traite de l'évolution de la société en recherche spirituelle après une période de foi en la science, insistant sur le fait qu'au XXI<sup>e</sup> siècle, la religion sera plurielle, les rencontres entre croyants étant une nécessité.

Le père Christian Salenson est félicité par ses amis et confrères nombreux en cette circonstance.

La séance s'achèvera dans les salons du premier étage autour du verre de l'amitié.

La séance est levée à 18 h 30.

*RÉCEPTION DU PÈRE SALENSON*

*LE VENDREDI 7 JANVIER 2000*

Voici que pour la première fois, les portes de l'Académie s'ouvrent devant vous, pour la première fois puisque sans avoir été correspondant, vous venez d'être élu membre résidant au fauteuil qui semble, depuis un certain temps, réservé aux ecclésiastiques ; il a été occupé juste avant vous par le chanoine Fayolle auquel nous adressons aujourd'hui une pensée fraternelle et, si nous remontons le temps, par le chanoine Raymond Marchand, par monseigneur Holms et le chanoine Bruyère. Vous êtes donc tout à fait à votre place ! Selon la tradition, j'ai la charge, agréable pour moi, de vous accueillir et de vous faire connaître à nos confrères. Mais, contrairement à l'usage et à la logique, car lorsqu'on présente quelqu'un on n'a pas à parler de soi, je commencerai mon propos par une confidence. Avant votre visite et sans vous connaître, je me demandais (et cela ne me convenait pas trop) si notre entretien ne serait pas un peu austère, un peu guindé (était-ce dû au lointain souvenir du chanoine Sconin, vicaire général du diocèse d'Uzès jugé plutôt sévère par son jeune neveu ou celui d'un simple vicaire, le vicaire savoyard qui était seulement, il est vrai, le porte-parole de Rousseau mais qui se montrait fort prolix dans ses discours religieux ?) Quoi qu'il en soit, je m'étais bien trompée. Dès vos premières paroles, en réponse à ma

question on ne peut plus banale sur votre lieu d'origine, vous avez laissé exploser avec un enthousiasme juvénile, votre passion pour les Cévennes, pour Saint-André-de-Majencoules où vous êtes né en 1948, proche de Pont-d'Hérault et pour la petite maison que vous possédez aux alentours du village : elle est pour vous un endroit privilégié, béni, qui vous rattache à vos racines rurales et qui, en quelque sorte, vous régénère. Vous m'avez dit également votre bonheur à marcher sur les drailles et les GR, en traversant parfois des hameaux à moitié tombés en ruines mais si pleins de charme, tel celui de Bomperrier, perdu dans la montagne, lieu de halte pour les transhumants et les randonneurs. « Surtout, m'avez-vous recommandé, n'oubliez pas de dire que je suis un amoureux des Cévennes. »

Comment pourrais-je l'oublier, moi qui suis Cévenole, qui ai si longtemps parcouru et balisé des G.R. de la région et qui ai goûté comme vous, le charme de Bomperrier dans la lumière du soir ?

Mais ne mentionner que cet aspect de votre personne, si important soit-il, donnerait de vous un portrait bien lacunaire car l'ardent Cévenol est aussi un prêtre. Votre vocation fut précoce, on peut penser qu'elle a été favorisée par votre milieu familial : parents très croyants, très engagés dans leur Eglise. Un événement douloureux à rappeler, mais il est difficile quand on parle de vous de le passer sous silence, vous a profondément marqué dès votre enfance. Lorsque vous aviez douze ans, votre père a été victime d'un accident du travail qui lui a ôté pour toujours l'usage des deux jambes. Dans cette terrible épreuve, il a manifesté une foi et un courage admirables. Quel exemple pour ses enfants et pour tout son entourage ! Doué, travailleur, l'esprit ouvert à toute nouvelle connaissance, passionné de lecture, sinon de sport, vous avez été dès les classes primaires à Nîmes un excellent élève et vous gardez le

souvenir ému d'un de vos premiers maîtres qui, dites-vous, vous a tout appris. Parti sur ces solides bases, vous avez fait de brillantes études à Saint-Stanislas, puis au Grand Séminaire de Montpellier, enfin au Séminaire des Carmes à Paris où vous suiviez des cours à l'Institut Catholique. Vous êtes titulaire d'une licence en philosophie et d'une maîtrise en théologie. En juin 1974, M<sup>gr</sup> Rougé, évêque de Nîmes, vous ordonne prêtre à Pont d'Hérault dans l'église qui vous avait accueilli, tout enfant, pour votre baptême.

Votre premier ministère se déroule en équipe d'abord à Paris dans la difficile paroisse de Malakoff, en banlieue rouge, puis dans le diocèse de Nîmes (Aigues-Mortes, le Grau-du-Roi, le Caylar), deux types de paroisses en contraste qui assurent au jeune prêtre sortant du séminaire une rude mais enrichissante formation.

Pendant trois ans, vous résidez de nouveau à Paris comme aumônier national de la J.I.C.F. (jeunesse indépendante chrétienne féminine). Vous vous trouvez ainsi en contact avec des jeunes et cela vous rapproche, en quelque manière, de l'enseignement qui vous passionne (« Enseigner est exaltant », m'avez-vous dit). Vous revenez à Nîmes comme prêtre à Saint-Luc et Saint-Vincent : vos paroissiens gardent le souvenir de votre faculté d'écoute, de votre capacité à partager les peines et les joies de chacun, vous faisant tout à tous, selon la formule de Saint Paul. En même temps vous enseignez la théologie au Grand Séminaire d'Avignon dont vous devenez le supérieur pendant sept années. Durant ce mandat vous participez à la mise en place de l'I.S.T.R. (sacrifions encore à la mode des sigles) l'Institut de sciences et théologie des religions à Marseille. En 1998, M<sup>gr</sup> Cadilhac vous nomme vicaire général du diocèse de Nîmes. Actuellement vous donnez encore des cours au Séminaire d'Avignon, à l'Institut de Marseille dont

vous dirigez la revue *Chemins de dialogue*. La presse signale vos conférences (par exemple sur l'art sacré), elle annonce vos cours prévus à Nîmes cette année sur l'Eucharistie ou votre participation à l'école de formation pastorale. Cette longue liste de vos activités n'est certainement pas exhaustive.

Lors de votre visite vous avez eu la gentillesse de m'offrir un exemplaire de la revue *Chemins de Dialogue* que je viens d'évoquer. Je n'ai, bien sûr, pas l'intention d'en faire une étude minutieuse. Mais relever quelques idées exprimées par des auteurs divers (moines, prieurs, professeurs de théologie, journalistes) permet de mieux connaître l'une des activités qui vous tient à cœur et par là-même de mieux appréhender votre personnalité. C'est pourquoi j'en dirai quelques mots. Une constatation indiscutable est faite : sur le plan religieux (et sur d'autres plans d'ailleurs), la société en Europe occidentale a connu une rapide et totale transformation : le christianisme n'est plus la seule religion importante. Le brassage des populations, dû à des raisons économiques ou au développement des communications, a mis en valeur des cultures et des religions dont on ne parlait guère auparavant comme le bouddhisme ou l'islam. Cette situation, pour des raisons diverses, peut être source d'incompréhension, de tensions plus ou moins graves, voire de conflits. Il est donc nécessaire de faire se rencontrer puis dialoguer des croyants des différentes religions, non par simple curiosité intellectuelle mais dans une démarche spirituelle où règnent estime et respect en croyant « selon la pensée évangélique à la valeur infinie de chaque homme, quelles que soient sa culture, ses traditions, son histoire, ses références religieuses ». Les chemins de rencontre et de dialogue sont multiples et trois expériences bien différentes sont rapportées dans votre revue. "La Source" à Rabat a eu pour point de départ quelques chrétiens, vivant au Maroc, désireux de mieux connaître l'histoire, la religion, la langue de ce pays Des



Marocains, intéressés par ces recherches, se sont adjoints au groupe. La modeste bibliothèque du début a pris de l'ampleur. Actuellement, réservée aux chercheurs, à la fois chrétiens et musulmans, elle fonctionne avec une équipe composée des membres de ces deux religions. Ce rapprochement culturel, complété par des conférences et des discussions autour d'un livre, a instauré des relations de confiance et des liens d'amitié.

Deuxième expérience : séjour dans des monastères Zen du Japon. Des échanges entre moines chrétiens et bouddhistes avaient été créés dès 1979. Récemment en 1998, sept Européens : trois moines, trois religieuses et un peu bizarrement un pasteur protestant de Genève, ont vécu quatre ou cinq semaines chez des moines zen autour de Kyoto ou dans cette ville même, après avoir été préparés à cette rencontre. Malgré ce, ils ont eu de quoi être déroutés sur bien des points. En voici quelques-uns : attitude paradoxale de grand respect pour les innombrables textes bouddhistes auxquels on fait souvent référence mais manque total d'intérêt pour les livres de la bibliothèque que rongent les mites ; importance des rites très nombreux et très précis ; tradition qui se vit surtout par le corps, ainsi la posture de la méditation silencieuse qui peut durer 5 à 7 heures, et qui s'est révélée physiquement douloureuse pour des Européens peu entraînés ! Ils ont découvert également que ces monastères présentaient quelque ressemblance avec les écoles des Stoïciens. Il faut avant de prétendre atteindre l'illumination d'une part essayer de dépasser ses forces physiques, parfois d'une manière fort curieuse comme manger le plus possible de spaghettis en cinquante minutes ou crier un sutra jusqu'à l'extinction de voix, d'autre part développer sa force morale devant la difficulté ou l'épreuve. Cette étonnante aventure fut inoubliable, enrichissante et laissa percevoir en définitive aux visiteurs que « la rencontre spirituelle d'un autre est toujours la rencontre d'un autre

visage de Dieu ». La troisième expérience a pris fin avec le drame que tous les médias ont rapporté à l'époque : l'assassinat en 1995 des sept moines de Tibhirine. Depuis plusieurs années ils exploitaient leurs terres avec les musulmans des villages voisins, partageant travail et récoltes. Ils avaient mis à leur disposition, pour leurs prières, un local dans leur propre monastère et échangeaient avec eux des réflexions fraternelles sur les croyances religieuses des uns et des autres. Quand la situation est devenue dangereuse, avec la proximité de maquis islamistes, les moines ont unanimement refusé de quitter la montagne algérienne et d'abandonner leurs amis. Ces rencontres interreligieuses n'aboutissent pas ordinairement à pareille issue ; mais elles exigent toujours beaucoup d'humilité et de courage. A ce propos, je me permettrai de citer un court extrait d'une homélie du prieur de Tibhirine, Christian de Chergé que tous les hommes de bonne volonté, croyants ou non, épris de tolérance pourraient reprendre à leur compte : « Il faut du courage pour supporter l'autre tel qu'il est, là où il en est, avec ses richesses, ses limites, ses originalités, sans le rêver à la mesure de ce que nous sommes, de ce que nous souhaitons qu'il soit ».

Vous êtes, monsieur, désormais des nôtres. Vous aurez du plaisir sans doute à rencontrer des confrères aux personnalités et aux opinions différentes mais soucieux de rester fidèles à l'engagement de notre Académie : « Respectant toutes les croyances, indifférente aux contingences de la politique, l'Académie se veut un foyer d'humanisme où toutes les convictions se côtoient et cohabitent sans heurt. » Nous, nous nous réjouissons de pouvoir profiter de votre dynamisme, de votre savoir, de vos expériences et nous vous souhaitons fraternellement la bienvenue parmi nous.

Marcelle VIALA

### RÉPONSE DU PÈRE CHRISTIAN SALENSON

Madame la Présidente,  
Monsieur le Secrétaire perpétuel,  
Mesdames et messieurs,

je ne peux cacher l'émotion que j'éprouve à me trouver dans cette assemblée qui brille depuis si longtemps au service de la culture dans cette ville de Nîmes.

Je suis troublé, madame la Présidente, par ces paroles tellement élogieuses par lesquelles vous me faites l'insigne honneur de m'accueillir dans cette assemblée. A vrai dire, je ne peux rien invoquer de mes mérites passés ni présents et je ne dois le fait de me trouver ici qu'à la bienveillance de chacun. Dois-je vous avouer que je suis d'autant plus troublé que je crains d'avoir perturbé de chaudes heures estivales à l'ombre d'un tilleul séculaire dont vous m'avez déjà conté les charmes. Soyez remerciée, chère madame, de tant d'attention et d'avoir su restituer avec tant de justesse mon attachement à la terre cévenole, cette terre austère et mystique qui m'a façonné et où s'enracinent mon attachement à la cause de l'œcuménisme et son prolongement dans le dialogue interreligieux.

Mes remerciements vont à monsieur le Secrétaire perpétuel qui m'a si cordialement accueilli et qui a manifesté tant de compréhension à mon égard lorsque j'ai dû lui exposer les difficultés dans lesquelles je me suis trouvé lors de la maladie

puis du décès de monseigneur Jean Cadilhac. Il a accepté de bousculer le calendrier établi.

Je voudrais dire combien j'ai été sensible à l'accueil cordial que j'ai reçu de la part de ceux que j'ai pu rencontrer, hélas trop peu nombreux pour les raisons évoquées précédemment. Cet accueil et cette compréhension m'ont permis d'entrevoir l'esprit de cette assemblée qu'avec joie je m'appête à découvrir.

Vous comprendrez que je salue avec une attention particulière monseigneur Robert Dalverny. Ma considération rejoint la vôtre. Sa vivacité d'esprit, sa cordialité, sa connaissance du terrain lui ont valu d'être élu administrateur diocésain durant la vacance du siège épiscopal. J'ai le plaisir de collaborer à ses côtés. Il me gratifie depuis longtemps de son estime et de sa confiance. Qu'il en soit chaleureusement remercié.

Il me revient de faire l'éloge de mon prédécesseur monsieur le chanoine Charles Fayolle. Je ne peux le faire sans évoquer dans un même élan ceux qui, avant lui, ont occupé ce fauteuil. Monsieur le chanoine Marchand dont il a eu l'honneur de faire l'éloge, ici même, lors de la séance du 22 avril 1983. Qu'il me soit permis de faire mémoire de cet homme qui aimait avec empressement sa petite patrie, la célèbre cité d'Aigues-Mortes qui l'avait vu naître en 1913. L'amour de cette prestigieuse cité me lie à lui. J'ai eu le bonheur d'y vivre et d'y exercer le ministère pendant plusieurs années. Monsieur le chanoine Fayolle avait œuvré plusieurs années aux côtés du chanoine Marchand lorsque ce dernier occupait les fonctions de chancelier de l'évêché puis de vicaire général. Avant lui Monseigneur Homs occupait ce même fauteuil. Nombreux sont encore les vieux Nimois qui se souviennent de son éloquence et de ses prédications célèbres qui attiraient de nombreux auditeurs en l'église Saint-Baudile. La simple évocation de ces ecclésiastiques membres de l'Académie me remplit de

modestie et me fait apprécier d'appartenir à une longue histoire que l'Académie me rappelle... *de viris illustribus* !

Je n'ai pas eu l'honneur de connaître, sinon de vue, monsieur le chanoine Fayolle à qui vous venez de conférer l'honorariat. Au moment de faire son éloge, je ne peux commencer qu'en évoquant son état de santé, qui est des plus fragiles et qui a nécessité depuis quelques semaines une hospitalisation. Le poids des ans s'ajoute à une santé précaire qui, sa vie durant, lui inspira des inquiétudes et limita son action. Dès l'âge de 17-18 ans, il dut interrompre ses études et passer un long séjour dans un sanatorium. Psychologiquement, il a beaucoup souffert de ce que ses études fussent contrariées par la maladie, lui interdisant sans doute l'obtention de grades canoniques en quelque prestigieuse faculté. A cette santé qui devait demeurer fragile, s'est ajoutée, depuis plusieurs années, des problèmes de vue, handicap parmi les plus redoutables pour qui, comme lui, est un lecteur assidu et prend plaisir aux joies de l'esprit. Il a souvent exprimé la souffrance morale que cela lui occasionnait. Nous pouvons le comprendre et compatir.

Il est né à Nîmes en 1910, rue Xavier-Sigalon. Très attaché à cette ville où il a vécu sa scolarité, il lui témoigna une belle fidélité. De sa ville natale, il ne s'est éloigné, hormis le temps des études secondaires à Beaucaire, que quatre ans au tout début de son ministère et une seconde fois, entre 1957 et 1960, lorsqu'il fut nommé curé de Villeneuve-lès-Avignon. Nimois dans l'âme, il appréciait la noble antiquité et l'originale personnalité de notre chère cité. Il n'ignorait pas que cette ville, façonnée par une longue histoire et meurtrie par les heures tourmentées qu'elle traversa, a su forger des tempéraments vigoureux. Fêré d'histoire locale, il s'intéressa plus particulièrement aux origines du christianisme à Nîmes. Sur ce sujet, la documentation est rare. S'appuyant sur les écrits de

Ménard et du chanoine Cantaloube, il fit paraître dans le bulletin diocésain une étude sur l'épithaphe de Lucilla Secundilla. Sur cette inscription, son époux fait mémoire de leurs vingt ans de vie commune. On peut y lire inscrit sur une des faces latérales l'énigmatique expression *Lucilla lucet*. En 1984, il donna à l'Académie une communication sur l'abbé Bridaine, missionnaire itinérant et prédicateur du XVIII<sup>e</sup> siècle, au tempérament de tribun et aux effets oratoires quelque peu originaux.

De solides études classiques au petit séminaire de Beaucaire avaient jeté les bases d'une solide culture humaniste, Il y avait acquis la connaissance des grands auteurs de l'antiquité et de la période classique. Il aimait les fréquenter et relire, dans le texte, certains écrits qu'il avait découverts durant cette période. Les billets hebdomadaires qu'il écrivit lorsqu'il était curé de Saint-Baudile sont émaillés de citations de poètes et parsemés de réminiscences de sa culture classique. Sa culture affleure en chacun de ses billets ; De Terence à André Gide, il gratifie le lecteur du fruit de ses nombreuses lectures. Le style reste familier et cela honore le pasteur.

Pasteur il le fut. Lors de l'éloge qu'il fit du chanoine Marchand, il déplore pour lui qu'il ait été privé de l'essentiel des joies du ministère car, dit-il, sa santé ne lui permit jamais d'exercer un ministère paroissial. Il aimait ce ministère paroissial qui met au contact des situations humaines les plus diverses, des personnes de différentes conditions aux grandes heures de leur vie. Il reparlait fréquemment de son ministère à Villeneuve-lès-Avignon et à la paroisse Saint-Baudile. Ses billets du curé – c'est ainsi qu'il les intitule – bien qu'ils ne soient pas datés, sont une véritable chronique du temps. Les événements de la vie de la cité ou de la vie du monde, la dernière parution d'un ouvrage, une émission de télévision sont prétexte à réflexion, commentaires ou exhortations.

Mais revenons à ses études. Il fit ses études de théologie au grand séminaire, rue Salomon-Reinach. Si les établissements religieux d'enseignement savaient dispenser une riche culture humaniste, la formation théologique, il faut le dire, donnée dans les séminaires était plus limitée en ces temps encore crispés par la peur du modernisme. La crise moderniste avait laissé une profonde blessure et dans l'enseignement des séminaires, l'heure n'était pas à l'audace de l'enseignement et de la recherche. Au même moment, dans quelques grands foyers intellectuels, la recherche biblique et patristique connaissait un essor sans précédent. Il dut compenser cette carence de la formation, comme beaucoup d'autres, par de nombreuses lectures personnelles de grands auteurs et une formation autodidacte, dont il concevait, à juste titre, une certaine fierté. Peut-être avait-il pris goût pour la théologie au contact de son auteur spirituel préféré Saint François de Sales qui allie, avec tant de raffinement, la profondeur de l'expérience et la richesse de la pensée, la délicatesse des sentiments et l'amour de la langue.

Il fut ordonné prêtre en 1936 et aussitôt envoyé comme vicaire à Alès, à Rochebelle, durant quatre ans, en des temps où le pays minier était secoué par de vigoureux mouvements sociaux mais n'avait pas encore été frappé par la terrible crise qui devait s'abattre sur lui quelques années plus tard. Puis il fut nommé curé de Cabrières mais n'eut guère le temps d'être hanté par l'ombre du cardinal. A peine plus d'un an après – déjà certaines nominations n'étaient que transitoires –, il fut appelé à Nîmes comme aumônier des sœurs de Saint Vincent de Paul. Il occupa ce ministère durant toute la période de la guerre. Gaulliste fervent, il est demeuré toute sa vie un lecteur assidu de cette sombre période de notre histoire.

Au lendemain de la Libération, il entra à l'évêché comme sous-directeur de l'œuvre du suffrage, puis fut nommé aumô-

nier des sœurs de Besançon et de la clinique qui se trouvait alors rue de la Faïence et dont certains se souviennent.

Ses proches disent cependant que les grandes heures de son ministère, il les a vécues dans la paroisse de Villeneuve-lès-Avignon. Il devait y demeurer de 1957 à 1960. Trois années seulement mais qui comptèrent énormément. Cet homme cultivé a certainement beaucoup apprécié les vestiges d'une longue histoire militaire et religieuse, les nombreuses œuvres d'art que renfermait la collégiale. Il a pu admirer le profil de l'altièrre cité des papes dressée sur l'autre rive du Rhône et en contemplant le cours du fleuve en ces temps-là encore indompté et capricieux. Outre le ministère pastoral, il lui revint d'organiser une célébration pontificale à l'occasion du transfert des cendres d'Innocent VI, ce pape limousin, comme son prédécesseur Clément VI, qui fut un piètre politique mais qui réforma la cour d'Avignon et en fit disparaître le luxe excessif. Il construisit la Chartreuse et demanda à être inhumé en ce lieu. Le transfert eut lieu en présence de nombreuses autorités et du légat du pape. L'homélie, ce jour-là, fut prononcée par monseigneur Urtasun, archevêque d'Avignon. Cette célébration d'importance est restée pour ce prêtre un moment privilégié dont il aimait rappeler le souvenir.

Peu de temps après, – y avait-il un lien de cause à effet – il a pour sa part toujours estimé qu'il y en avait un, il fut nommé par monseigneur Girbeau, curé de Saint-Baudile, cette paroisse que les Nimois s'obstinent à appeler les Carmes et que les gens de passage prennent pour la cathédrale. Il y organisa les fêtes du cent cinquantième anniversaire de l'église en 1977. Il demeura curé de cette paroisse pendant vingt et un ans, de 1960 à 1981. Son arrivée dans cette paroisse coïncide avec l'annonce par Jean XXIII de la convocation d'un concile œcuménique. En 1962 s'ouvrait le concile Vatican II. Il en



connut les joies et les espoirs mais aussi les formidables bouleversements qui l'accompagnèrent. Il mit en application la réforme voulue par le concile Vatican II. Les éditoriaux de la feuille paroissiale témoignent de cette époque et de cet homme qui fort de sa culture ne cessait de lire et de relire les événements bouleversants de ces années de grande mutation pour l'Eglise catholique comme pour la société. Le respect de son auditoire et ses talents d'orateur servi par une voix sonore faisaient apprécier ses prédications.

En 1983 vous l'avez accueilli à l'Académie lors de la séance du 23 avril et ce lui fut une grande joie. Il était alors retiré du ministère depuis deux ans.

Aujourd'hui vous me faites l'honneur de me recevoir à l'Académie et de m'inscrire dans le prolongement de ces hommes éminents dont j'ai, en commençant, évoqué la mémoire. Je n'ai rien à présenter qui me donne le droit de faire partie de votre compagnie mais je veux bien apporter humblement ce que j'ai pu acquérir par mon expérience limitée et dans l'engagement qui me passionne. J'espère ainsi continuer à creuser un sillon ouvert par d'autres depuis longtemps.

Comment ne pas se sentir inscrit dans une longue lignée et ne pas faire appel à l'histoire, tout particulièrement en ce jour. Cette séance de l'Académie est la première d'un nouveau siècle et la première d'un troisième millénaire encore dans les langues puisque l'on ne sait même pas s'il faut considérer qu'il a déjà commencé ou s'il faut considérer qu'il commencera le premier janvier prochain. En tout cas, nous formons des vœux pour notre société académique. Nous espérons aussi que de bonnes fées se penchent sur le berceau de ce XXI<sup>e</sup> siècle. Qui peut prévoir ce qu'il sera ? Le bilan du siècle qui s'achève reste à faire. Il fut couronné de succès sur le plan des exploits techniques. Il fut aussi l'un des plus barbares de l'histoire et la

Shoah en est le chiffre incontournable. Il laisse en héritage au siècle qui vient quelques grandes institutions internationales et une réflexion sur les droits de l'homme qui si elle reste très occidentale dans sa conception et trop arbitrairement invoquée, est susceptible, nous l'espérons, de faire progresser la conscience commune.

Le XXI<sup>e</sup> siècle sera-t-il religieux ? Comment savoir ? En revanche, tout laisse à penser qu'il sera celui du pluralisme religieux. Une large diversité de religions et des nouveaux mouvements religieux marquent désormais les sociétés. Aussi, la rencontre des religions et le dialogue interreligieux sont une des conditions de la paix entre les peuples et de la bonne entente entre les hommes au sein des sociétés, y compris occidentales. J'essaie, en plus de ma participation à la gestion du diocèse de Nîmes, d'apporter mon humble contribution dans la spécialité qui est la mienne, à savoir la recherche théologique. Depuis un siècle, le travail théologique ne pouvait s'inscrire en Occident que sur le fond de la sécularisation et de la critique philosophique de la religion élaborée au XIX<sup>e</sup> siècle. Il doit désormais, sans quitter ce domaine, s'inscrire aussi sur l'horizon incontournable du pluralisme religieux. Les deux phénomènes ne sont d'ailleurs pas étrangers l'un à l'autre. Ce travail théologique s'accompagne d'une sensibilisation et d'une formation des chrétiens à vivre lucidement dans cette nouvelle situation.

En 1992, j'ai participé activement à la fondation d'un Institut universitaire de sciences et de théologie des religions à Marseille, dépendant des facultés catholiques de Lyon. Un ISTR existait déjà à Paris depuis plus de vingt ans – ISTR est l'acronyme par lequel nous le désignons –. Depuis un autre institut de ce type a vu le jour à Toulouse. Dès sa fondation, l'ISTR de Marseille s'est voulu un lieu d'enseignement et de

recherche, d'échange et de partage au service de la région. Ici pluralité religieuse et pluralité culturelle font partie de l'expérience quotidienne. Le projet de l'ISTR a vu le jour dans cette situation concrète. Trois changements sociaux significatifs ont contribué à la fondation de cet institut : le brassage des cultures et des religions, les changements qui affectent les phénomènes religieux dans la société française et le nouveau contexte de laïcité, le défi de la paix dans le bassin méditerranéen.

Le monde est dans une situation complexe et inédite. Le contexte est celui d'un foisonnement et d'un brassage étonnant de cultures et de religions. Dans la société française elle-même, la culture est devenue comme jamais auparavant une marquetterie impressionnante de cultures variées. La mondialisation des échanges économiques draine un formidable brassage des croyances et de sagesse. Elle s'accompagne d'un processus de globalisation et d'uniformisation mais aussi et par réaction de phénomènes de fragmentation et de phénomènes identitaires. Des crispations identitaires peuvent voir le jour et aller jusqu'au fanatisme comme ce fut le cas, en cette fin de siècle, sur l'autre rive de la Méditerranée ou en Europe, dans les Balkans. Mais, par ce brassage de convictions et d'opinions, s'offre en même temps à nos contemporains une possibilité de rencontre entre les hommes, quelles que soient leurs croyances ou leurs philosophies, comme sans doute jamais dans l'histoire une telle occasion ne s'était présentée.

Je n'ai aucune crainte à parler, ici, de la diversité des opinions et des croyances car je sais que cette assemblée est sensible à ce pluralisme. Non seulement elle y est sensible, mais elle la souhaite puisqu'elle a inscrit dans ses us et coutumes de veiller à ce que les divers courants de pensée et de croyances soient réellement représentés. J'ai cru comprendre que le pluralisme fait partie, depuis longtemps, de la nature même de

l'Académie. L'expérience a largement démontré que ce pluralisme a toujours été source d'enrichissement pour l'Académie elle-même et pour son rayonnement. La preuve n'est plus à faire que ce pluralisme vécu au sein de l'Académie de Nîmes a été un ferment d'unité pour la cité.

Cette conviction, forgée par l'expérience et apprise par les sévères leçons de l'histoire, nous a enseigné aussi que la différence culturelle, philosophique et religieuse est une chose trop grave pour pouvoir être traitée à la légère. Nous savons, peut-être mieux que d'autres, que tout le monde n'est pas pareil, que les opinions ne sont pas indifférentes et que la vertu de la tolérance, pourtant si nécessaire à promouvoir, se révèle insuffisante pour construire un « vivre ensemble ». Ne faut-il pas aller jusqu'à la rencontre de l'autre pour y apprendre l'estime mutuelle, la fraternité parfois ?

De ce point de vue, le pluralisme culturel et religieux se présente comme un défi. Comme pour tout défi personne ne saurait jamais préjuger d'une issue inévitablement favorable sans faire preuve de naïveté ni être pessimiste sans avoir alors, à son insu, sérieusement compromis toute chance de réussite.

Si le monde est pluraliste, la situation religieuse, elle, est paradoxale. Le *xx<sup>e</sup>* siècle a subi, en matière de religion, de multiples rebondissements. On était assuré, il y a quelques décennies du désenchantement du monde, selon l'expression de Max Weber et "la mort de Dieu" était une nouvelle sereinement annoncée au vieux pape par Zarathoustra descendu de sa montagne. De fait, la nouvelle s'est répandue et s'est accomplie dans le processus de sécularisation des institutions et des mentalités. Or, paradoxalement, la disparition de la religion ne s'est pas réalisée et le religieux connaît même un engouement inattendu, jusque et y compris dans des formes qui sont souvent quelque peu déroutantes. Est-ce une revanche de l'irra-

tionnel sur la rationalité technique, rationalité dont Jurgen Habermas, en son temps, a fait la critique ?

En France, nous concevons une légitime fierté pour la laïcité. Elle réunit un très large consensus et l'on s'étonne même, en bons Français, que tous les peuples ne reprennent pas ce modèle. La laïcité est une idée vivante. Elle a toujours su évoluer et composer avec les situations nouvelles auxquelles elle a dû faire face. Précisément aujourd'hui la situation est nouvelle : le pluralisme religieux massif (il a toujours existé par la présence du judaïsme), la perte de mémoire des jeunes générations dont s'est émue la ligue laïque de l'enseignement, la montée en puissance de l'Islam – cinq millions de musulmans en France –, les nouveaux mouvements religieux. Cet ensemble de phénomènes contribue à poser, le rapport du religieux et de la culture dans la société française. Les changements intervenus dans les programmes scolaires en histoire et en lettres constituent un signe particulièrement significatif. Les mutations du religieux dans la société française réinterrogent chacune des religions, les divers courants de pensée et la laïcité elle-même. Elle doit faire face à des situations inédites. La laïcité de notre temps évolue d'une laïcité d'abstention à une laïcité de débat selon les termes de Paul Ricœur.

L'institut de sciences et théologie des religions auquel j'appartiens et dans lequel j'ai la chance de pouvoir travailler s'inscrit dans une perspective méditerranéenne et tisse des liens avec les centres culturels et universitaires du pourtour méditerranéen. J'ai la chance de travailler depuis deux ans avec l'Eglise catholique du Maroc. Le bassin méditerranéen est une des régions du monde où la question de la paix se pose avec le plus d'acuité déjà dans la période présente et pour les décennies à venir, qu'il suffise d'évoquer l'éventuelle démocratisation du Maroc, l'Algérie, la question palestinienne, le

Liban, la Turquie, les Balkans et d'une certaine manière aussi le défi de la rencontre des cultures dans la société française. L'organisation mondiale des Nations Unies a décrété cette région comme région sensible pour le siècle qui vient. Dans ce contexte de géopolitique, la place des religions est déterminante. C'est autour du bassin méditerranéen qu'ont surgi, ont grandi et se sont développés les trois grands monothéismes. Leur rencontre est un facteur décisif de paix entre les hommes pour le pourtour méditerranéen et pour ailleurs. Déjà des liens se tissent, des rencontres ont lieu, une sensibilisation s'opère mais il faut du temps pour établir la confiance, pour faire percevoir la nécessité, pour entrevoir la chance de la rencontre.

Je pense que le dialogue interreligieux est une nécessité aujourd'hui et facteur de paix entre les hommes. Il est nécessaire pour les sociétés, il est nécessaire pour les religions. Par leur rencontre et grâce au dialogue, elles peuvent ensemble prendre conscience et assumer leur vocation propre dans le monde. Elles ont mieux à faire qu'à se substituer à César ou à se laisser instrumentaliser par des nationalismes. Leur vocation commune est l'ouverture de l'humanité à une transcendance et elles peuvent puissamment contribuer à une plus grande justice entre les hommes. Ce dialogue commence par l'apprentissage de la connaissance mutuelle, par des engagements communs.

Je pense également que la rencontre de l'autre convie chacun à approfondir ses propres écritures et à revisiter sa propre tradition. La rencontre est à ce prix. Comme théologien chrétien je suis engagé dans ce double mouvement à la fois de travail sur une compréhension du pluralisme religieux et le service du dialogue entre croyants de traditions religieuses différentes et en même temps dans un travail d'approfondissement de la théologie chrétienne. J'y suis engagé avec l'ensemble de l'Église catholique, mais je pourrais sans difficulté associer les

autres Églises chrétiennes, en particulier l'Église réformée qui est tout autant engagée et avec qui nous travaillons habituellement ensemble sur cette question.

Cette démarche s'accompagne d'un travail de sensibilisation de l'ensemble des communautés chrétiennes à vivre dans ce que l'on nomme l'Esprit d'Assise, en référence à la rencontre interreligieuse qui eut lieu à Assise en 1986 à l'initiative du pape Jean-Paul II.

L'institut comprend plusieurs départements : un département universitaire qui dispense des cours et délivre des diplômes en théologie, un département de formation permanente – dont j'ai plus directement la responsabilité – qui s'adresse à des professionnels, en particulier enseignants ou futurs professeurs, des membres de professions de santé, et un département de "recherches et communications" qui est en relation avec d'autres instituts et en particulier avec l'université Saint-Joseph de Beyrouth avec lequel des conventions sont signées pour préparer à des diplômes spécialisés en Islam.

Le département "recherches et communications" de l'Institut publie depuis 1992 une revue de théologie en langue française spécialisée sur le dialogue interreligieux au nom programmatique *Chemins de dialogue*. En quelques années, elle a su dans les milieux spécialisés acquérir sa notoriété. Elle est désormais une référence. Elle peut, malgré son caractère spécialisé, conquérir encore de nouveaux publics. J'ai l'honneur d'en être le directeur d'édition et à ce titre, si c'est conforme à l'esprit de la maison, je me ferai un plaisir d'offrir la collection à la bibliothèque de l'Académie et à ceux d'entre vous qui le désirent un exemplaire de la dernière livraison en signe de remerciement pour votre accueil.

Au moment où vous me recevez comme membre de l'Académie, il me fallait me présenter, vous dire ce que je fais

et vous donner à entendre ce qui m'occupe. Cela m'a été demandé et c'est bien volontiers que je m'y suis prêté. Je me suis livré à cet exercice en toute confiance et simplicité. Ne vous y trompez pas, si je me suis exprimé avec conviction n'y voyez aucune prétention : ma modeste contribution à ce qui me paraît un des enjeux du siècle qui vient, n'est rien au vu de l'étendue du chantier et de la complexité des problèmes posés.

A vrai dire, je crains surtout d'avoir abusé de votre patience et je vous prie de bien vouloir m'en excuser. Je vous remercie encore de votre accueil et de l'attention que vous avez voulu prêter à ces modestes propos.

---



## SÉANCE DU VENDREDI 21 JANVIER 2000

Cette séance est présidée par M<sup>lle</sup> Marcelle Viala.

*Sont présents* : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M. Marc Chausse, M. André Costabel, M<sup>gr</sup> Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. le docteur Pascal Goujet, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M<sup>me</sup> Catherine Marès, M. Paul Maubon, M. Charles Puech, M. Jean-Marc Roger, M. le père Christian Salenson, M. Daniel-J. Valade, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard

*Sont excusés* : M. Louis Durteste, M. Christian Liger, M. le docteur Lucien Simon, M<sup>me</sup> Hélène Deronne.

---

Le Secrétaire perpétuel donne connaissance du P.V. de la réunion du 17 décembre 1999 qui n'avait pu être communiqué ; il est approuvé à l'unanimité. Il en est de même en ce qui concerne le P.V. de la réunion du 7 janvier 2000.

### *Informations et communications*

Notre Compagnie a reçu de très nombreux vœux en ce début d'année, des remerciements ont été adressés à nos divers correspondants.

### *Correspondance*

— Lettre de M<sup>me</sup> Kuntz, nouvelle présidente du club des bibliophiles nous adressant le programme du 1<sup>er</sup> semestre.

— La Ville de Nîmes nous convie aux premières rencontres associatives le jeudi 17 février à l'Atria.

— Programmes de la Société des amis du vieux Toulon et des mardis universitaires à Vauban (Nîmes).

— Conférence de M<sup>e</sup> Lamarque au Comité d'art chrétien le 5 février à 15 h sur "Saint Antoine de Padoue en France".

— Notre confrère le professeur Philippe Chareyre nous envoie un extrait des actes du colloque du 15 mai à Montpellier sur "L'Edit de Nantes".

— Lettre de remerciements de notre confrère M<sup>e</sup> André Galy à la suite de son admission à l'honorariat.

### *Passation de pouvoirs*

M<sup>lle</sup> Marcelle Viala prend la parole et s'adresse à notre confrère Jean Goujon qui va avoir entre ses mains les destinées de notre Compagnie pendant cette nouvelle année.

Elle rappelle brièvement les qualités et les mérites de notre nouveau président qui a su, au cours de sa vie et en diverses circonstances, mener avec doigté et intelligence les associations et groupements dont il avait la responsabilité.

Après avoir reçu la clef symbole de toute puissance M<sup>e</sup> Jean Goujon va remercier M<sup>lle</sup> Marcelle Viala et montrer combien elle a su au cours de cette année pleine d'embûches et de problèmes, diriger avec beaucoup de fermeté mais aussi de diplomatie notre compagnie.

M<sup>e</sup> Jean Goujon est certain qu'il trouvera auprès de nous tous les appuis nécessaires afin de pouvoir mener à bien sa tâche.

Le texte de ces deux allocutions est joint au présent P.V.

### *Communications*

M. le pasteur Roger Grossi doit traiter le sujet suivant :  
« Huit auteurs contemporains nous disent leur recherche à propos de foi et raison ».

Notre confrère se livre à une passionnante analyse des divers ouvrages répertoriés. Il est suivi avec une très grande attention.

Par cette étude, notre confrère nous démontre que ces questions sont toujours d'actualité, et que les réponses qui y sont apportées sont diverses et variées.

M. le pasteur Grossi est remercié et félicité par le Président.

La séance est levée à 18 h 10.

## PASSATION DES POUVOIRS

21 janvier 2000

Il y a un an, M. Paul Maubon, avec beaucoup de solennité et encore plus d'humour, me remettait la clé de l'Académie sur un splendide coussin de velours et je m'étais installée dans le fauteuil présidentiel, manifestement trop grand pour ma personne, au sens propre et peut-être au sens figuré. C'est que les tracas administratifs pour lesquels ma compétence est plutôt limitée, n'ont pas manqué dans des domaines divers, entre autres pour les tractations avec notre futur locataire, bien plus encore pour les travaux urgents de réfection à l'hôtel Davé. Je tiens à exprimer ma plus vive reconnaissance à notre Secrétaire perpétuel, soutien solide et efficace, et à ceux qui ont apporté leur aide, ne plaignant ni leur temps ni leur peine pour venir à bout des obstacles rencontrés. Quelles actions notables pourraient être retenues durant cette année écoulée ? La plus importante a consisté à régler le sort de l'hôtel Davé qui suscitait depuis longtemps, à diverses reprises, des discussions passionnées mais stériles. La solution adoptée paraît convenir à tous : nous gardons notre patrimoine sans le voir défiguré par quelque promoteur peu respectueux du passé ; le Bridge-Club, locataire du rez-de-chaussée paraît heureux d'avoir un local agréable dans un cadre raffiné. D'autre part nous avons organisé le concours prévu à la suite du legs que

M. Sydney Forado nous avait octroyé en 1997. Le prix sera remis au lauréat lors de la séance publique du 6 février par M. le Préfet, président d'honneur. Enfin il avait été décidé au cours d'une réunion du bureau et des anciens présidents, en septembre, de faire mieux connaître notre Académie dans la ville par l'intermédiaire du Club de la Presse car si nos concitoyens connaissent en gros notre existence, ils ignorent pour la plupart ce que nous sommes et ce que nous faisons. L'accueil des journalistes, maintenant mis au point, aura lieu le 26 janvier avec visite des locaux, de la bibliothèque, information sur le fonctionnement et l'historique de notre Compagnie et remise d'un dossier à chaque participant.

Il y aurait encore beaucoup à faire, ne serait-ce dans l'immédiat que d'établir clairement (et légalement !) la situation du gardien de notre immeuble ou répondre au vœu tout à fait justifié de confrères qui souhaitent multiplier les rencontres amicales et d'une manière plus générale ouvrir davantage l'Académie à d'autres sociétés savantes. Il appartiendra au nouveau président et à son équipe de se mettre à l'œuvre. C'est à lui spécialement que je voudrais m'adresser maintenant en évoquant mes impressions sur l'année écoulée. J'avoue que je laisse sans regret paperasseries et "affaires". Mais il n'y a pas que cela dans la tâche présidentielle qui permet une expérience fort enrichissante. D'une part entrer dans la vie secrète des commissions, les voir au travail avec le comportement des uns et des autres, pénétrer dans les coulisses de l'Académie est extrêmement intéressant. Comme le disait un jour, avec juste raison, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle : « On ne la connaît vraiment que lorsqu'on en a été président ». D'autre part, le service d'accueil, qui incombe au président, le met forcément et fréquemment en contact avec tous ses confrères, anciens et nouveaux élus, ce qui lui donne le sentiment – et c'est une joie –

d'être profondément intégré dans le groupe amical et chaleureux que constitue notre Compagnie.

Donc, Monsieur, entrez sans crainte dans la carrière : vous y trouverez de grandes satisfactions. Vous êtes d'ailleurs bien armé pour assumer cette tâche : qualités personnelles de savoir et de sagesse, longue pratique de présidences, naguère à la tête de l'union des Jeunes Avocats actuellement vice-président national de l'Association des avocats honoraires, art de la parole : il faut beaucoup parler lors d'une présidence mais un avocat n'est jamais en peine pour cet office. De plus, vous nous avez montré dans vos communications que vous saviez allier science et humour pour le plus grand plaisir de vos auditeurs. C'est pourquoi je vous remets, monsieur, cette clé, symbole de votre pouvoir, avec confiance, convaincue de votre réussite et du rayonnement de l'Académie sous votre présidence, fonction particulièrement honorifique cette année puisque vous devenez le président de l'an 2000.

---

*RÉPONSE DE M. JEAN GOUJON*

Madame,  
Monsieur le Secrétaire perpétuel,  
Mes chers confrères,

Recevez, je vous prie, l'hommage très simple de ma gratitude et soyez les témoins de ma saine et légitime fierté.

Fierté d'être appelé à présider une institution multi-séculaire et unanimement respectée.

Fierté de succéder dans cette charge éminente à tant d'hommes de qualité et de talent dont, depuis plus d'un demi-siècle, j'ai connu la plupart à la ville ou au palais et dont j'ai pu, depuis onze ans, apprécier ici même les derniers de mes prédécesseurs.

Fierté de recevoir de vous Madame, au terme d'une présidence exemplaire, ces pouvoirs et cette clef.

J'y vois le symbole non de la claustration mais de l'ouverture. De cette ouverture dont vous nous avez donné, Madame, maints exemples entre autres par des sorties culturelles en groupe, par ce Prix ou par cette rencontre initiée par vous et qui aura lieu dans quelques jours avec le club de la Presse. C'était déjà la ligne de nos prédécesseurs. A peine reçu à l'Académie, j'avais été désigné par monsieur le pasteur René Château, alors président, pour représenter à Paris, avec René Bosc et Jean Ménard, notre Compagnie à une rencontre inter-académique, la première je crois... et j'espère qu'on pourra un jour réaliser ce vœu ancien de relations suivies avec les sociétés savantes de nos villes jumelles.

Vous avez, Madame, interrompu le rêve dans lequel je me complaisais paresseusement que votre présidence soit éternelle ou pour ne pas toucher au sacré, disons en langage plus laïque et plus académique... "perpétuelle" !

Vous m'avez, Madame, fait rêver et aussi philosopher en parvenant à cette conclusion que cette "Parité" dont on parle beaucoup est en dernière analyse une sorte de contrat d'assurance souscrit par les hommes contre le risque si fréquent de la supériorité féminine !

Comment égaler, Madame, la gentillesse de votre accueil, votre disponibilité, ce jugement sûr et clair de cette clarté que

donne la fréquentation des auteurs anciens et ce sourire ineffaçable ! Après vous je serai tel que la vie m'a façonné parfois brutalement : un vieil homme un peu bougon.

Dans les diverses fonctions que j'ai occupées, dans le cadre de ma profession ou en dehors d'elle, à Nîmes ou bien au-delà, je me suis attiré ce double jugement que je prends pour deux compliments : homme d'ouverture, homme de rigueur.

Je crois en effet être ouvert aux jeunes, aux choses et aux idées nouvelles... sinon au vocabulaire dont on les affuble trop souvent, pédant et amphigourique avec des néologismes inutiles et grotesques.

Je suis, également rigoureux, tolérant mais intransigeant dès lors qu'il s'agit de principes, de règles ou même seulement de traditions, voire de simples usages.

Il est vrai que j'ai toujours eu la volonté farouche de défendre l'honneur, le prestige, la place et même le rang au sens du Lutrin de l'institution ou de l'association qui m'était confiée... et tout autant son patrimoine matériel et moral.

S'agissant de notre Académie le patrimoine matériel pose parfois problème et requiert vigilance... mais pour l'essentiel il est en d'excellentes mains, celles du Secrétaire perpétuel et de quelques-uns d'entre vous. Quant au patrimoine moral nous ne serons jamais trop nombreux pour le préserver ! Il est immense ; il a été constitué au fil des siècles par nos devanciers. Il est fait de ces traditions que chaque génération reçoit de la précédente, qu'elle enrichit de son propre apport sans céder aux modes et aux caprices et qu'elle remet à la génération suivante au sens premier et noble du mot "tradere". Il est fait aussi de règles statutaires ou non écrites. Depuis plus de trois siècles l'Académie de Nîmes a été un foyer d'humanisme et de tolérance et dans les temps les plus troubles de cette cité un havre de compréhension et de respect mutuels.



Pour quelles raisons en fut-il et en est-il ainsi ? Il existait dans les Parlements d'Ancien Régime un très vieil usage, qui s'est perpétué jusqu'à nos jours dans les juridictions judiciaires, Cours d'appel et Tribunaux de grande instance : à de certaines occasions on rappelait solennellement les fins et la règle de l'institution, on "faisait le point", ce qu'on appellerait de nos jours d'un mot anglo-saxon adopté par nous comme tant d'autres un "audit" (internal auditor).

Ce rapport se faisait le mercredi, jour de Mercure et on l'appelait "mercuriale", même s'il ne comportait ni critique, ni admonestation, ni même, appel à la réforme. C'est par la suite que le mot a pris un sens péjoratif. C'est bien entendu dans l'acception originaire que j'entends vous adresser brièvement ma "mercuriale" : après quelques minutes d'exercice du pouvoir présidentiel il serait malséant et bien léger de prétendre juger les autres ; d'ailleurs il n'y a guère matière et serait-ce le cas je n'en ai pas le pouvoir et laisserais cette mission aux parrains ou à défaut au doyen de groupe. Ma "mercuriale" n'a d'autre objet que de scruter l'âme de notre Académie et rechercher avec vous les raisons de la considération dont on l'entoure à Nîmes et bien plus loin, de sa remarquable survie dans la sérénité, de son rayonnement. C'est la "Fortune des Vertus", réplique à "Justine" du sulfureux Sade. Les vertus de l'Académie, les nôtres, chers Confrères, se résument en deux mots indépendance et dignité. Notre indépendance n'est pas un repliement frileux ou dédaigneux dans une tour d'ivoire, c'est le refus permanent, courtois mais ferme de toute tutelle, de tout assujettissement, de toute influence même.

La dignité, elle, s'affirme au quotidien par la prudence, la pudeur, la discrétion, la mesure, la réserve, la modestie même. N'est-ce pas là le sens de notre devise gravée au fronton de notre Hôtel "Ne quid nimis" Rien de trop !

Mais notre Compagnie n'est pas un corps mytique, elle est faite de nous tous, résidants, non résidants, correspondants. Je me souviens de l'adage latin grâce auquel on essayait à la Faculté de nous faire comprendre le droit de l'hypothèque : "Est tota in toto et tota in aliqua parte".

Certes l'Académie a des autorités élues et leurs délégués permanents ou ponctuels qui sur le plan juridique ont seuls le droit de parler ou agir en son nom mais nous en sommes tous, partout, en tous temps, les ambassadeurs permanents dont le comportement traduit le "Ne quid nimis".

Dès lors nous évitons toute confusion entre l'institution et chacun de ses membres, nous nous gardons d'engager l'Académie, plus encore de la compromettre, ou, pire, la discréditer. Mais en acceptant de siéger, ici, nous ne nous soumettons pas qu'à des "devoirs négatifs".

En fait l'élection ne crée que des devoirs. Elle ne confère ni privilège ni avantage, seulement un titre dont chacun fait usage selon son éthique propre, libres que nous sommes de nos engagements, de nos discours, de nos écrits. Pour ma part je l'utilise assez peu, craignant toujours que pour les titres ou les décorations on ne brocarde pas la fameuse comparaison d'Edouard Herriot entre culture et tartine de confiture.

Il en est de "positifs" et si j'osais, Madame, me risquer devant vous à un exercice de thème latin je proposerais d'ajouter au "quid nimis... sed satis". Rien de trop mais suffisamment.

Oui chacun doit donner suffisamment compte tenu de son âge, de son état de santé, de sa disponibilité par des propositions de communications, une certaine assiduité aux séances, une participation aux travaux des commissions et le parrainage de nouveaux membres, indispensable au renouvellement en nombre et en qualité, donc au rayonnement de l'Académie.

Mes observations depuis onze ans m'ont convaincu que ce parrainage est notre devoir le plus important et le plus difficile. Aussi j'y reviendrai, dans un instant en terminant.

Peut-être vous parais-je avoir revêtu la toge la plus austère de Caton l'Ancien, également dénommé le Censeur. Il n'en est rien mais sans paraphraser – ce serait outrepassant – les premiers mots des *Mémoires* du général de Gaulle... « je me suis toujours fait une certaine idée de [l'Académie] avant même d'être appelé à l'honneur d'y être accueilli » peut-être, parce que j'ai souvent écouté son serviteur passionné qu'était mon oncle Pierre Hugues qui demeure dans le souvenir de beaucoup d'entre vous.

Revenons à l'indispensable et exigeant devoir de parrainage. Une partie de ses obligations est bien connue : penser à quelqu'un, le pressentir discrètement, proposer son nom au groupe dont on fait partie et l'accompagner jusqu'à cette table au jour de la réception.

Mais ce n'est que la "partie visible de l'iceberg". Il y a autre chose. En épousant le jargon du temps je parlerais de "formation accélérée" et de maintenance (je préfère tout de même dire "tutorat" permettant de déceler et aimablement rectifier tout parcours qu'en toute bonne foi le filleul pourrait effectuer en dehors de nos normes, mais bien entendu en respectant notre totale liberté d'engagements, d'écrits, de discours.

Mais préalablement la "formation" doit comporter une instruction dans le domaine si enrichissant des visites. Je me souviens de celles que j'ai faites comme de celles que j'ai reçues depuis. C'est un facteur précieux de connaissance mutuelle, donc de cette convivialité à laquelle nous sommes attachés comme l'a encore démontré l'accueil fait à la récente suggestion de M. Gabriel Audisio. Jamais une conversation téléphonique, a fortiori le message sur répondeur ne remplaceront de tels contacts.

Plus anecdotique – il faut bien sourire – sera le chapitre d'instruction concernant l'art et la manière dont deux fois par mois les académiciens nîmois, y compris les non scientifiques, s'attachent à résoudre non la quadrature du cercle mais le non moins difficile problème de l'usage d'une grande table ovale dont la capacité d'accueil n'excède pas les deux tiers des seuls résidants, même corrigés des variations saisonnières.

Il en découle deux conséquences :

En premier lieu et en vertu d'une évidence mathématique certes tempérée par notre naturelle courtoisie (parfois amusée) toute appropriation de siège, sauf déférence envers nos doyens, est malheureusement impossible.

En second lieu nous devons – sauf extension des murs et de la table – nous livrer perpétuellement à ce ballet charmant et désuet qui, jusqu'au coup de sonnette, voit les moins distraits des plus récents membres proposer de céder le “limes” de la table aux plus anciens qui sont pétris d'indulgence en se souvenant qu'ils avaient en leur temps des jours de distraction.

Toute réflexion faite je ne proposerai pas l'agrandissement de la table et de la salle.

Cette disposition et ces aménagements voulus par nos devanciers constituent à mes yeux une preuve supplémentaire de l'extrême modestie de notre Compagnie. Nous nous refusons à faire nôtre l'orgueilleuse pensée de Cocteau « Un académicien est un personnage qui à sa mort se transforme en fauteuil ».

Nous voici donc entrés dans l'an 2000. Je n'espérais guère le connaître. Je ne vous exposerai ni plan, ni programme, ni projets.

Je n'ai d'autre ambition que de mettre mes pas dans ceux de mes prédécesseurs, d'apporter la petite pierre annuelle à l'édifice séculaire, de “verser un peu de vin nouveau dans les

vieilles outres” selon l’expression du doyen Morin qui fut le maître de plusieurs d’entre nous.

Ai-je bien compris l’âme de l’Académie, son éthique, son style ? De toute manière je sollicite votre indulgence.

Comprenant mieux le langage des poètes que celui des savants (Hugo a écrit “Ce siècle avait deux ans” et non “avait un an” alors qu’en 1801 Napoléon perçait déjà certainement sous Bonaparte et trompé par les réclames du récent réveillon du Millenium (!), j’ai cru pendant quelques jours que je serai le premier président de l’Académie du XXI<sup>e</sup> siècle et du troisième millénaire.

Mais je me fais à l’idée d’être (si Dieu le permet) le dernier du XX<sup>e</sup> siècle et du second millénaire.

N’éprouvant pas de “terreur millénariste” je conserve mon optimisme d’autant que je sais pouvoir compter sur votre confiance et votre concours.

Et plus particulièrement sur l’appui du Secrétaire perpétuel, mon ami Jean Ménard, ami non pas de trente ans mais de bien davantage.

Pendant des décennies, nous avons joué à une sorte de jeu de “chaises musicales”.

Au début de l’année 1953, je disais à notre regretté ami Edgard Tailhades avec qui j’avais travaillé au sein de sa majorité pendant sa première municipalité que je ne serais pas candidat au renouvellement de mon mandat. J’avais des raisons familiales que Tailhades comprit. Edgard Tailhades me fit alors l’amitié de me confier le nom du jeune avocat auquel il songeait. C’était Jean Ménard.

Trente-deux ans plus tard il m’installait dans le fauteuil de Bâtonnier qu’il occupait magistralement depuis deux ans. Que de travail en commun : nous avons milité ardemment ensemble dans les Unions de Jeunes Avocats plus récemment et encore

maintenant avec un peu moins d'ardeur dans l'Association des Avocats honoraires.

Nous avons été bien souvent associés dans des Conseils de Caisse d'épargne ou de Crédit municipal.

Notre manière à nous de fêter cette longue et indestructible amitié c'est de nous atteler une nouvelle fois... la dernière sans doute au même joug... pour tracer un nouveau sillon dans un champ déjà si fertile.

C'est en raison de son amicale insistance que j'ai accepté dans un moment difficile de ma vie cette nouvelle responsabilité. Il m'aidera, il sera pour moi le "Paraclet", le protecteur, c'est un des nombreux termes dont usaient les Grecs pour désigner l'avocat.

Sa bonne humeur est légendaire, perpétuelle... en tout cas quasi perpétuelle.

Il n'est pas trop tard pour souhaiter à notre Académie, à chacun de vous, à vos familles une excellente année 2000... sans m'oublier dans ces vœux par égocentrisme certes mais parce que j'en ai singulièrement besoin.

Je vous remercie.

CONFÉRENCE À L'ACADÉMIE DE NIMES  
LE 21 JANVIER 2000 À 16 H 30

FOI ET RAISON À L'AUBE DU TROISIÈME MILLÉNAIRE

J'ai été frappé par le titre donné au numéro de juin 1997 de la *Revue Esprit* « le temps des religions sans Dieu ».

Les réponses reçues, au long questionnaire diffusé par son directeur, attestent en effet la présence en France de religion sans dieu. Les auteurs intervenant dans la *Revue* tentent de cerner :

1. le recul des confessions ;
2. l'avancée du bouddhisme ;
3. le développement de l'Islam ;
4. le développement des sectes.

Et, chose plus étrange, ils notent la présence de chercheurs non-religieux, soucieux d'aider nos sociétés modernes à trouver dans la religion des valeurs qui leur permettront de survivre. Dans la multiplicité des ouvrages, des revues, des articles de grands journaux qui ont publié livres ou articles sur ces données, j'ai choisi huit ouvrages, que je vous présente par groupe de deux.

Voici les titres des ouvrages retenus pour attester l'actualité de ces questions et la diversité des réponses.

En premier, *Dieu à hauteur d'homme*, d'Albert Gaillard, paru chez L'Harmattan, en 1998, avec une préface de Pierre-Gilles de Gennes et une postface de Francis Jeanson ;

et *Les Racines de la religion, traditions, rituels, valeurs*, d'Henri Hatzfeld, paru aux éditions Esprit-Le Seuil, en février 1993.

En second, *Dieu face à la science*, de Claude Allègre, paru chez Fayard en 1997 ;

et, *La Religion dans la démocratie - parcours de la laïcité*, de Marcel Gauchet, paru chez Gallimard en 1998.

Ensuite, *Dieu et la Science*, de Jean Guitton, en dialogue avec deux astro-physiciens : Grichka et Igor Bogdanov, paru chez Grasset en 1991 ;

et *Le Savant et la Foi*, présenté par Jean Delumeau, où dix-neuf scientifiques s'expriment, paru chez Flammarion en 1989.

Et enfin, *Parler de Dieu*, d'André Gounelle, paru aux éditions de l'Eglise Réformée de Bastille, en septembre 1997 ;

et *Foi et Raison - Fides et Ratio*, la 14<sup>e</sup> Encyclique de Jean-Paul II, parue chez Pierre Téqui, en septembre 1998.

– Les deux premiers ouvrages sont le fruit de longues expériences. Par deux chemins différents, ces deux pasteurs ont été conduits à une remise en question radicale de leur foi, à une relecture du monde religieux, soit par la critique historique et l'écoute des hypothèses scientifiques, soit par l'analyse sociologique du phénomène religieux. Ces deux auteurs s'écartent, chacun à sa manière, de l'exposé classique de la foi évangélique.

– Les deux ouvrages suivants sont écrits par des chercheurs, non religieux, que la situation religieuse et morale française conduisent à une réflexion sur le sens et la fonction du religieux dans une société laïque.

– Les deux ouvrages suivants sont écrits par des croyants catholiques et confrontent les données actuelles du monde scientifique et les grandes affirmations de la foi chrétienne.

– Les deux derniers, enfin, sont une écoute du dernier grand texte doctrinal de l'Eglise catholique de Jean-Paul II et l'amicale voix de l'un des anciens pasteurs de Nîmes, André



Gounelle, professeur en théologie à Montpellier et représentant la ligne libérale du protestantisme français.

– Les premiers se présentent au nom de la raison scientifique.

– Les deux suivants s'interrogent à partir de leurs responsabilités politiques et éducatives sur la place du religieux dans la Cité.

– Les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> disent comment, dans leur vie, les recherches scientifiques et théologiques se confortent l'une l'autre.

– Les deux derniers présentent, chacun dans leur responsabilité ecclésiale, l'importance existentielle de la foi vivante dans le monde et pour l'Eglise et pour le monde. Nous allons reprendre successivement ces quatre courants, en essayant d'en marquer l'originalité et les limites.

### 1 - *La RAISON*

#### *maîtresse des options fondamentales choisies*

Dans son introduction, Albert Gaillard, ancien secrétaire général de l'Eglise réformée de France, témoigne de sa lente évolution spirituelle d'un évangélisme profond, à une remise en question radicale de l'exposé classique de la foi.

Très attentif aux hypothèses concernant les origines de l'univers, de la vie, de l'homme, de la religion, il en est venu à rejeter les formulations traditionnelles d'une foi qui ignorait tout de l'évolution.

La première partie de l'ouvrage est une présentation des recherches scientifiques concernant les origines du monde, de la vie, de l'évolution des espèces, des sociétés humaines et de la religion.

La seconde partie est un examen critique des documents bibliques de l'Ancien et du Nouveau Testament. Les données

essentielles de la foi traditionnelle : révélation, création, chute, élection, croyance en Dieu, histoire et morale mosaïque, sont rejetées, car inassimilables pour l'homme et pour la science moderne. Après ce nécessaire examen, A.Gaillard cherche quels pourraient être les jalons d'un « christianisme moderne ». Jésus en serait le visage central, le modèle, l'homme pour les autres, l'image de la victoire d'un amour créateur.

Etre chrétien aujourd'hui ne saurait signifier la répétition d'une formule dogmatique, ou la simple acceptation intellectuelle d'un "credo" ; Être chrétien, c'est choisir un style de vie, à l'écoute des "Béatitudes" et la recherche, l'invention quotidienne d'une nouvelle manière de vivre, à l'école de l'énigmatique et merveilleuse personnalité de Jésus.

Deux amis d'Albert Gaillard : J.P. de Gennes et Francis Jeanson, donnent une préface et une postface fort élogieuses de l'ouvrage. Ils se réjouissent de voir un religieux moderne se libérer de toutes les croyances aliénantes du passé et rechercher, hors des illusions archaïques, le chemin d'une vie de citoyen lucide et généreux.

\* \* \*

L'ouvrage d'Henri Hatzfeld est aussi un livre d'un ancien pasteur. Henri Hatzfeld a écrit, en son jeune temps, un livre qui attestait sa soif de voir les Eglises protestantes, tant luthériennes, que réformées, être visitées par une nouvelle Pentecôte. Ce livre s'appelle : *La Flamme et le vent*. Il parut en 1952, au Seuil. Il est hélas, épuisé aujourd'hui. Devenu sociologue, H. Hatzfeld a enseigné à l'Université de Nancy. Il a écrit quelques remarquables études sur l'emploi, la Sécurité sociale et sur des problèmes sociaux. Dans son dernier ouvrage, il analyse le fait religieux selon la méthode scientifique de ses

illustres prédécesseurs : Emile Durkheim, Marcel Mauss et Henri Hubert.

Il cherche la nature, le sens, les fonctions de la religion, cette permanente réalité sociale. H. Hatzfeld refuse la religion comme révélation d'une transcendance ou signe d'un sacré. Il n'adhère pas davantage, aux idées méprisantes de ceux qui considèrent la religion comme le fruit douteux de la misère et de l'ignorance humaine.

L'étude scientifique du fait religieux le conduit à y discerner l'œuvre nécessaire, au cours de laquelle les sociétés humaines, grâce à la tradition et au rituel, inventent, découvrent et élaborent les valeurs - pouvoir - loi - personne - valeurs sans lesquelles l'humanité serait impossible. La religion est donc créatrice de toute l'activité symbolique qui permet à la société de vivre et d'évoluer favorablement. La recherche d'Hatzfeld porte sur une institution, aussi imparfaite que toutes les autres institutions, mais aussi nécessaire aujourd'hui qu'hier, et dont nul ne peut dire que son temps soit passé.

H. Hatzfeld porte, en tant que savant analyste de la société, un jugement objectif sur la nature et sur l'importance humaine et sociale du fait religieux. En un temps où nos sociétés passent par une grave période de crise, son étude éclaire scientifiquement le monde politique sur l'importance fondamentale du facteur religieux pour assurer les équilibres sociaux nécessaires aux personnes et aux collectivités.

H. Hatzfeld se garde bien dans son essai de porter un jugement de valeur sur le contenu même des croyances professées par les religions. Elles ne sauraient être l'objet d'un jugement scientifique en tant que telles. Comme la politique, l'administratif, le culturel, le religieux est, et doit être, l'objet d'études scientifiques, à partir d'analyses soumises à la seule raison.

## 2 - RECHERCHES CONDUITES PAR DES INTELLECTUELS FRANÇAIS VIVANT EN DEHORS DE TOUTE OBÉDIENCE RELIGIEUSE.

Le premier ouvrage que nous examinerons est celui qu'a écrit notre actuel ministre de l'Éducation nationale et de la recherche scientifique : Claude Allègre.

Voici comment il précise ses objectifs : « C'est dans le contexte d'une société savante et désenchantée, qui progresse très vite, sans savoir où elle va, qui voudrait retrouver un sens, que nous avons à examiner les rapports entre Dieu et la science... Le monde moderne du savoir, (et qu'on voudrait de la raison), peut-il faire une place à Dieu ? ».

Claude Allègre, avec une grande compétence, examine les points sur lesquels, au cours des siècles, Église et savants se sont heurtés, ayant de la peine à fixer les frontières qui les séparent. Il marque la règle d'airain de la science : elle exclut "Dieu" de son champ de représentation objective du monde.

Il met en lumière et souligne fortement que la science ne saurait répondre à deux questions fondamentales :

- l'univers a-t-il un sens ?
- qu'y avait-il avant la naissance de l'univers ?

De sorte que « croire ou ne pas croire est un choix individuel, laissé à la liberté de l'homme ».

Claude Allègre précise que le besoin de donner un sens à la vie et les conséquences souvent néfastes des progrès scientifiques permettent d'envisager la religion comme une source d'avenir pour l'humanité.

En chemin, Claude Allègre s'étonne que des savants se heurtant "aux mystères" du monde, aient la tentation de transformer leur ignorance, leurs hypothèses en croyances. Les croyants ont aussi connu en tous temps, la tentation de présen-

ter leur confession de foi comme des affirmations scientifiques.

« La science a-t-elle pour autant le pouvoir de nier l'existence de Dieu ? ». Claude Allègre ne le croit pas

\* \* \*

Le second ouvrage de cette seconde série est celui de Marcel Gauchet. Il s'interroge avec beaucoup d'autres chercheurs de France et d'Occident sur la place de la religion dans nos sociétés laïcisées, d'où son titre : *La religion dans la démocratie, parcours de laïcité*. Appartenant au monde des analystes de la société contemporaine, Marcel Gauchet part de ce qu'il appelle la « sortie de religion ». Dans notre pays, long et profond a été, au cours des siècles, le conflit entre le clergé catholique et l'enseignement laïque. La sortie de religion est la rupture qui s'est, peu à peu produite, entre l'Etat républicain et l'Eglise dominante. Mais nous sommes arrivés en un temps, où le Gouvernement, est conduit à redéfinir la place des croyances en son sein. Comment une société qui a donné aux individus l'idéal de l'auto-gouvernement pourra-t-elle réenseigner aux citoyens la nécessité, pour le bien de la démocratie, de l'auto-discipline personnelle et le souci indispensable du bien commun ? En somme, ces deux penseurs mondains en viennent à reconnaître "pragmatiquement" l'importance sociale du phénomène religieux. Ils rejoignent le sociologue par leurs interrogations existentielles.

Examinons maintenant les auteurs du troisième groupe : Jean Guilton et Jean Delumeau.

### 3 - DES CROYANTS catholiques situent leur pensée.

Jean Guitton, membre de l'Académie française, un des plus éminents philosophes français du XX<sup>e</sup> siècle, récemment décédé, n'a jamais cessé, tout au long de sa vie d'affronter l'essentielle question "Science et Foi" "Raison et Foi".

J'ai eu le plaisir et l'honneur d'être au nombre de ses étudiants à l'université Paul Valéry de Montpellier et de le retrouver à Londres, avant la guerre 39-45 lorsqu'il y enseignait. Dans son ouvrage Dieu et la science (vers le Méta-réalisme), Jean Guitton interroge deux astro-physiciens Igor et Grichka Bogdorov, à partir des conclusions les plus pointues de leur discipline scientifique.

Leur recherche permet-elle aujourd'hui de dépasser le matérialisme et le déterminisme pour découvrir : « qu'en fait, la théorie scientifique rejoint la croyance religieuse au point que Dieu lui-même est désormais sensible, repérable, presque visible dans le fond ultime du réel que décrit le physicien ? »

Guitton constate que depuis 1900, la théorie quantique nous conduit à renoncer aux notions traditionnelles de matière, d'espèce et de temps, données illusoire d'hier !

La réalité fondamentale n'est pas connaissable : « Nous existons au travers de quelque chose et dont nous avons bien du mal à saisir la nature et ses étonnantes propriétés, mais qui se rapproche plus de l'esprit, que de la matière traditionnelle. "En mourant, je serai fixé" disait Jean Guitton ! A la fin de sa vie, il déclare : "Désormais, il existe non pas une preuve, Dieu n'est pas de l'ordre de la démonstration, mais un point de vue scientifique coordonnable aux conceptions proposées par la religion".

« Qu'est-ce que le réel ? quel rapport entre la conscience et la matière ? Pourquoi ya-t-il quelque chose plutôt que rien ? Que de questions insolubles... Tout se passe comme si l'im-

matérialité d'une transcendance, devenait l'un des objets possibles de la physique, comme si les mystères de la nature relevaient d'un acte de foi. »

\* \* \*

Dans la même ligne, mais à partir du témoignage de dix-neuf savants, Jean Delumeau nous conduit à la rencontre de spécialistes de l'astronomie, de la biologie, de la chimie, de la géologie, de l'informatique, des mathématiques... tous dans la joie de leur découverte de l'univers, nous disent comment leurs études et leur foi progressent ensemble et comment ils concilient leurs convictions chrétiennes et leurs travaux de chercheurs. Chacun témoigne à partir de son expérience spirituelle et du domaine scientifique qui lui est propre.

Une idée force dessine l'axe central de l'ouvrage : « l'aventure scientifique est constitutive de l'histoire sainte de l'homme ». C'est-à-dire l'histoire de l'homme, quand il sait qui il est.

#### 4 - DEUX PASTEURS TEMOIGNENT.

Le professeur Gounelle s'interroge sur "parler de Dieu", c'est le titre de l'un de ses derniers livres. Tout au long de l'ouvrage il dialogue avec le lecteur s'opposant à une foi aveugle, A. Gounelle affirme la crédibilité de Dieu et défend simultanément un christianisme humaniste et un humanisme chrétien « parler de Dieu, ce n'est pas évoquer un principe abstrait, mais confesser le Vivant par excellence, en relation permanente avec nous et avec le monde, le Vivant qui s'engage dans l'histoire, qui apporte du nouveau, qui suscite un dynamisme

de croyants mobilisés pour le monde à venir ». A. Gounelle invite ses lecteurs à un véritable dialogue intérieur :

Il est nécessaire, aujourd'hui de réfléchir au contenu de la foi, le théologien doit présenter un discours théologique crédible : « on s'efforcera de découvrir ce que les doctrines classiques ont voulu dire en leur temps, on le dira autrement, en fonction des coutumes, des références, des manières de voir et de penser d'aujourd'hui ... On se trompe quand on répète purement et simplement les formules traditionnelles (elles ne conviennent plus), on s'égare quand on les rejette (elles ont beaucoup de valeur et expriment des vérités)...

Nous sommes appelés à les comprendre et à les réinterpréter. Un grand nettoyage s'impose pour que le discours sur Dieu demeure crédible. On a d'ailleurs commencé à l'entreprendre, avec une prudence peut-être excessive, dans la théologie contemporaine, aussi bien catholique que protestante...

Un Dieu crédible ne nous demande pas de renoncer à l'intelligence, et ne la gouverne pas non plus par la force. Il respecte notre humanité, c'est-à-dire notre liberté et notre réflexion. Un discours crédible sur Dieu tisse des liens entre la foi, la science, la culture, l'expérience, sans terrorisme, sans réduction ni annexion, en laissant à chaque domaine sa spécificité propre, mais en refusant de les dissocier. L'affirmation de la crédibilité de Dieu appelle une foi intelligente et une intelligence croyante. »

Dans son dernier chapitre A. Gounelle entraîne son lecteur dans une méditation sur Dieu, le Dieu de Jésus-Christ. Plus que de savantes définitions, ce qui compte pour nous, c'est que Dieu « sans cesse nous mobilise, nous entraîne et nous mette à l'œuvre pour faire advenir autre chose que ce qui est ! Il nous interdit la résignation. Il nous appelle à une espérance active. Sa puissance fonde l'être de l'avenir... la possibilité du renouveau ».



Nous voici arrivé au dernier texte auquel notre enquête s'est arrêtée.

\* \* \*

Jean-Paul II dans son Encyclique « *FIDES ET RATIO* » (14 septembre 1998) commence par un rappel adressé à tout homme par le sculpteur du Temple des Delphes : "Connais-toi, toi-même".

Ensuite il évoque le lent cheminement de la recherche humaine pour connaître la vérité et note combien en cette aube du nouveau siècle et du nouveau millénaire nous sommes pauvres.

L'humanité a perdu l'espérance de pouvoir recevoir de la philosophie des réponses définitives sur le sens et le fondement ultime de la vie humaine personnelle et sociale.

Jean-Paul II adresse son Encyclique aux Evêques et leur déclare : « La Foi et la Raison sont comme les deux ailes qui permettent à l'esprit humain de s'élever vers la contemplation de la vérité. C'est Dieu qui a mis au cœur de l'homme le désir de connaître la vérité et, au terme de Le connaître lui-même afin que Le connaissant et L'aimant, il puisse atteindre la pleine vérité sur lui-même. »

Jean-Paul II examine alors, au travers de l'histoire d'Israël et de l'Eglise, la longue marche du peuple de Dieu appelé par la révélation à la sagesse, à l'intelligence du monde et de sa vocation. Il souligne l'importance de la réflexion philosophique, de la raison. La parole de Dieu vient nous garder de tout dérapage vers l'idolâtrie et la vanité. Lorsqu'il oublie la parole de Dieu, l'homme oublie sa condition et s'établit juge et maître de son destin et du monde. Lorsqu'il est ébloui par la puissance de sa science et de ses techniques, l'homme se veut le maître de sa vie et de l'univers.

Le Pape souligne l'état inquiétant du monde où de nombreux auteurs par leur critique destructrice de toute certitude, ignorant les distinctions nécessaires, contestent également les certitudes de la foi, « ce nihilisme trouve en quelque sorte sa confirmation dans l'expérience terrible qui a marqué notre époque. A l'optimisme rationaliste d'hier, succède pour beaucoup, en cette fin de siècle, la tentation du désespoir ».

Jean-Paul II appelle les évêques, les théologiens, les philosophes à revenir à la parole de Dieu, à recevoir d'elle l'intelligence de la foi et la sagesse de la raison.

Il termine l'Encyclique en s'adressant à tous les hommes :

« A tous, je demande de considérer dans toute sa profondeur l'homme, que le Christ a sauvé dans le mystère de son amour, sa recherche constante de la vérité et du sens. Divers systèmes philosophiques, faisant illusion, l'ont convaincu qu'il est le maître absolu de lui-même, qu'il peut décider d'une manière autonome de son destin et de son avenir en ne se fiant qu'à ses propres forces. La grandeur de l'homme ne pourra jamais être celle-là. Pour son accomplissement personnel, seule sera déterminante, la décision d'entrer dans la vérité, en construisant sa demeure à l'ombre de la sagesse et en l'habitant. C'est seulement dans cette perspective de vérité, qu'il parviendra au plein exercice de sa liberté et de sa vocation, à l'amour et à la connaissance de Dieu, suprême accomplissement de lui-même. »

### *QUE PEUT-ON DIRE DE LA RAISON ET DE LA FOI AU SEUIL DU XXI<sup>e</sup> SIECLE ?*

Nous avons vu que la foi peut vaciller, paraître s'éteindre lorsque la Raison oublie ses limites. Que la Raison peut s'interroger sur les réalités de la foi, lorsqu'elle voit la société vaciller sur ces fondements et au bord du chaos.

Nous avons vu que la Raison peut déraisonner lorsqu'elle prétend à "hauteur d'homme" juger de ce qu'honnêtement, elle doit reconnaître ignorer.

Nous avons vu que nul n'est à l'abri du doute et de la déraison. On vit par la foi, on ne la possède pas.

Le doute s'est installé partout. Il met en question tout ce qui hier était indubitable, doute sur la réalité du monde et sur la valeur de la raison. Notre temps comporte une étrange coexistence entre la foi au progrès, la foi dans les vertus pratiques des sciences et des techniques et la montée de la peur, de l'angoisse, du désenchantement et du désespoir. Notre science nous fait déraisonner, en nous cachant notre profonde situation d'ignorance sur les questions fondamentales de notre origine, de notre fin et du sens de notre vie, notre vie de passant !

De nos origines, dans le meilleur des cas, nous pouvons connaître le merveilleux amour qui nous a appelés à l'existence, l'amour de nos parents, mais « tout en portant au cœur la pensée de l'éternité » nous ignorons tout de l'avenir, hors des promesses de la Parole, de l'Évangile.

Il nous faut garder droite raison. Elle nous conduira comme une boussole dans les choix nécessaires pour fuir l'absurdité, le désespoir, la folie, et surtout les idolâtries. Nos paroles sont des signes, quel que soit le langage utilisé, y compris les derniers langages qui font courir les hommes, comme s'ils avaient enfin trouvé la solution dernière, grâce au web ou à l'Internet.

Là où nous risquons de nous éloigner des paroles des enfants, des poètes, des saints, pour nous égarer vers des rêves de vent et de vide.

Ce que les siècles qui nous ont précédés ont enfanté de solide, ce qui a donné sens, force et beauté en ce monde, vient de l'écoute d'une Parole qui vient d'ailleurs, qui vient d'en haut ! Socrate parle à ses juges d'une justice d'en haut

Jésus nous appelle toujours "à naître de nouveau".

*Post-Scriptum*

La revue *Esprit* avait déjà consacré dans le numéro spécial 4-5 d'avril-mai 1986, un numéro entier portant comme titre : « La religion sans retour ni détour » avec comme sous-titre une question : « Le christianisme a-t-il un avenir » ?

Je suis naturellement très attentif à tout ce qui se publie sur le thème de l'exposé que je vous propose aujourd'hui et il n'est pas question que j'essaie de faire la synthèse de ces publications, mais je vous signale le *Monde des livres* du 24 décembre 1999 qui donne plusieurs pages sur ce thème.

*MERCREDI 26 JANVIER 2000 :*

*L'ACADÉMIE DE NÎMES  
REÇOIT LES JOURNALISTES DU CLUB DE LA PRESSE*

Une assemblée de trente-six érudits composée d'un tiers de protestants, d'un tiers de catholiques, et d'un tiers de "sauvages", un hôtel particulier du XVII<sup>e</sup> siècle dans une rue "hors du temps", une bibliothèque de 7.500 ouvrages dont certains extrêmement rares, et un acte de naissance daté du 10 août 1682, signé de la main de Louis XIV : l'Académie de Nîmes impose le respect que l'on doit à une institution qui a su traverser les épisodes parfois tragiques de l'Histoire tels que la révocation de l'Edit de Nantes et la Révolution de 1789. L'Académie de Nîmes ce sont 300 ans passés au service du rayonnement intellectuel de notre ville.

En recevant le Club de la Presse à l'initiative de l'un de ses membres, Daniel-Jean Valade, cette vénérable institution nîmoise a voulu montrer son ouverture vers le monde extérieur.

C'est ainsi que les ouvrages que contient sa bibliothèque sont accessibles aux chercheurs et aux étudiants. Les sujets qu'elle traite au fil de ses séances sont en prise directe avec les réalités socio-économiques de notre région, et les communications qui en ressortent sont elles aussi offertes à la curiosité de ceux qui s'en donnent la peine.

Autre signe d'ouverture, elle a décidé à partir de cette année d'attribuer un prix de 10.000 F à un étudiant (ou une étu-

diante) destiné à récompenser une étude sur Nîmes ou sur le Gard. Le Prix 2000 a ainsi été attribué à Céline Missonier pour *Les édifices religieux du XI<sup>e</sup> jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle dans les vallées de la Cèze et de la Tave*.

Installée depuis 1919 dans l'hôtel Guiran au 16, de la rue Dorée, l'Académie de Nîmes (la plus ancienne des académies de province) a toujours vécu de legs et de dons, le plus célèbre d'entre eux émanant de Jean François Séguier, mais les taux d'intérêts ne sont plus ce qu'ils étaient et la docte assemblée devra prochainement faire appel aux collectivités locales.

Sous la bienveillante autorité de son nouveau président Jean Goujon et de son Secrétaire perpétuel Jean Ménard, l'Académie de Nîmes a montré aux journalistes du Club que "grand âge" ne signifie pas obligatoirement endormissement... Mais qui en doutait ?

Réf. : *Imago* n° 47, février 2000, page 4.

## SÉANCE DU VENDREDI 4 FÉVRIER 2000

Cette séance est présidée par M. Jean Goujon.

*Sont présents* : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M. Marc Chausse, M<sup>gr</sup> Robert Dalverny, M. Robert Debant, M<sup>me</sup> Hélène Deronne, M. Gilles Dervieux, M. le docteur Pascal Goujet, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M<sup>me</sup> Catherine Marès, M. Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Charles Puech, M. Jean-Marc Roger, M. George Sapède, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, M. le bâtonnier Jean Ménard

*Sont excusés* : M. Gabriel Audisio, M. André Costabel, M. Christian Liger, M. le docteur Lucien Simon, M. Aimé Vielzeuf.

---

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

### *Correspondance*

- Lettres de M<sup>me</sup> Agussol, M. Galtier, M<sup>me</sup> Hermann, M<sup>me</sup> Teulon Lardic, M<sup>me</sup> Paulhan, M. Combes, M. Bastide, remerciant notre Compagnie de leur élection en qualité de correspondant.
- Invitation à l'exposition organisée par l'amicale des gérillos espagnols le 10 février à 18 h 30 à l'Espace Gard.
- Conférence de M. Dugas « Ma Camargue en toutes lettres » le 15 février à 19 h au Centre Vauban.
- L'Académie de Versailles nous adresse son programme du 1<sup>er</sup> trimestre 2000.
- A Carré d'Art conférence de M. Jean-Yves Empereur sur « Découvertes récentes à Alexandrie », le 1<sup>er</sup> février 2000.  
A noter que M. Empereur a été reçu en notre hôtel ce même jour et a visité nos locaux.
- Une invitation aux Arènes du Livre le 4 février 2000.

### *Information*

- L'Académie d'Aix nous invite à sa séance solennelle du 11 février prochain, ainsi qu'à celle d'Arles le dimanche 13 février à 18 h.
- 1<sup>er</sup> mars à 19 h 30, table ronde sur Ludovic Masse au Centre d'études catalanes à la Sorbonne.

### *Communication*

C'est notre confrère Pierre Chillet, correspondant de notre Compagnie qui prend la parole, après avoir été accueilli par le Président.



Le sujet traité est « La légende des *hippies* en Cévennes ».

Souvenirs personnels, anecdotes recueillies au cours de ses recherches, l'orateur nous présente une communication pleine de vie et de souvenirs récents. Bien entendu un tel sujet devait permettre à des nombreux confrères de donner leur point de vue, ce fut le cas de M<sup>me</sup> Hélenne Deronne, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M<sup>gr</sup> Robert Dalverny, M. le pasteur Roger Grossi, M. Paul Maubon, M<sup>me</sup> Catherine Marès, M. Yvon Pradel, M. Charles Puech, M. Daniel-J. Valade...

Le président remercie notre confrère qui est applaudi par l'ensemble des auditeurs.

La séance est levée à 18 h.

---

SÉANCE DU VENDREDI 18 FÉVRIER 2000

Cette séance est présidée par M. Jean Goujon.

*Sont présents* : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M<sup>gr</sup> Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. le pasteur Pascal Gouget, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Charles Puech, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. Daniel-J. Valade, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard.

---

Le Secrétaire perpétuel prend la parole et informe ses confrères du décès du docteur Préneron, correspondant de notre Compagnie ainsi que du décès de M. Lopez, le gardien de notre immeuble.

Notre Compagnie a appris la disparition de M<sup>me</sup> Adrienne Durand-Tullou ; nous renouvelons nos condoléances aux familles.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

*Intervention de M. Aimé Vielzeuf*

Notre confrère fait connaître que sur la demande du Président et afin de répondre à ses désirs, il effectuera le plus régulièrement possible des comptes rendus de nos travaux dans les colonnes du *Midi-Libre*.

*Correspondance et informations*

- Nous avons reçu le programme des conférences organisées par l'Académie d'Arles pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2000.
- Invitations à la conférence de M<sup>me</sup> Barbet à la faculté d'Avignon le 29 février à 17 h 30.
- A l'inauguration de l'amphithéâtre Max Rouquette à la faculté Paul-Valéry, à Montpellier, le 22 février à 18 h.
- La société des antiquaires de Picardie reprend contact avec notre Compagnie après un long silence dû, semble-t-il, à des problèmes financiers.

*Communication*

Le Président Jean Goujon présente un orateur.

Notre confrère Thierry Martin a choisi comme thème de son travail, le sujet suivant : « Un homme d'art au service des lettres, Pierre-André Benoit ».

M. Martin va nous faire connaître un personnage hors du commun, né le 15 septembre 1921 à Alès. Il montre très tôt un goût immodéré pour la littérature et la poésie. 1950 sera une date clé dans son œuvre avec la publication de nombreux ouvrages illustrés.

Il disparaît en 1993, mais sa présence subsiste car en 1986 P.A.B. avait fait don de l'ensemble de ses collections à la ville

d'Alès et à la Bibliothèque nationale. Sa demeure est aménagée en musée abritant de nombreuses expositions.

Le Président remercie M. Martin pour cette communication et ouvre le débat.

De nombreuses questions sont posées sur la vie de cet écrivain par nos confrères.

De chaleureux applaudissements terminent cette séance, levée à 17 h 45.



## SÉANCE DU VENDREDI 17 MARS 2000

Cette séance est présidée par M. Jean Goujon.

*Sont présents* : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M. Marc Chause, M. André Costabel, M<sup>gr</sup> Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. Guilhem Fabre, M. le docteur Pascal Gouget, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Jean-Marc Roger, M. Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard.

*Sont excusés* : M<sup>me</sup> Hélène Derone, M. Gilles Dervieux, M. Louis Durteste, M. Christian Liger, M<sup>me</sup> Catherine Marès, M. Charles Puech.

---

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

### Informations

Notre confrère Pierre-Marie Michel nous fait connaître que les manifestations prévues pour l'inauguration du site du Pont du Gard auront lieu au début juin. Notre Compagnie recevra des invitations.

– Le jeudi 23 mars, à Carré d'Art, le club des bibliophiles remet des ouvrages à cette bibliothèque.

– Le samedi 18 mars a été inaugurée l'école maternelle et primaire Edgard Tailhades par le Maire de Nîmes et le premier adjoint en présence de M<sup>me</sup> Georgette Tailhades.

– Le dimanche 19 mars, la distribution des prix du club Richelieu international a été présidée par notre confrère Jean Goujon.

– Invitation à l'exposition Christian Iglesias le 10 mars, à 18 h 30, ainsi qu'à la séance de rentrée à l'Académie d'Angers.

– Invitation au colloque Jean-Paul Sartre à Perpignan, les 10 et 11 mars.

– Notre confrère M<sup>gr</sup> Dalverny donne une conférence le 11 mars, à 15 h, sur « Histoire du Jubilé », salle Galice.

– Conférence de M<sup>me</sup> Barbet, directeur de recherches au C.N.R.S. sur « Les cités du Vésuve », le 29 février à Avignon.

– Invitation au vernissage d'une exposition, Galerie Louis Carré, à L'Isle-sur-Sorgue, le 10 mars, à 18 h.

– Le Salon du livre se tiendra à Paris, du 17 au 22 mars

– Le mardi 28 mars, centre Vauban, conférence de M<sup>me</sup> Patricia Boyer sur « Le Languedoc et le Roussillon face aux mutations internationales de l'après-guerre ».

– La société La Diana du Forez, reprend contact avec notre Compagnie.

– L'OPAG nous informe de son assemblée générale le 20 mars, à 14 h 30.

### *Correspondance*

– Lettre de M<sup>c</sup> Emery Reinaud, relatif à l'état de santé de notre confrère M<sup>me</sup> Janine Reinaud.

– De notre confrère M. Pascal Gouget nous proposant une visite des locaux de l'école de l'ADN nouvellement inaugurée.

### *Hommage*

– Notre confrère Aimé Vielzeuf remet à notre Compagnie un nouvel ouvrage *Les Lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale dans le département du Gard*.

### *Communication*

Notre confrère Pierre-Marie Michel a choisi comme thème de son travail : « Guillaume II de Joyeuse, un méconnu de l'histoire ».

Notre confrère a eu l'amabilité de préparer pour chaque auditeur un dossier permettant de suivre le déroulement de la vie de cette famille, toujours tumultueuse.

C'est une analyse totale de la généalogie de la maison de Joyeuse qui nous est présentée. Notre confrère a dû procéder à de nombreuses recherches afin de faire le point et pouvoir suivre les liens familiaux existant entre les diverses générations qui se sont succédé des environs de 1268 jusqu'en 1693...

De vifs applaudissements clôturèrent cet exposé ; vont intervenir MM. Robert Debant et Pierre-Albert Clément.

Après les remerciements du Président, la séance est levée à 18 h.

## SÉANCE DU VENDREDI 31 MARS 2000

Cette séance est présidée par M. Jean Goujon.

*Sont présents* : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M. André Costabel, M<sup>gr</sup> Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. Louis Durteste, M. le docteur Pascal Gouget, M. le pasteur Roger Grossi, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M<sup>me</sup> Catherine Marès, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Jean-Marc Roger, M. le père Christian Salenson, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard.

*Sont excusés* : M. Marc Chausse, M. Lucien Freinaud, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Christian Liger.

---

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

M<sup>me</sup> Lassalle intervient pour faire état d'une lettre reçue par L'Ecole antique ayant trait à la « Maison Séguier, dit hôtel



Séguier », et s'étonne du fait que notre Compagnie n'ait pas été informée des projets de la municipalité à ce sujet.

### *Informations*

- L'Académie de Dijon et celle d'Anger nous adressent le programme de leurs travaux pour le second trimestre 2000.
- Le Maire de Bédarieux nous invite à une semaine de littérature hispano-américaine du 24 au 31 mars.
- Villeneuve-sur-Lot organise son Salon du livre, du 30 mars au 2 avril.

### *Correspondance*

- Lettre du Cadir nous invitant à la remise des prix du concours de la Résistance, le 24 mai, à 15 h.
- Notre confrère Michel Courty nous fait part de l'organisation du spectacle de danses et chansons provençales le 22 avril à Cavaillon.

### *Réception d'un nouveau confrère - Membre résidant*

Il appartient au président Jean Goujon d'accueillir notre nouveau confrère appelé à siéger au fauteuil précédemment occupé par M. le professeur Bosc.

Notre Président va présenter à notre Compagnie le docteur Cavalier, élève et disciple du professeur Bosc.

Le Président va dresser un résumé fort précis de la vie familiale, professionnelle du docteur Cavalier et de ses nombreuses activités.

Le Président va mettre en évidence le rôle primordial que tient notre confrère au sein de l'Eglise réformée, et son action constante dans les milieux protestants.

Il appartient au docteur Cavalier de faire l'éloge de son prédécesseur. Il appela les mérites du professeur Bosc auprès duquel il a travaillé durant de nombreuses années, et qui fut son véritable maître.

Ces deux allocutions sont jointes au présent procès-verbal.

De nombreux parents et amis assistaient à cette sympathique cérémonie.

Des applaudissements très nourris clôturèrent ces interventions, alors que le Secrétaire perpétuel, selon la tradition, proposait à tous nos auditeurs de se rendre dans les salons du premier étage afin de pouvoir s'entretenir plus directement avec notre nouveau confrère.

Séance levée à 18 h 15.

---

### RÉCEPTION DU DOCTEUR BERNARD CAVALIER

Monsieur,

Vous êtes le bienvenu parmi nous. En ces lieux, notre Académie déroule des fastes bien modestes et travaille avec autant de discrétion depuis plus de trois-quarts de siècle, mais elle y poursuit une œuvre patiente entreprise sous Louis XIV, voici plus de trois cents ans, l'âge de notre institution.

Elle s'honore de qualités, disons mêmes de vertus, qui lui sont largement reconnues et qui n'ont jamais subi de défaillances : la tolérance, le sens de la mesure, bien entendu le goût du savoir et du beau langage et l'extrême courtoisie de confrontations entre gens de culture profonde quoique le plus souvent trop cachée.

Dès lors seule notre tendance séculaire à la modestie, qui est non un carcan mais un bouclier, nous empêche de clamer bien fort que nous sommes des humanistes mais, vous le découvrirez bientôt, nous le sommes !

Pour préserver ce patrimoine le choix de ceux et celles qui tour à tour composent notre Compagnie est d'une particulière importance. Après ce bref résumé de ce qui fait notre histoire et notre éthique, vous comprenez, monsieur, que ce n'est pas mince compliment que de vous dire en toute sincérité que vous êtes ici à votre place.

Vous y avez de nombreux titres et une solide armure avant même votre adoubement. Vos mérites sont éminents. Mais je vous connais déjà suffisamment pour deviner avant que de les évoquer, sans pouvoir les citer tous, faute de temps, que vous serez heureux qu'en tout premier lieu je retienne cette considération, à vos yeux primordiale, que vous avez été choisi pour succéder à l'un des meilleurs d'entre nous, le professeur René Bosc.

Vous nous direz, avec le respect, la ferveur, la gratitude du disciple, ce qu'il fut pour vous et ce que vous estimez lui devoir !

Je crains même à cet égard un excès de modestie de votre part. Aussi pour vous mettre en garde je me permets de vous renvoyer à trois des quatre évangélistes qui rapportent ces mots de Jésus, dans la version la plus concise, celle de saint Luc : « Le disciple n'est pas au-dessus de son maître, mais tout disciple bien formé sera comme son maître. »

Dans l'éloge de René Bosc, je ne vous précéderai que pour souligner que René Bosc fut non seulement un confrère remarquable de notre Compagnie, mais également un homme de science, un homme d'esprit et de culture, un homme de cœur, un homme de conviction.

En vous, le disciple, j'ai vite retrouvé ces traits de l'"honnête homme" avec cette petite flamme, cette étincelle, devenue bien rare dans le monde actuel, qui suscite chez ceux qui n'ont pas reçu cette grâce, curiosité, admiration, envie souvent, et qui révèle l'Homme de Foi, car intelligence et générosité ne peuvent tout expliquer.

Avant la formation de ce maître éminent, vous aviez reçu celle de votre famille, une famille exemplaire dans les jours heureux comme dans les épreuves.

Elle était d'origine cévenole. Nombreux sont ici ceux qui ont dans les Cévennes des racines ou tout au moins, comme moi, des attaches anciennes.

Bien souvent nous avons entendu dans cette salle exalter les vertus cévenoles. A mes yeux et sans flagornerie le meilleur discours est le plus récent prononcé par celle qui m'a précédé dans cette charge M<sup>lle</sup> Viala, lorsqu'elle accueillait en décembre le père Salenson à qui vous allez ravir le titre de benjamin d'élection.

Admirateur inconditionnel du talent de M<sup>lle</sup> Viala, j'ai particulièrement savouré ses propos sur les Cévennes car le père Salenson est natif de Saint-André-de-Majencoules.

Nous étions loin du stéréotype trop souvent répété d'une Cévenne mythique, virtuelle ou tout le moins fortement réductrice, née sous la plume d'un talentueux écrivain dont l'imagination avait créé une Cévenne uniculturelle.

Votre grand-père paternel, monsieur, est né à Valleraugue, bien proche de Saint-André par cette route charmante qui longe au fond de la vallée une rivière presque toujours tranquille.

Votre grand-mère paternelle, elle, était du Collet de Dèze, vos autres grands-parens, les Clauzel et les Berthézéne, étaient issus de la vallée de la Pieyre au pied du Col du Pas.

Lors même que deux villages cévenols sont séparés non par un souriant vallon mais par quelque massif granitique ou schisteux, péniblement cultivé dans les traversiers, faïsses ou bancels, tout comme ce vocabulaire la Cévenne est diverse, ce qui fait sa richesse mais aussi, ce qui fait sa grandeur, dans l'attachement à certaines valeurs : l'amour du travail même ingrat, la probité, la loyauté, le sens du devoir, le culte de la liberté, la fidélité à ses croyances.

Telle est, je crois, l'identité cévenole.

Cependant le cévenol que vous êtes, va naître à Metz, cette superbe ville, blottie dans les méandres de la Moselle, où la lourde mais imposante architecture de l'époque germanique n'écrase pas trop le charme médiéval de la cathédrale, de Saint-Pierre-aux-Nonnains ou du délicieux cloître de la rue Aux Ours qui abrite aujourd'hui le cercle des officiers de cette importante garnison, ou encore le Temple dans un bosquet tout au bout de la presqu'île.

Certes il n'y a rien que d'honorable à naître en Lorraine, ce qui fait de vous le concitoyen de Jeanne d'Arc ou presque.

En fait cette localisation de votre venue au monde fut dictée par la carrière de votre père, ingénieur des Mines de haut rang.

Affecté aux Mines du bassin de Lorraine, il les avait quittées au début de la guerre pour Carmaux où, résistant, il s'employa à paralyser les envois de charbon en Allemagne, avant de prendre la tête d'un maquis.

Dès la fin de la guerre il revient en Lorraine pour remettre en état les mines que les Allemands ont noyées à leur retrait.

Et voilà pourquoi vous êtes né à Metz, le 15 novembre 1946. Vous étiez le sixième enfant d'une fratrie de sept, dont l'aînée était venue au monde en 1939 et dont six, trois garçons et trois filles, sont encore vivants.

Mais alors que vous n'aviez que neuf ans, votre père décède, âgé seulement de quarante-cinq ans.

Votre maman se trouve seule avec la charge de six enfants dont la plus grande a dix-sept ans. Elle revient à Nîmes où vos parents avaient acquis un appartement en vue de leur retraite. Les six enfants feront tous, grâce à cette mère courageuse et solide, d'excellentes études et tous réussiront dans la vie.

Vous-même entrez au lycée Daudet et avez comme professeur de mathématiques notre regretté confrère M. Nadal.

C'est un premier clin d'œil de l'Académie. Il y en aura d'autres !

Après le baccalauréat de sciences expérimentales, c'est la faculté de médecine de Montpellier.

La soutenance, en 1978 de votre thèse – dont le sujet est « Exploration fonctionnelle respiratoire chez l'enfant » – suit de quelques mois votre certificat de spécialisation de pédiatrie et puériculture. Il y aura dans les années suivantes le certificat d'immuno-allergologie clinique, le certificat d'université de biologie et médecine du sport, plus tard le diplôme interuniversitaire d'accueil des urgences pédiatriques.

Dans vos dernières années d'études vous avez été à Nîmes interne faisant fonction pendant quelques mois dans le service de notre confrère le docteur Simon, puis dans celui du professeur René Bosc avec qui vous travaillerez longtemps en tant que médecin attaché à son service de néonatalogie qui est aujourd'hui celui du professeur Lesbros.

Par deux fois encore l'Académie vous faisait signe.

Installé à Nîmes en exercice libéral, vous gardez un lien étroit avec la médecine hospitalière puisque vous êtes attaché non seulement au service de néonatalogie mais encore à deux maternités qui ont fusionné à Grand Sud et aussi pour la médecine du sport chez l'enfant.

Ces dernières années vous avez encore accepté la charge de la formation des équipes obstétricales libérales de la ville de Nîmes et celle de cours aux écoles de sage-femmes au C.H.U., de puéricultrices du C.H.U. et d'infirmières de Nîmes.

Vous êtes en outre de ceux qui, non contents d'avoir spectaculairement fait diminuer la mortalité infantile en Occident, apportez votre savoir et votre générosité dans d'autres régions du monde. Nous le verrons.

Votre vie professionnelle bien ordonnée laisse sa juste place à la vie familiale.

Vous vous êtes marié pendant vos études à vingt-trois ans. L'atavisme montagnard a peut-être joué son rôle, guidant vos pas jusqu'aux Alpes ? Vous avez épousé une Savoyarde de Bourg-Saint-Maurice. Elle a continué à Montpellier ses études entreprises à Chambéry. Mariés très jeunes, vous avez déjà trois grands enfants, dont l'aîné a vingt-huit ans. Ensemble ils pourraient constituer une académie pluridisciplinaire avec un conservateur du site d'Angkor, sous l'égide de l'Unesco, un agronome, un étudiant en génie aéronautique. Goûts divers mais d'égale richesse, à l'image de leurs parents.

Votre double activité libérale et hospitalière, ces enseignements s'accompagnent encore de publications, dont plusieurs conjointement avec le professeur René Bosc, sur la mort de l'enfant, de votre mémoire sur la rabdanmyélite pour le diplôme interuniversitaire.

Vous participez à la vie de l'association "Les Lampions" pour la formation des médecins et du personnel médical s'occupant d'enfants avec plusieurs missions au Vietnam. Ce dernier engagement me confirme qu'il est chez certains bien malaisé de distinguer valeur professionnelle, valeur humaine et témoignage spirituel ; tel était le maître, tel est le disciple.

Peu de gens ignorent que vous assurez, en outre, un important service dans l'Église comme prédicateur laïc, conseiller presbytéral, conseiller de paroisse et que vous participez à des émissions de radio sur l'éthique médicale.

Et vous trouvez encore le temps de faire de la marche et de grands voyages. Sans doute est-ce là le secret de votre équilibre.

Quel temps, quelle place allez-vous pouvoir réserver à notre Académie ?

Comment pourra-t-elle, elle aussi, bénéficier de tant de dons et de dévouement ?



Je vous sais trop bien organisé pour douter de l'ampleur de votre participation à nos travaux et je gage qu'elle sera de qualité, utile, agréable.

Nous vivons une époque où les problèmes de l'enfant ont pris une grande importance. On lui a donné davantage "la parole" mais que peut-il dire, qu'il est difficile de le comprendre et plus encore de le convaincre qu'il existe des limites que trop souvent famille et école n'ont pas su lui inculquer.

Vous arrivez chez nous, monsieur, bien jeune mais riche de ce que vous avez fait, de cette armure de chevalier que vous avez forgée vous-même.

Soyez-en remercié et longue vie parmi vos confrères de l'Académie de Nîmes.



*RÉPONSE DU DOCTEUR CAVALIER*

Monsieur le Secrétaire perpétuel,  
Mesdames et messieurs les membres de l'Académie,  
Chère madame Bosc,  
Mesdames et messieurs,

Je vous remercie, monsieur le Président, des paroles que vous venez de prononcer à mon égard. Elles me flattent et m'encouragent mais je ne sais si mes mérites les justifient pleinement.

Lorsque par la bouche de Daniel Valade, à qui ma présence ici doit beaucoup, vous m'avez offert la possibilité d'entrer dans cette Académie, après un moment de stupéfaction, je me suis demandé si je n'allais pas décliner un tel honneur. "Homme de terrain" comme il est l'usage de le dire aujourd'hui, rien, me semble-t-il, ne m'avait préparé à une telle éventualité. Lorsque j'ai su qu'il s'agissait de succéder au professeur René Bosc, mon doute n'a fait que grandir.

Je me suis demandé, si tel le prophète Jonas, je n'allais pas prendre mon bâton de pèlerin pour suivre, avec résolution, une route diamétralement opposée à celle qui m'était proposée.

Mais à la réflexion, je ne pouvais qu'être séduit par l'idée d'entrer dans une Académie qui fut pendant longtemps être le seul forum où des communautés déchirées pouvaient se retrouver et maintenir le dialogue nécessaire à toutes les réconcilia-

tions. Cette Académie n'affirme-t-elle pas en effet que « Respectant toutes les croyances, indifférente aux contingences de la politique, elle se veut un foyer d'humanisme où toutes les convictions se côtoient et cohabitent sans heurt ». La franchise m'invite à ajouter qu'il est des honneurs auxquels il est difficile de renoncer. Pensant à la surprise, mais surtout à la joie qu'auraient ressentie mes parents, s'ils m'avaient vu ici en ce jour, à la fierté de ma femme et de mes enfants, j'ai décidé de laisser les choses suivre leur cours confiant en votre sagesse et me laissant guider par elle.

« A mon destin désormais mon délice, j'obéirai comme un prédestiné » ai-je un jour griffonné sur la pochette d'un disque acheté dans mon adolescence. Avec presque quarante ans de recul, je me décide enfin à suivre ce conseil de Baudelaire !

Vous avez décidé de m'accueillir parmi vous. Je vous suis reconnaissant de la confiance que vous m'accordez, j'essaierai de m'en rendre digne.

Citant Henri Michaux dans l'un de ses derniers ouvrages, Jean d'Ormesson écrit : « La jeunesse, c'est quand on ne sait pas ce qui va arriver ». S'il en est vraiment ainsi, accordez-moi une prime de jeunesse en ces lieux et donc votre indulgence.

Je vous remercie de l'honneur que vous me faites, honneur redoutable, car je sais qu'à travers l'élève que vous distinguez aujourd'hui, c'est à celui qui fut son maître en pédiatrie que vous rendez un dernier hommage.

Je ne peux en effet m'empêcher de penser que ce jour ne saurait être exempt de gravité et d'émotion tant il est lié à la disparition de l'homme qui fut votre confrère, à qui je suis depuis si longtemps lié par une amitié respectueuse, une communauté de pensée spirituelle et dont je me sens humblement un disciple.

Si dans la vie de chaque homme, il en est d'autres dont l'influence est déterminante, le professeur René Bosc fut pour moi de ceux-là.

Lorsque je l'ai connu au début des années 70, je terminais mes études de médecine, encore hésitant sur l'orientation que j'allais donner à ma carrière. La chance a voulu que je travaille dans son service, et il est certain que la suite de mon existence en a été profondément transformée. C'est, en effet, à son contact qu'est né chez moi le désir d'approfondir cette spécialité de la médecine qui m'effrayait tant avant qu'il me la fasse découvrir.

Le Professeur René Bosc est né à Marseille, le 8 juin 1915. Son père y exerçait la profession d'avocat. Comme il aimera plus tard le rappeler, sa famille paternelle était originaire de Nîmes, où le père de son arrière-grand-père était tanneur.

La tannerie ne permettant pas de nourrir une nombreuse famille, son arrière grand-père émigra à Marseille, où il fit souche et devint armateur.

C'est à la suite de la nomination de son père comme Professeur de procédure civile à la Faculté de Droit de Montpellier, que le jeune René et sa famille allèrent s'installer dans cette ville.

A la fin de ses études secondaires, il entre à la Faculté de Médecine et passe le concours de l'internat avant d'être nommé interne des hôpitaux en 1938.

Mobilisé le 16.09.1939, il fait campagne contre l'Allemagne sur le front d'Alsace comme médecin auxiliaire. Démobilisé en août 1940, il revient dans le midi, épouse Françoise Cabouat, dont le père, chirurgien bien connu dans notre ville fut membre résidant de cette Académie. De leur union naîtront six enfants, Nicole, Marianne, Eric, Florence, Sylvie et Olivier.

Docteur en médecine et médaille d'or de l'internat en 1943, il commence son clinicat comme chef de clinique dans le service de médecine infantile en octobre de cette même année. Il exerce cette fonction jusqu'en juin 1946.

A la fin de cette période, il s'installe à Nîmes où il partage sa vie professionnelle entre son activité hospitalière et son activité libérale. Il exerce comme pédiatre exclusif, alors même que cette spécialité n'est pas encore reconnue par la Sécurité sociale. Reçu au concours de médecin des hôpitaux de 1947, il devient médecin adjoint des hôpitaux de Nîmes. La poursuite de sa carrière voit son activité hospitalière prendre progressivement le pas sur son activité libérale, qu'il ne cessera pourtant jamais totalement, gardant ainsi toujours un contact personnalisé avec les nombreux parents qui lui confient la surveillance de la santé de leurs enfants. En 1955, il crée le service des prématurés dont il assume la direction, devient médecin à temps partiel des hôpitaux de Nîmes en 1960, puis médecin à temps plein à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Il est alors tout à la fois chef des services de pédiatrie B, des prématurés, du service de pédiatrie du Grau-du-Roi et du foyer de l'enfance. Il le restera jusqu'à sa retraite.

Cette simple énumération montre combien sa vie aurait pu être remplie de ces seules activités. Il n'en a rien été, car, parallèlement à ce travail quotidien, son action médicale ne cesse de se poursuivre dans deux directions qui lui tiennent à cœur :

- l'enseignement et la recherche ;
- la pédiatrie sociale.

Tout au long de sa vie, il communique aux autres sa passion pour la pédiatrie en assurant un enseignement pratique, toujours adapté à son auditoire. Pendant son clinicat, il participe à la formation des étudiants en stage, il intervient ensuite dans toutes les écoles d'infirmières de Nîmes : Maison de

santé protestante, Croix-Rouge, Ecole d'Etat de la rue Kléber. Il prend la direction de l'école d'auxiliaires de puériculture dès sa création, en 1966, puis devient membre du conseil technique de l'école de sages-femmes en 1971. Bien évidemment, il participe de façon déterminante à la création de l'école de puéricultrices de Nîmes où il enseigne jusqu'en 1981. Il ne délaisse pas pour autant la discipline universitaire puisqu'il donne des cours de sémiologie médicale aux étudiants de première année du deuxième cycle tout en assurant un enseignement clinique dans son service. Il crée, avec le docteur Meynadier, un enseignement post-universitaire propre aux deux services de pédiatrie qu'ils dirigent l'un et l'autre. Tous les jeudis matin, médecins et internes se retrouvent à "la chapelle" pour présenter, discuter et commenter des observations difficiles ou démonstratives de tel ou tel type de pathologie. Il initie également une réunion bibliographique hebdomadaire dans son service. Son successeur, le professeur Daniel Lesbros aura à cœur de garder ces bonnes habitudes.

Lorsque j'y repense, je me dis qu'il avait fait siens les conseils que le professeur Robert Debré donnait à ses élèves : « Le diagnostic est une affaire de volonté. Refuser toute explication verbale, ne pas se contenter d'impression, avoir horreur des fausses explications, telles sont les prémices : Il faut aller au fond des choses, exiger des précisions et surtout ne pas renoncer à réussir, car c'est une lâcheté. En cas d'échec, ne pas se déclarer vaincu mais continuer à chercher encore. Bien entendu, il faut avant tout être instruit ; on ne l'est jamais assez. L'acquisition des connaissances doit être une perpétuelle hantise. »

De 1938 à 1979, il est auteur ou co-auteur de 78 publications dans lesquelles il étudie, au gré des différentes pathologies qu'il rencontre, de nombreux aspects de la pédiatrie. En

effet, en reprenant l'intitulé de ses publications, il est étonnant de noter que l'observation de cas cliniques constitue toujours le point de départ de ses recherches. Chez le professeur Bosc, derrière l'universitaire se cache toujours le médecin.

L'ensemble de ses activités d'enseignements et de recherches conduit à son intégration comme Maître de conférence agrégé en 1975.

La pédiatrie sociale a toujours stimulé son enthousiasme, et son intérêt. L'enfant dans son milieu l'a toujours intéressé. Je pense qu'il n'est pas anodin que sa thèse ait porté sur "les œdèmes de dénutrition", montrant ainsi, dès l'aube de sa vocation, son intérêt pour l'enfant souffrant, dans son milieu, et par son milieu. Il a assumé tout au long de sa carrière des responsabilités dans ce domaine. Son souci de prévention et de traitement des pathologies, dites sociales, explique sans doute son engagement dans des activités aussi diverses que celles de médecin du « Centre nourricier de l'Assistance publique du Gard », de médecin-chef de service du "Foyer de l'Enfance", de médecin-chef du "Préventorium de Montaury", de médecin consultant de pédiatrie à la "Maison d'enfants à caractère sanitaire et social d'Arrigas", de membre de la "Commission départementale d'orientation des infirmes mineurs" et membre occasionnel du "Conseil départemental de protection de l'enfance". Malgré tous ses engagements successifs, toutes ses activités, dont la liste n'est probablement pas exhaustive, il a bien conscience que nombre des problèmes sociaux peuvent et doivent être traités en amont de leurs manifestations cliniques. Le bon développement de l'enfant est le fruit d'une relation symbiotique entre lui, ses parents, et le milieu dans lequel il évolue. Sans doute cette certitude qui l'anime, le fait entrer à l'école des parents où il exerce d'importantes responsabilités tant au plan local que national puisqu'il est Président de la

Fédération nationale des Écoles de parents et éducateurs de septembre 1969 à 1974.

Je voudrais maintenant devant vous évoquer les principales caractéristiques de son action professionnelle, telles qu'elles me sont apparues lorsque je travaillais dans son service :

– *Le clinicien :*

Ayant un sens clinique aigu accompagné d'un grand esprit d'analyse et de synthèse, il enseignait qu'un interrogatoire minutieux suivi d'un examen clinique rigoureux est à la base de tout diagnostic pertinent. Les examens complémentaires, dont il ne niait pas la nécessité et dont il savait se servir ne venaient pour lui qu'afin d'étayer ou d'infirmer une hypothèse diagnostique. A la fin de chacun de ses examens cliniques, l'enfant était totalement examiné. Il s'attachait en particulier à rechercher les petits signes annexes, si souvent négligés, et pourtant si souvent utiles pour éviter les fausses routes et les erreurs de diagnostic. Leçons de sémiologie pratiques dont je ne cesse de m'inspirer.

– *Le chef de service :*

Il n'était pas toujours un "patron" facile. Nous redoutions les colères froides qu'il avait parfois lorsque telle ou telle de ses directives n'avait pas été suivie, et par-dessus tout les tête-à-tête, quand, dans son bureau, sans élever la voix, il nous disait notre fait. Mais il était respecté de tous, car chacun savait qu'il ne demandait à personne ce qu'il n'exigeait pas de lui-même. Il connaissait toutes les servitudes de sa fonction et savait les assumer, toujours présent dans l'épreuve, nous réconfortant par son indéfectible soutien. Nous estimions celui qu'entre nous avec l'impertinence et l'irrévérence de notre



âge, nous appelions, non sans une pointe d'affection "le père Bosc", et nous avions plaisir à le suivre parce que, si nous le savions exigeant, nous le sentions également bienveillant.

– *L'organisateur :*

Il attachait à la préparation de ses dossiers une attention et une minutie particulières. Je ne crois pas qu'il se soit jamais rendu à quelque réunion d'importance sans avoir, au préalable, préparé avec soin tous les arguments susceptibles de servir sa thèse. Il réfléchissait également à toutes les objections qui pourraient être faites et aux contre-arguments à présenter. Maintes questions incidemment posées s'éclairaient d'un jour nouveau et trouvaient leur raison d'être dans ce souci qu'il avait de tester de façon un peu expérimentale son argumentation. Je crois, sans toutefois trop m'avancer, que les responsables administratifs redoutaient d'entrer en conflit avec ce chef de service qui savait si bien défendre avec pugnacité et acharnement ce qu'il savait bon pour l'avenir de son service et l'intérêt de la pédiatrie.

– *Le novateur :*

Lorsqu'en 1955, il créa le service "des prématurés" à l'hôpital de Nîmes, cette discipline était toute neuve. Elle était contestée par certains dans sa finalité même et devait le rester encore pour un temps. Il fallait, sans nul doute, un certain courage pour l'imposer dans cet univers parfois hostile.

Ce service est aujourd'hui toujours extrêmement actif et ne compte pas moins de trois médecins à temps plein, sans compter les multiples médecins vacataires nécessaires au maintien d'une présence médicale permanente 24 heures sur 24. La technique a énormément évolué depuis son départ, mais l'intense activité qui règne désormais n'aurait jamais atteint un

tel niveau sans son action pionnière. Les paysages obstétricaux et pédiatriques nîmois en sont bouleversés.

Très conscient de la tendance à l'éclatement de la pédiatrie en de multiples sous-spécialités, dont la création était rendue nécessaire par la complexification des questions à résoudre, il en saisit les risques. Il accompagna cette évolution inéluctable tout en la maîtrisant. Il voulut conserver au pédiatre généraliste, le rôle de chef d'orchestre des décisions prises estimant en effet qu'il était le seul à disposer d'une vision suffisamment globale de l'enfant pour remplir cette tâche. Ceci impliquait que pédiatres généralistes et spécialistes travaillent main dans la main en étroite collaboration. Pour répondre à cette nécessité, il introduisit des consultations spécialisées dans son service où il invita différents intervenants reconnus pour leur compétence. Ainsi ont été créées des consultations d'orthopédie infantile, chirurgie viscérale infantile, et d'autres qui viendront progressivement s'y rajouter.

Dans ce même état d'esprit, il associa également des psychologues à l'activité de son service.

– *L'homme de cœur* :

Le rôle du médecin ne s'arrête pas là où la médecine ne peut plus rien. J'ai encore en mémoire ces enfants qui au stade terminal d'une maladie grave venaient finir leurs jours dans le service. A chaque visite, il passait dans leur chambre, les examinait soigneusement, les entourait, eux et leur famille, d'une empathie agissante. Lorsque je le voyais faire, j'avoue que secrètement mon seul désir était de fuir cette souffrance que j'avais tant de mal à assumer. Il s'agit là, sans nul doute, de la leçon dont je lui suis le plus reconnaissant. Nous vivions encore l'heureuse période de la médecine triomphante. Les grands fléaux infectieux étaient pour la plupart maîtrisés, ou parais-

saient sur le point de l'être, les maladies carencielles avaient presque totalement disparu, des progrès sensibles en carcinologie laissaient augurer de lendemains qui chantent. Nous avions le sentiment que la médecine progressait à pas de géant, et de fait, cela était vrai. Nos échecs n'en étaient que plus mal vécus. Beaucoup de médecins se fondaient dans le consensus général qui voulait et veut encore mettre un voile pudique sur la notion de notre propre finitude, grisés par la rapidité des progrès d'alors. Le SIDA, les maladies à prions et autres avatars iatrogènes n'étaient pas encore venus nous rappeler que la nature ne se plie que difficilement à nos désirs, appelant ainsi à plus d'humilité.

Ambroise Paré était bien oublié et, si nous voulions guérir et soulager toujours, la consolation, aveu de nos échecs, ne nous paraissait plus devoir être de notre ressort. On ne parlait donc guère d'accompagnement aux mourants, pourtant le professeur Bosc, avec quelques autres, le pratiquait déjà.

De nombreuses distinctions vinrent honorer cette action consacrée à l'enfance, depuis la médaille d'argent de l'Académie de Médecine pour "services rendus à l'enfance" en 1955 jusqu'au grade de Chevalier de la Légion d'honneur qui distinguera plus tard cette vie toute consacrée au service des autres.

Le professeur René Bosc était à l'évidence un homme fort occupé. Sans doute n'a-t-il pas toujours été facile, pour son épouse et pour ses enfants, d'avoir un mari et un père à ce point sollicité. Pourtant, contrairement à ce que d'aucuns pourraient croire, cette intense activité fut tout sauf dissuasive puisque trois de ses enfants et au moins deux sinon trois de ses petits-enfants ont choisi de le suivre dans la voie médicale. Seul son légendaire sens de l'organisation et sa capacité à sérier les problèmes ont rendu possible cette vie qui aurait pu en remplir plusieurs.

Dans un travail non publié qu'il intitule "esclavage ou privilège", le professeur Bosc se pose la question des contradictions qui nous assaillent de toute part et que nous devons savoir maîtriser pour réussir nos vies. Il parle en particulier "des obligations contraires auxquelles nous sommes soumis", prenant en exemple le désir d'être présent au sein de sa famille et celui de se donner "à la passion d'un grand travail que l'on aime et que l'on veut réussir". Il aborde la difficulté qu'il y a à concilier ces deux contraires, "cette tension perpétuelle qui nous occupe" et en définitive parle du poids de cette liberté qui, mal maîtrisée, loin de calmer nos angoisses peut au contraire les aviver. La réponse qu'il va donner à cette question est celle d'un homme de foi. Citant Luther, il écrit "libre parce que soumis à la parole de Dieu". Il revendique cet "esclavage" qui le libère et se met résolument sous la grâce de Dieu. Je ne crois pas que l'on puisse comprendre René Bosc, en particulier le sens qu'il a voulu donner à sa vie, sans intégrer cette dimension spirituelle de l'homme qu'il était. Il vivait sa foi avec une pudeur et une discrétion qualifiées parfois de très huguenotes, mais son engagement dans l'Eglise Réformée est là pour témoigner de sa fidélité.

Depuis sa jeunesse et les mouvements d'éclaireurs où il tisse de solides amitiés jusqu'à la fin de ses jours, il sera toujours présent et actif dans le Protestantisme et les mouvements qui en sont issus. Il accepte d'y exercer des responsabilités qui se surajoutent au travail déjà intense qui est le sien, imprimant sa marque au cours des événements par de précieux avis toujours très écoutés à l'heure des décisions. En sa qualité de vice-président du Conseil régional, il participe activement à la création de la Région Cévennes-Languedoc-Roussillon de l'Eglise Réformée de France.

En 1984, il initie le regroupement des différents mouvements diaconaux du Protestantisme en une Fédération nationale d'entraide protestante dont il devient le président fondateur. Lorsqu'en

1996, il s'en retire, le président en exercice d'alors, Bernard Rodenstein lui écrit ces mots : « Je te remercie pour la part décisive que tu as prise lors de la création de l'Entraide et pour l'énergie que depuis tu lui as consacrée. » Il ajoute « D'autres devront veiller à préserver ce bel outil et à lui donner un maximum de capacités pour le service des plus démunis. Ton exemple les servira. »

Sa foi, il la vit également, avec son épouse dans son foyer où les amis blessés par la vie, comme ceux que la Providence met sur leur route trouvent chaleur et réconfort.

Quand vint l'heure de la retraite, la fin de sa dernière consultation fut sans doute un moment difficile pour lui. Sa secrétaire l'avait si bien compris que ce soir-là, elle resta dans le service de consultation jusqu'à son départ pour qu'il n'ait pas à fermer lui-même ce local, symbole d'une page si importante de sa vie. Je sais qu'il a été très sensible à cette marque d'amitié. Ceux qui le connaissent savent pourtant qu'il n'était pas homme à se laisser aller à la nostalgie. Chacun sentait bien que l'arrêt de sa carrière médicale ne signifierait pas cessation d'activité, mais plutôt changement d'activité. C'est ce qui s'est produit.

Après un temps consacré à la réorganisation des œuvres diaconales du protestantisme, il est reçu comme membre résident de notre l'Académie le 12 mai 1984. En 1990 et 1991, il en assure même la présidence. Au cours de ces deux années, une révision du règlement intérieur, l'organisation d'une rencontre avec les sociétés savantes et associations gardoises soucieuses de la sauvegarde du patrimoine régional, ainsi que l'invitation à Nîmes, pour une journée des Académies du Sud-Est attestent qu'il n'avait rien perdu de son dynamisme.

Durant toutes ces années, il montre un grand intérêt pour l'histoire. Il mit à son étude le même enthousiasme et la même rigueur que celui qu'il mit à l'exercice de la médecine. Toutes

ses communications sont le fruit d'un intense travail de recherche ponctué de conférences ici-même à l'Académie, mais aussi à l'"Histoire moderne et contemporaine", dont il fut, un temps, le président, à l'"Histoire du protestantisme de Nîmes" et à "Point rencontre histoire".

Il est difficile de dresser un compte-rendu exhaustif et fidèle de l'ensemble de son œuvre d'historien. Sans avoir la prétention de rendre la saveur de toute la grappe, je vais, bien modestement, essayer de vous en faire goûter quelques grains.

Souvent avec humour, le professeur Bosc ressuscitait des personnages que le temps nous a fait oublier, ou idéaliser, pour nous les présenter dans leur humanité. Avant d'aborder ce qui me semble être le fond de sa pensée, permettez-moi de rappeler certains de ces moments où le sourire s'esquisse à l'écoute de ces exposés par ailleurs extrêmement fouillés.

À propos de la correspondance de Jean-François Séguier avec Pierre Baux, il cite le poème plein d'humour, et quelque peu caustique, que Voltaire écrit à l'occasion du mariage de M<sup>lle</sup> de Guise avec le duc de Richelieu dont le libertinage faisait scandale. Séguier n'avait pu s'empêcher de l'adresser dans son intégralité à Pierre Baux. Voltaire "conseille" à cette jeune femme de faire connaître à son mari les "outrages" que lui-même a fait subir à tant de ses contemporains.

En voici quelques vers :

*Quoi, votre cœur n'est point vendu*

*Et votre sagesse me gronde*

*Oh ! quelle espèce de vertu*

*Qui fait enrager le monde !*

*Se peut-il que de vos appâts*

*Richelieu soit l'unique maître ?*

*Est-il dit qu'il ne sera pas*

*Ce qu'il a mérité d'être ?*

De madame de Bourdic dont l'esprit et l'humour sont plus fins que le visage, il rappelle qu'elle écrivait à monsieur de Cubières à propos d'elle-même que "L'architecte avait manqué la façade".

Enfin je ne peux me priver du plaisir de vous lire ce que François Boissier de Sauvage écrivit à son ami Pierre Baux à propos d'une nouvelle classification en botanique proposée par Charles Linnès, basée sur une étude approfondie des organes mâles et femelles des plantes : « Vous savez que ces messieurs ne voient dans leurs microscopes, dans les fleurs que des choses qu'on n'oserait pas nommer devant les dames. »

Au-delà de cet aspect récréatif et purement anecdotique, il est clair que son appartenance au monde réformé et son métier de médecin sont les facteurs qui semblent les plus déterminants dans le choix des sujets qu'il se propose d'étudier. Pierre Baux et Jean Razaux sont tous deux médecins. Rabaut-Pomier est médecin et protestant, Rabaut-Saint-Etienne, Duquesne, Jacques de Rochemonde, Benjamin Duplan sont protestants.

Il ne s'agit cependant pas des seuls éléments qui déterminent ses choix. Le souci de restaurer l'image de personnes auxquelles il estime que l'histoire n'a pas rendu entièrement justice est également fort chez lui. Ses travaux sur Vauban et Montcalm sont à ce titre très significatifs.

Quand on s'attache à trouver le fil conducteur de ses recherches, il ressort aisément qu'il s'est livré avec passion à l'étude de la vie de personnalités qui, à des titres divers, ont combattu chacun à leur façon pour une certaine conception de la liberté et ont su en assumer le poids :

– Libres dans leurs pensées comme madame de Bourdic qui « a des convictions de droiture, de tolérance et de respect de l'autre qu'elle n'entend pas sacrifier ».

– Libres de tout préjugé comme Vauban, serviteur respectueux et fidèle du roi Louis XIV qui a l'audace de critiquer les abus de la noblesse et du clergé et qui ose même, en 1689, écrire le courageux *Mémoire pour le rappel des huguenots*.

– Libres de choisir leurs amis pour les qualités qui les rendent aimables, au mépris des convenances du moment comme le firent Boissier de Sauvage, le catholique et Pierre Baux, le protestant.

– Libres de se livrer à une étude historique critique de leur propre Eglise et de ses ministres, comme le fait le pasteur Charles Dardier dans son livre *Esaïe Gasc, citoyen de Genève, sa politique et sa théologie 1748-1813*.

– Libres dans leurs actes comme Jean Razaux et Pierre Baux (le fils) qui osent en 1757 contre l'avis de la Faculté, et en prenant d'énormes risques pour eux-mêmes, faire pratiquer sous leur responsabilité, par le chirurgien Jean Nicolas l'une des premières inoculations varioliques en France pour lutter contre ce fléau qui décime régulièrement villes et campagnes.

– Libres enfin, comme Rabaut-Saint-Etienne, d'aimer cette liberté au point de mourir pour elle.

Dans deux au moins de ses travaux, le professeur René Bosc rappelle ce discours fameux de Rabaut-Saint-Etienne, prélude à la déclaration des droits de l'homme et du citoyen : « Messieurs, ce n'est même pas la tolérance que je réclame, c'est la liberté ! La tolérance, le support, le pardon, la clémence... idées souverainement injustes envers les dissidents, tant il est vrai que la différence de religion, que la différence d'opinion n'est pas un crime. » Chacun sait jusqu'où le conduira cet amour de la liberté.

Toutes ces femmes et ces hommes pour lesquels il se passionne assument en toute responsabilité leur amour de la liberté. Chacun apporte sa pierre à l'évolution de la société et au progrès



de l'humanité, auxquels René Bosc croit. Ils puisent leur force dans une foi en un idéal et en Dieu qui les transcende. Le sens de son travail d'historien se trouve là, j'en suis convaincu.

Qu'il soit médecin ou historien, c'est bien toujours le même homme qui s'exprime, et la même foi en l'avenir qui se manifeste. Le médecin en consacrant sa vie à l'enfance et à ceux qui seront les femmes et les hommes de demain, l'historien en recherchant à partir des leçons du passé, les fils, parfois ténus, qui laissent à penser que l'humanité est en marche vers un monde meilleur. Cette ferme assurance explique sans doute cet optimisme fondamental et surtout ce dynamisme qui l'ont accompagné tout au long de sa vie.

Depuis son départ, la médecine a beaucoup évolué, et les combats d'aujourd'hui ne sont plus tout à fait les mêmes que ceux d'hier.

En pédiatrie, avec la naissance et l'extension de la médecine fœtale, qui traite de la nature des soins à apporter au fœtus, et de leurs limites, les défis actuels sont autant éthiques que scientifiques.

Comment ne pas s'interroger lorsque pour une même pathologie, au même terme de grossesse, les uns demandent un avortement, d'autres hésitent et certains souhaitent une action thérapeutique ?

Quels seront les critères de jugement ? le médecin doit-il n'être qu'un simple prestataire au service du patient ? Quel sera son espace de liberté ? Dans quelles mesures, ses convictions personnelles seront-elles être prises en compte et respectées ? Quelle sera la part de la décision laissée au patient ou en l'occurrence, à ses parents ?

Les progrès foudroyants de la génétique aussi posent autant de questions qu'ils en résolvent. Comment ne pas s'interroger lorsque demain, la médecine sera capable de dire à un

enfant dans son berceau le nom de la maladie qui vraisemblablement l'emportera ?

Autant d'interrogations que l'explosion des connaissances entourant la conception, la croissance et le développement de l'embryon et du fœtus pose. Les risques d'eugénisme sont réels. Les médecins ne pourront pas répondre seuls.

J'ai le sentiment que nous vivons une période où la rapidité des progrès techniques, particulièrement dans ce domaine, dépasse largement notre capacité philosophique à les assimiler. Tensions et conflits ne cessent de croître à chaque découverte. Le plus souvent les échanges se résument à quelques invectives jetées de part et d'autre d'un mur d'incompréhension. Chacun reste crispé sur ses positions par crainte de perdre son identité, s'il se laissait aller à un dialogue constructif avec l'autre.

Une réflexion libre de tout préjugé, respectueuse de l'autre doit s'engager. Les compromis nécessaires doivent être recherchés inlassablement.

Le professeur Bosc ne sera pas de ces débats mais la façon dont il a mené ses combats est pour nous un exemple.

Il a fait partie de cette génération de médecins qui a permis la naissance de la pédiatrie et conduit son développement. Il s'est battu pour que soit reconnue la spécificité de cette médecine parce qu'il la savait nécessaire à l'épanouissement de l'enfant.

Ce combat, il l'a mené avec simplicité, dans le plus grand respect de la pensée de l'autre, mais aussi avec toute la conviction et la pugnacité dont il était capable ce qui lui a valu certaines inimitiés. Il s'est battu avec la sincérité de celui qui le fait pour une cause juste, confiant, car se sachant sous la grâce de Celui auquel il croyait et auquel je crois aussi.

Homme de conviction, homme de décision, homme d'action, il en avait parfois l'aspérité, mais homme de cœur,

homme de foi, homme de tolérance, il en avait toujours l'humanité.

Son œuvre, comme toute œuvre humaine est incomplète, toujours inachevée. Elle n'est pas un champ clos rempli de certitudes, mais un chemin qu'il nous invite à suivre. Alors, pour toutes les balises, que lui, le marcheur infatigable, a déjà su poser, pour la direction qu'il a su montrer, nous pouvons encore lui dire tout simplement merci.

Nouvelle série – N° 138

ISSN 0755-8805

BULLETIN  
TRIMESTRIEL  
DES SÉANCES  
DE  
**L'ACADÉMIE DE NIMES**

**2<sup>e</sup> trimestre 2000**



ACADÉMIE DE NIMES  
16, rue Dorée  
NIMES  
2000

*SÉANCE DU VENDREDI 7 AVRIL 2000*

Cette séance est présidée par M. le bâtonnier Jean Goujon.

*Sont présents* : M. Gabriel Audisio, M. Noël Cannat, M<sup>gr</sup> Robert Dalverny, M. Gilles Dervieux, M. Louis Durteste, M. le docteur Pascal Gouget, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Charles Puech, M. Jean-Marc Roger, M. Christian Salenson, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Robert Debant, M<sup>me</sup> Hélène Deronne, M<sup>me</sup> Catherine Marès .

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

*Informations*

Invitation à l'inauguration de l'Espace Culture Multi-média le mardi 11 avril à 18 h 30.

Conférence de M<sup>me</sup> Christiane Lasalle le jeudi 4 mai à 17 h 30 à Carré d'Art dans le cadre des manifestations organisées par la ville pour le 40<sup>e</sup> anniversaire du jumelage Nîmes-Vérone.

*Communication*

Notre confrère Pierre Albert Clément, membre non résidant a choisi ce jour comme thème de son propos *Les Foires et marchés de Nîmes depuis l'Antiquité*.

C'est un chercheur qui, depuis des années, a consacré ses heures de loisirs à l'examen de nombreux documents répartis dans les études de notaires, les archives des villages ou chez de nombreux particuliers. Grâce à ce travail minutieux, M. Pierre Albert Clément a pu rassembler des éléments très intéressants sur l'établissement de ces marchés. De même, il a présenté à notre compagnie une explication des noms des diverses rues de Nîmes dont les appellations correspondaient aux activités locales.

Sujet très vivant et particulièrement intéressant, les applaudissements qui clôturèrent cette communication ont démontré son intérêt.

Un débat est ouvert auquel vont participer M. le docteur Paul Maubon, M<sup>gr</sup> Robert Dalverny, M. le docteur Lucien Simon, M. Gabriel Audisio, M. Robert Sauzet, M. Louis Durteste.

La séance est levée à 17 h 30.

## *FOIRES ET MARCHÉS DE NÎMES DEPUIS L'ANTIQUITÉ*

Résumé de la communication de M. Pierre Albert CLÉMENT

Le conférencier vient de publier, en août 1999, un ouvrage passionnant dans lequel il fait revivre toutes ces manifestations en terre occitane. Il a centré sa communication sur la ville de Nîmes.

Pierre Albert Clément a tout d'abord retracé l'histoire de la foire du 20 mai qui se tenait aux abords de l'abbaye de Saint-Baudile à l'extérieur de l'enceinte romaine. Cette célèbre rencontre religieuse et commerciale, attestée dès 683, a rassemblé la foule jusqu'au début des guerres de Religion.

Spécialiste de la morphogénèse des bourgs médiévaux, l'historien a également expliqué comment Nîmes s'était organisée en ville de marchés hebdomadaires. L'épicentre de l'activité était situé à la Place aux Herbes où l'on vendait non seulement les légumes mais aussi la viande et le poisson. Le carrefour commercial était idéalement localisé à l'intersection de la "rue droite" allant de la porte de la Madeleine à la porte d'Auguste et d'un axe orienté sud-ouest / nord-est allant de la porte Saint-Antoine à la porte des Prêcheurs (rue des Lombards).

Dès le XI<sup>e</sup> siècle, l'écusson médiéval, abritait aussi, à l'intérieur de ses murs, des foires annuelles. Leur existence est confirmée par les plus anciens noms des voies urbaines : rue de la petite et de la grande Fusterie, rue de l'Argenterie, rue des Fourbisseurs, rue des Epiciers, rue de la Sabaterie, rue de

la Pélisserie, rue de la Courrégérie... Certains espaces étaient dévolus au bétail, tels le "forum des bœufs" (place de la Salamandre), le plan des "fèdes", c'est-à-dire des brebis (place actuelle du Grand Temple), le foirail aux pourceaux (rue Saint-Antoine)...

Pierre Albert Clément a expliqué ensuite comment les foires de Nîmes s'étaient sclérosées dès le XIV<sup>e</sup> siècle avec la concurrence de Beaucaire et de Pézenas. Seule la "Saint-Michel" s'est maintenue jusqu'à la III<sup>e</sup> République, mais elle s'était tellement étiolée qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle on l'appelait par dérision la "feyro de las ginjorlos", la foire aux jujubes.



### RÉUNION DU VENDREDI 28 AVRIL 2000

Cette séance est présidée par M. le bâtonnier Jean Goujon.

*Sont présents* : M. Noël Cannat, M. André Costabel, M. Robert Debant, M. Gilles Dervieux, M. le docteur Pascal Gouget, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallate, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M<sup>me</sup> Catherine Marés, M. le docteur Paul Maubon, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf.

*Sont excusés* : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M<sup>gr</sup> Robert Dalverny, M. Christian Liger.

Le procès verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

#### *Informations*

Le docteur Pascal Gouget intervient pour rappeler qu'une séance de présentation pratique de l'École de l'A.D.N. de Nîmes aura lieu le vendredi 12 mai à partir de 14 heures.

Notre confrère Gilles Dervieux nous confirme son invitation à un concert le mardi 30 mai à 18 h à l'annexe de l'école nationale de musique, rue Fernand Pelloutier.

Notre confrère Daniel J. Valade nous fait connaître que M. Jean-Marie Granier, membre de notre Compagnie, a été élu directeur administratif du musée Marbottan.

### *Informations du secrétaire perpétuel*

Nous avons appris avec tristesse le décès de notre confrère Mialhe. Notre compagnie était représentée aux obsèques par notre président.

M<sup>me</sup> Forado a fait un nouveau don en souvenir de son mari, professeur à Toulouse. Rappelons que notre compagnie a organisé un prix grâce au legs effectué par M<sup>me</sup> Forado.

Le 7 avril nous étions invités par M<sup>me</sup> Jacqueline Le Bray à la présentation de son livre *Promenade dans le vieux Nîmes*. Un exemplaire de cet ouvrage a été remis à notre compagnie.

Le 30 avril, à Générac, fête de la souche au cœur des Costières, invitation de M. le Maire.

Les 20 et 21 mai à Quissac, salon méditerranéen du livre.

Le 24 mai à 15 heures, distribution des prix du concours de la résistance au centre Atria.

Le 6 mai, conférence du pasteur Vassaux à la Maison du Protestantisme.

Programme de la société des amis du Vieux Toulon.

### *Hommages*

M<sup>me</sup> Jacqueline Le Bray remet à notre compagnie son dernier ouvrage *Promenade dans le vieux Nîmes*.

### *Communication*

C'est notre confrère M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, qui doit ce jour, entretenir notre compagnie d'un sujet cher à son cœur. Le

titre de sa communication est « Un carrefour intellectuel de l'Europe des Lumières, la maison de Jean-François Séguier ».

Depuis des années M<sup>me</sup> Christiane Lassalle a étudié la vie et l'histoire de ce protecteur de notre Compagnie. Elle a eu la gentillesse de diffuser le plan de la maison qui, heureusement existe toujours, même si d'importants travaux apparaissent nécessaires pour une remise en état.

C'est l'histoire de cette maison qui nous est contée et nous faisons connaissance avec les divers propriétaires, nous savons que c'est la Ville de Nîmes qui l'a actuellement achetée et a le désir de l'aménager, avec le concours des diverses sociétés savantes nimoises regroupées en Fédération.

Nous avons plaisir à connaître toutes les personnalités qui ont côtoyé notre protecteur et qui sont venues lui rendre visite à Nîmes : ce qui justifie amplement le titre retenu par notre confrère pour sa communication.

Le président remercie notre confrère et lui adresse de vives félicitations alors que des applaudissements nourris démontrent l'intérêt de ce travail au sein de notre compagnie.

Après quelques interventions, la séance est levée à 18 h 10.

*UN CARREFOUR INTELLECTUEL.  
DE L'EUROPE DES LUMIERES :  
LA MAISON DE JEAN-FRANÇOIS SEGUIER*

par Christiane LASSALLE

Cette maison vous est bien connue, nous l'avons visitée avec des membres de la municipalité. J'avais eu, aussi, l'occasion d'évoquer devant vous, d'après un manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale, une visite qu'un bibliothécaire de Strasbourg, Jean-Jacques Oberlin, avait rendue à Séguier, le 31 mai 1776. Dans ce récit, le visiteur décrivait surtout les ouvrages rares de la bibliothèque ainsi que les documents d'archéologie et d'histoire naturelle les plus remarquables, présentés au rez-de-chaussée de la maison, dans le jardin et dans le bâtiment que nous appelons à tort l'orangerie, car il servait à ses expérimentations de botanique, de physique et de chimie. Nous en avons profité pour faire le tour de la maison. Il n'est pas question d'y revenir de nouveau. J'aimerais seulement insister sur les éléments originaux de cet édifice.

Nous ignorons le lieu du domicile de Séguier à son arrivée à Nîmes, mais il semble qu'il déménagea bientôt, ainsi qu'il l'écrivait à Carlo Allione, naturaliste turinois : *dans quelques mois, je serai en mesure de disposer dans un local plus spacieux mes collections de botanique et de géologie (fossiles) (qu'il ramenait d'Italie)*. Sa collection archéologique ne commença à se constituer qu'à son retour à Nîmes.

Ses parents étaient locataires d'une maison située dans l'actuelle Grand Rue, qui a dû être démolie, vers 1730, pour

l'agrandissement du collège des Jésuites. Les adresses des lettres qui lui étaient destinées sont très succinctes : « M. de Séguier, membre de l'Académie de Nîmes » ou « de plusieurs Académies », et même « M. Séguier, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres » ou le plus souvent à « Monsieur de Séguier à Nîmes », à l'exception de deux d'entre elles adressées à « Monsieur Séguier, rue des Jésuites, à Nîmes » ou « rue du Collège ». On peut donc supposer qu'il n'a pas changé de quartier.

#### *La construction de la maison*

Douze ans plus tard, en 1767, Séguier se décida à acheter un terrain, et il n'avait que l'embaras du choix puisque plusieurs quartiers étaient en voie d'urbanisation, le plus prestigieux d'entre eux étant celui de la Fontaine, peut-être le plus approprié pour la création d'un futur musée. Mais ce fut dans un quartier plus modeste, celui des Carmes, ancien domaine des maraîchers, qu'il passa avec les Pères Carmes un bail emphytéotique pour l'acquisition d'un terrain d'une superficie de 179 toises carrées au prix de 4 sous la toise carrée, disponible à partir de 1768. Ce terrain avait la forme d'une bande rectangulaire, alignée par un petit côté sur la rue nouvellement tracée.

*1<sup>re</sup> particularité* : Séguier commença par installer le jardin, qu'il dessina et où il détermina la disposition des plantations, et un bâtiment assez soigné, le seul où la clef de l'arc d'entrée soit élégamment sculptée, et où est parfaitement intégrée, en guise de linteau, une très belle inscription gallo-romaine. Les Nimois avaient l'habitude d'orner leur demeure de vestiges antiques, mais non de construire des édifices pour les mettre en valeur.

L'originalité de cette situation n'a pas échappé au marquis de Calvière qui écrivait à Séguier, le 22 septembre 1770 : « Apprenez-moi si votre bâtiment un peu singulier mais très sensé et très agréable prend la tournure que vous désirez. Ce sera le véritable museum de nos provinces, et il le serait enco-

*re quand même vous y seriez tout seul, sans cet amas de curiosités bien choisies. »*

Le but de Séguier fut bien de réaliser une présentation de ses collections, ainsi qu'il l'indiquait au Président du Parlement d'Aix-en-Provence, M. de Saint-Vincent, le 7 septembre 1768 (*Je viens d'aménager un jardin. Dans le bâtiment que j'y ai fait construire, j'ai placé de nombreuses inscriptions antiques ; j'en ai rangé d'autres dans le jardin. Je voudrais les destiner toutes au public*), avec l'intention d'ouvrir ses collections au public, et donc d'imiter, d'une façon beaucoup plus modeste, le seul musée archéologique alors rationnellement conçu sur le continent européen, le musée Maffei de Vérone, qu'il avait lui-même aidé à installer.

*2<sup>e</sup> particularité* : La maison devait être visible de loin, car elle était différente par sa hauteur de toutes les autres du quartier, qui ne possédaient qu'un seul étage, peut-être pour répondre aux exigences du plan d'urbanisme et d'élévation des façades. Comme certaines d'entre elles, elle possédait à son sommet une pièce supplémentaire, servant peut-être d'observatoire, (comme au Palais Maffei), qui venait encore rehausser l'édifice.

Nous ne connaissons pas le nom de l'architecte qui a construit cette maison (Chirol, architecte de la ville ? Rollin, architecte de la province ? que l'on requiert ensemble en consultation en 1779, ou Pierre Dardailhon, ami de Séguier ?) mais Séguier qui dessinait admirablement dut certainement fournir les plans.

Elle n'était pas encore en chantier au début de 1770, ainsi qu'en témoigne une lettre de M<sup>gr</sup> de Saint-Simon Sandricourt, évêque d'Agde, du 8 janvier 1770 : « *Je ne crois pas du tout que bâtir soit une folie que vous feriez, si vous avez les fonds nécessaires pour votre entreprise... mais dans tous les cas, ne commencez pas avant Pâques, parce que les journées sont trop courtes et l'ouvrage moins bon* ». Mais elle était presque terminée en 1772, ainsi que l'annonçait Séguier à Carlo Allione, naturaliste et professeur à l'Université de Turin : « *Je trans-*

*porterai bientôt dans une maison assez grande que j'ai fait bâtir toutes les curiosités d'Histoire Naturelle, les Antiquités, les livres que j'ai recueillis pendant toute ma vie et j'y serai à demeure. »*

*3<sup>e</sup> particularité* : L'importance donnée à l'ornementation de la porte d'entrée, dont l'arc est décoré d'une tête d'Hercule d'une très belle exécution, qui s'enlève sur des ornements d'où émergent quatre massues, décor d'une ampleur peu commune à Nîmes. Les deux consoles à double enroulement qui l'accompagnent sont ornées d'un décor de feuillage et de draperie. Le vestibule de grandes dimensions, de forme ovale, à l'imitation de celui du Palais épiscopal, est orné de niches comme lui (deux au lieu de quatre). Réservé à l'accueil, il permettait de circuler à l'intérieur des salles en passant par le jardin, sans emprunter l'escalier, lui faisant suite, qui conduisait aux appartements, en évitant ainsi de porter atteinte à la vie privée des habitants. Il suffisait de pousser la porte d'entrée pour être en contact avec les collections, puisque deux inscriptions gallo-romaines servaient de bases aux deux niches qui ornaient les murs, et il est fort possible qu'il y en ait eu d'autres simplement posées sur le sol.

En empruntant la porte de droite, on pénétrait dans la bibliothèque qui contenait aussi les collections de manuscrits, de gravures, cartes et plans dont nous connaissons le contenu, grâce au récolement qu'en firent les académiciens lorsqu'à la mort de Séguier ils prirent possession des lieux. La pièce suivante était la salle d'assemblée de l'Académie royale de Nîmes, meublée d'une grande table rectangulaire et de 26 sièges, avec, au mur, le portrait du marquis Maffei auquel vint s'ajouter, à partir de 1778, le portrait, couvert d'un voile, du maître de maison, offert par les académiciens nimois. Le jardin était le domaine de l'archéologie : au moment de la mort de Séguier, près de quatre-vingt-treize inscriptions avaient trouvé refuge chez lui, soit incrustées dans le mur de la maison, et

dans l'orangerie, soit posées sur le sol (onze sont encore en place). Puis, en entrant à droite, on traversait la petite salle où se trouvait le médaillier, renfermé dans une armoire qui nous est parvenue, avec ses ferrures de sécurité et sa belle clef au panneton en forme de S (les 6 000 monnaies, dont 200 monnaies d'or, ont été volées en 1845-48 par un employé de la bibliothèque). La salle suivante était consacrée à la statuaire et aux petits objets antiques. Enfin on terminait la visite par la salle d'histoire naturelle où se trouvaient les superbes fossiles de poissons (les pétrifications) extraits pour la plupart des carrières du mont Bolca, près de Vérone, ainsi qu'un herbier, composé d'une soixantaine de registres, regroupant plus de 9 000 plantes, dont chacune portait, sur une petite étiquette, son nom populaire et son nom scientifique, avec, sur certaines, quelques citations de botanistes de l'époque. Il est vraisemblable que ces registres devaient être rangés dans des meubles de bibliothèque.

La vocation de musée ouvert au public était ainsi bien affirmée.

C'est d'ailleurs sous ce vocable de musée que les contemporains désignaient l'ensemble des collections de Séguier : « *Je connais votre arrangement de réputation* », écrivait le docteur Calvet, le 10 octobre 1774, *tout le monde me fait l'éloge de votre musée, de votre jardin, de votre logement. C'est la maison des sciences*. Ce musée, par sa présentation et son ouverture régulière au public, *le mardi, jeudi et samedi, hors le temps de vacance*, comme l'indiquent les almanachs nimois de l'époque, était très différent des cabinets de curiosités qui se développaient un peu partout et son originalité n'a pas manqué de frapper les contemporains de Séguier. Ses collections étaient connues et tous les étrangers savaient qu'après avoir visité les monuments antiques de Nîmes, il ne fallait pas manquer d'aller voir le « cabinet de M. Séguier ».



Mais c'était aussi le maître de céans que l'on venait saluer ou consulter. Séguier était connu par ses publications : quatre ouvrages importants sur la botanique, et en particulier sur les plantes trouvées sur le territoire de Vérone (*Bibliotheca botanica* (1740), deux volumes sur les plantes de Vérone (1745), complétés en 1755 par un Catalogue des plantes trouvées dans le territoire de Vérone), trois ouvrages sur des *observations météorologiques en 1741 ; Observation sur la Comète et sur deux éclipses de lune à Vérone en 1744*, et des observations sur une éclipse de lune en 1750. Mais son œuvre la plus connue fut sa *Dissertation sur l'ancienne inscription de la Maison Carrée*, de 1759, rééditée en 1773. Il fut d'ailleurs chargé par les Etats du Languedoc de veiller à la consolidation de ce monument. On connaissait aussi son entreprise magistrale, œuvre de toute sa vie, restée inédite, l'*Index des inscriptions antiques, grecques, romaines et étrusques*, pour lequel il répertoria près de 200 000 inscriptions, accompagné d'un répertoire des auteurs qui signalèrent ces inscriptions.

Sa notoriété se manifesta aussi par son appartenance à de nombreuses académies. Il fut *associé libre* de la Société royale de Montpellier (1749), de l'*Agiate* de Roveredo (1753) et de l'Académie philharmonique de Vérone (1755), de l'Ecclésiastique de Lucques (1758), du Bon Goût de Palerme, des Beaux-Arts de Pérouge, des Botanophiles de Cortone (1764) et des Académies de Toulouse et de Dijon (1766), de l'Institut de Bologne, de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres de Paris en 1772 et de l'Académie de Cassel (1779).

Il fut aussi *correspondant* en 1749 de Réaumur et, en 1757, du médecin et botaniste Antoine de Jussieu, puis de Malesherbes, à l'Académie des Sciences de Paris; ainsi que *membre* de la Société des arts de Poitiers (1773) et de la société physiographique de Lund, en Suède.

Il est bien difficile d'évaluer l'importance des relations de Séguier : avant sa rencontre avec Maffei, il était déjà en rela-

tion épistolaire avec les savants de Montpellier, d'Aix, d'Avignon, de Lyon et même de la Bourgogne (avec Bismard de la Bastie et le président Bouhier qui le recommandèrent au marquis Maffei).

Grâce à Scipion Maffei, Séguier put réaliser le « *grand tour* » à travers l'Europe, qui fut pour lui une *véritable tournée d'érudits*, une prise de contact avec tout le monde savant, les bibliothécaires et les collectionneurs, qui constituaient alors la « *République des Lettres* ».

Ce voyage dura quatre ans, dont trois années passées à Paris, où, à la suite du marquis Maffei, Séguier fut introduit dans les salons mondains de la capitale, en particulier celui de la comtesse de Verteillac, fréquenté par les scientifiques les plus éminents tels que Gros de Boze, numismate et antiquaire, secrétaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, les Cassini père et fils, le physicien et mathématicien Dortous de Mairan, de Béziers, qui sera, en 1740, secrétaire de l'Académie des Sciences, La Contamine, Maupertuis, Réaumur, pour ne citer que les plus célèbres. Tous ces savants ont correspondu par la suite avec Séguier. Celui-ci se fit d'ailleurs remarquer des scientifiques par l'excellence du classement et du catalogue des dessins de plantes et d'animaux qui appartenaient à la bibliothèque du Roi, travail qui lui demanda plus de six mois. Il en fut ainsi en Angleterre où les deux voyageurs furent reçus dans les familles aristocratiques de Londres, Oxford et Cambridge, puis en Hollande et en Belgique, mais surtout à Vienne où le Prince Eugène, impressionné par les connaissances astronomiques de Séguier, lui offrit son propre télescope. Et même une fois installé à Vérone, de nouveaux voyages d'étude le conduisirent, en septembre 1738 à Gubbio, Pérouge, Florence et Bologne, en juin 1739 à Rome, pour un séjour de plus de quatre mois. A Vérone même, l'hospitalité du marquis était connue, et on savait que l'on pouvait lui rendre visite, comme à son musée.

La correspondance de Séguier est le reflet de cette vie intellectuelle. Elle nous est connue grâce à la diligence des académiciens nimois qui, après sa mort, prirent soin de sélectionner et de faire relier, en une vingtaine de volumes, plus de deux mille lettres qui lui furent adressées. Ils ont acheté à leurs destinataires deux cents lettres de Séguier lui-même. Mais nous regrettons que celles qui concernent la vie privée de Séguier aient été éliminées. Cette correspondance avec de plus de 350 personnes se situe, d'après Daniel Roche, loin derrière celles de Voltaire (1 500 correspondants) ou de Rousseau (600 correspondants), mais devant celles de Montesquieu, de Diderot et de Réaumur. Nous connaissons les motivations de l'épistolier : il s'agit surtout de demandes ou d'échanges, de renseignements relatifs à l'archéologie (traductions d'inscriptions gallo-romaines ou médiévales, interprétations d'objets sortis du sol ou de découvertes fortuites), la géologie (recherches de minerais, de pierres fossilisées ou volcaniques), l'histoire naturelle à travers des échanges de plantes et de graines, la chimie, la physique et les expériences relatives à l'électricité, la foudre, des recherches concernant la philologie ou l'étude de divers patois et très souvent des demandes de prêt de livres, que Séguier ne refusait jamais, ou l'annonce de nouvelles publications. Séguier répondait toujours avec bienveillance et précision, comme l'attestent les brouillons de réponse qui accompagnent parfois ces lettres.

L'aire de répartition des correspondants français couvre essentiellement le Languedoc et la Provence, avec quelques échappées vers Bordeaux, Périgueux, Saintes, Lyon, Vienne et Dijon, mais surtout vers Paris, à l'intention des membres de l'Académie des Sciences et de celle des Inscriptions et Belles-Lettres (l'abbé Barthélemy, Le Beau, secrétaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le comte de Rochefort successeur de Léon Ménard... etc.) Les correspondants privilégiés étaient l'évêque d'Agde, M<sup>gr</sup> de Saint-Simon, le marquis

de Calvière à Vézenobres, le docteur Calvet à Avignon (165 lettres), Roudil de Berriac à Carcassonne, l'abbé de Saint-Véran, bibliothécaire à Carpentras et les savants montpelliérains, Amoureux, Gaussen, Gouan, de Ratte et de Sauvages.

Parmi les correspondants étrangers, ce sont les Italiens qui viennent en tête, puis les Allemands (parmi eux Schlaeger, directeur du cabinet des médailles du duc de Saxe-Gotha), les Anglais, les Suisses, les Hollandais, les Espagnols et même un Hongrois et un Polonais.

Les visiteurs qui franchirent la porte de Séguier nous sont parfois signalés par cette correspondance : ce fut le cas, par exemple, de la visite (à l'allée et au retour de Montpellier) de d'Alembert et de Condorcet, en octobre 1770, connue grâce à deux lettres de Séguier écrites l'une à Condorcet et l'autre à d'Alembert. Mais c'est dans le petit carnet, où Séguier nota les noms des personnes de distinction qui l'honorèrent de sa visite, de 1773 à 1783, que l'on apprend la venue de Condorcet pour la troisième fois, le 18 avril 1776.

Ce petit carnet fournit une liste de près de 1 500 visiteurs dont 360 étrangers, avec parfois des renseignements les concernant ou la mention des services rendus. Leur répartition est beaucoup plus étendue que celle des correspondants, puisque certains viennent de Saint-Domingue, des Isles sous le vent, de Martinique et de Guadeloupe, de Mexico, mais aussi de l'Inde, de Malte ou d'Égypte.

A l'intérieur de l'Europe, les Anglais représentent un peu moins de la moitié des étrangers, suivis de très loin par les Allemands et les Autrichiens, les Italiens, les Suisses, puis les Russes et les Polonais, les Hollandais, Luxembourgeois et Flamands, les Nordiques, avec quelques Espagnols et Portugais et deux Hongrois. Plus vaste aussi est la répartition des Français, mais toujours avec une majorité de méridionaux et de Parisiens.

Des statistiques sur ces répartitions ont été faites par Elio

Mosele et Daniel Roche. Aussi vais-je surtout insister sur les personnalités qui vinrent chez Jean-François Séguier : des membres des familles royale et impériale comme, le 29 juin 1777, Monsieur Frère du Roi c'est-à-dire le futur Louis XVIII, jeune prince de vingt-deux ans, qui venait visiter les villes de Cette, Béziers, Saint-Papoul et Toulouse, ou le comte de Falkestein, qui n'était autre que l'empereur d'Allemagne Joseph II, voyageant incognito, avec une suite nombreuse, et qui, l'après-midi, se rendit aussi chez Séguier avant de repartir le jour même pour Tarascon. Il n'y eut plus de visites royales à Nîmes jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Séguier reçut aussi le prince Ferdinand, troisième archiduc d'Autriche, la margrave de Bade avec le prince Frédéric, son fils, ainsi que le fils du duc de Northumberland, la belle-sœur de Lord Hamilton, le fils du Grand Pensionnaire de Hollande, le prince Victor de Liège, des princes russes comme Orloff, Kamensky, Korsakoff, ou Polonais, comme Poniatowski, la comtesse Potocki, née princesse Lubomirski. Des Italiens : le prince Sigismond Chigi, de Rome, le prince Rozzonico, parent du Pape, le duc della Grazia, fils du prince de Campo-Franco... Des hauts fonctionnaires S.E. Souza, ministre plénipotentiaire auprès du roi de Sardaigne, le comte de Gerndorff, ministre plénipotentiaire de S.A.I. de Saxe auprès de sa Majesté catholique de Madrid, le ministre de l'empereur d'Autriche, le comte de Zinzerdorf, le capitaine des gardes de l'impératrice de Russie, M. de Wolckoff, le chambellan du roi de Pologne, comte Alexandrowich, le secrétaire du roi de Danemark, Emmanuel Grove, le comte de Périgord, commandant en chef dans la province de Languedoc, mais aussi le prince de Lambesc, la princesse de Ligne, la princesse de Monaco, M. de Malesherbe et sa fille, le comte Tessé et sa femme (c'est peut-être cette dernière qui reçut de Jefferson sa célèbre missive sur la Maison Carrée, plus de dix ans plus tard) ; ainsi que de nombreux ambassadeurs tels que : le comte

de Montorin, ambassadeur de France à Madrid, ou le baron de Choiseul, ambassadeur à la Cour de Sardaigne, ou Francisco Pisaro, ambassadeur de Venise en Espagne, le baron de Kerth, envoyé du roi de Prusse à la cour de Turin (1777). De grands dignitaires de l'Eglise, *Mgr Ganganetti, neveu du pape défunt, allant en Espagne porter la barette au nouveau cardinal de Séville*, des archevêques et des évêques, surtout français, mais aussi un ministre de l'église allemande réformée de Genève, M. Weiss. Des intendants de diverses provinces, des représentants des Etats, des magistrats et des membres de divers Parlements, M. de Joubert, trésorier général de la province de Languedoc. De très nombreux militaires, colonels ou majors de régiments (Auvergne, Artois-Bourgogne, Ile-de-France, Perche, Provence, Navarre...) ou marins dont les plus célèbres : *M. de la Pérouse, officier de marine, frère de M. de la Pérouse de Toulouse*. (Séguier a dû le charger de ramener graines ou plantes de ses expéditions, car, en mars 1782, le vice-secrétaire de l'Académie des sciences lui écrivait pour lui demander s'il avait reçu un envoi de M. de la Pérouse) et *M. de Suffren, commandeur de St Christol et officier de marine au département de Toulon* (1775), et, en février 1778, M. de Bougainville, sans qu'il soit possible d'affirmer s'il s'agit du célèbre navigateur. Des ingénieurs comme *M. de Gensanne, chargé par la Province d'examiner les lieux où il peut se trouver de la houille* ; le baron de Blomenfield, directeur des mines de Stockholm, von Storkenstrein, directeur des Forges de Suède. Des médecins, dont *M. Grenelle, de Paris, grand voyageur*, Alphonse Murray, anatomiste de Stockholm, élève de Linné. Des négociants, venus de Marseille (M. Borely), de Lyon, de Montauban, de Cadix. Des artistes comme, le 27 avril 1775, *M. Poyet architecte et ancien pensionnaire du roi qui a porté un grand recueil de dessins tant antiques que modernes et quantité d'édifices de Rome, et qui a mesuré ici la Maison Carrée. Il est repassé le 29 suivant* (il était recommandé à Séguier par

Lord Hamilton) ou *M. Antoine, architecte du roi, venant de Rome et allant à Paris, c'est lui qui a fait bâtir l'hôtel de la monnaie* (11 avril 1776), *M. Sergell, sculpteur suédois, élève de Larchevêque, Raymond, architecte de la province, auteur d'un plan d'urbanisme pour Nîmes. Enfin des érudits comme l'abbé Eckel, directeur du cabinet des médailles de l'Empereur, ou M. de Saussure, professeur de philosophie à Genève (1776) ou tout simplement des curieux, qui, au cours de la conversation, donnèrent à Séguier des informations qu'il s'empressa de noter, telles que : S.E. Zénobie, gentilhomme vénitien avec l'abbé Vernieri, vénitien, qui me dirent qu'on avait découvert un poème d'un troubadour en l'honneur de Guillaume, marquis de Narbonne, ou, plus près de nous, M. Coranson de Roquemaure qui m'a montré des mines du Mt Ventoux du côté de Malaucène et qui, revenu une autre fois, soutint qu'Hannibal a passé le Rhône à Roquemaure ou M. Espérandieu d'Orgon qui m'a montré la bague d'or pour en parler à M. Calvet (nov. 75).*

Enfin, il ne faut pas oublier que cette maison abritait l'Académie royale de Nîmes, qui y tenait tous les jeudis ses séances et dont les membres étaient très au courant de l'évolution des connaissances. Par exemple, lorsque Condorcet vint à Nîmes, en 1770, il offrit son dernier ouvrage *Le 1<sup>er</sup> volume des Essais d'Analyse*, et l'abbé Paulian en rendit compte avec ses réflexions, lors d'une séance de la Compagnie. Après la mort de Séguier, les académiciens nîmois continuèrent à recevoir les visiteurs de passage, et nous connaissons le plus illustre d'entre eux, Thomas Jefferson.

Je n'évoquerai pas ici les divers épisodes de la double donation des collections et de la maison de Séguier à l'Académie royale de Nîmes, en septembre 1778 et en janvier 1780, qui ont été publiés par Charles Liotard dans les *Mémoires de l'Académie de Nîmes* de 1885, mais j'insisterai sur cet acte de très grande générosité, car Séguier, qui avait

reçu de la part du roi d'Angleterre et de Catherine de Russie des propositions d'achat pour son cabinet d'histoire naturelle, et qui allait aussi en recevoir du Roi de France (d'où la précipitation de son don), disposait, ainsi qu'il eut l'occasion de l'écrire, « de très petits moyens » financiers.

Puis ce fut la suppression des académies et la confiscation de leurs biens, par la loi du 6 Thermidor An II. La maison de Séguier fut acquise en 1796 par un ancien académicien nimois, Jean Pieyre, qui la loua à la Ville pour abriter l'Académie (instruction publique) jusqu'en 1848. Cette maison, revendue en 1861, connut cinq autres propriétaires dont Cabane de Florian qui offrit au Palais des Arts en cours d'installation un grand nombre d'inscriptions funéraires. Mais elle ne fut pas défigurée et conserva sa structure d'origine. Enfin le dernier acquéreur fut la Ville de Nîmes, en 1996, sous la municipalité de M. Alain Clary, avec l'intention de *rendre cet immeuble à sa vocation première en créant en ses murs un lieu de mémoire lié aux travaux de l'Académie de Nîmes.*

En confiant sa maison et ses collections aux académiciens nimois, Séguier les chargeait aussi de continuer son œuvre, c'est-à-dire d'assurer à jamais ce rôle d'intermédiaire intellectuel entre tous les chercheurs. C'est le message qu'il nous transmet, à travers les académiciens et les siècles. La formation d'une Fédération pour la création d'un Institut Jean-François Séguier est un premier pas pour la réalisation de ce souhait, dans l'attente de la restauration de cet hôtel prestigieux et de la création de l'Institut qui portera son nom.



*SÉANCE DU VENDREDI 5 MAI 2000*

Cette séance est présidée par M. le bâtonnier Jean Goujon.

*Sont présents* : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le docteur Bernard Cavalier, M. Marc Chausse, M<sup>gr</sup> Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. le docteur Pascal Gouget, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M. le docteur Paul Maubon, M. Charles Puech, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. Daniel-J. Valade, M<sup>me</sup> Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard.

*Sont excusés* : M. Gilles Dervieux, M. Christian Liger, M. le docteur Lucien Simon.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

*Correspondance*

M. le pasteur Vassaux donnera le samedi 6 mai à 16 heures à la Maison du Protestantisme une conférence sur « La vocation européenne du protestantisme français aujourd'hui ».

Conférence de M<sup>me</sup> Catherine Metzger le 12 mai à 17 h 30 à Avignon, laboratoire d'histoire, rue Louis Pasteur.

Conférence de M<sup>me</sup> Christiane Lassalle le 13 mai à 15 h, salle Galice « Hôtel Séguier, sauvé de l'oubli ».

Invitation à la séance solennelle de l'Académie berri-chonne, le 3 juin.

Concert en l'église Saint-Charles à Nîmes le 19 mai à 20 h, invitation de l'abbé Auriol.

Conférence de M. Devilliers, maître de conférence le 9 mai à Vauban, sur « les fards de Clio ».

### *Invitation*

Au colloque international « La sculpture en Europe autour de 1100 » à Moissac les 28 et 29 juin.

A Uzès, le 17 septembre aux Rencontres littéraires.

### *Hommages*

M. Bernard Bastide, nouveau correspondant de notre compagnie, nous remet son dernier ouvrage *Dictionnaire du Cinéma dans le Gard*.

M. le pasteur Roger Grossi, fait don à la bibliothèque de son livre *Gédéon Sabliet, 1892-1950, évangéliste*.

### *Distinction*

C'est avec un vif plaisir que nous avons appris que le jury du Prix Antigone de la ville de Montpellier a été décerné à notre confrère Christian Liger pour son ouvrage *La Nuit de Faraman*. Nous adressons nos très vifs compliments à Christian Liger.

### *Réception des correspondants élus en 1999*

Le Président, dans une allocution pleine de finesse et qui ne manque pas d'humour parfois, dresse un rapide tableau de la situation de nos nouveaux confrères au nombre de sept et dont six sont présents ce jour.

Ce procès-verbal ne peut être le reflet de cette imposante et amicale cérémonie ; mais il faut cependant rappeler les noms de nos nouveaux élus :

M<sup>me</sup> Nicole Agussol, M. Bernard Bastide, M. Guy Combes, M. Jacques Galtier, M<sup>me</sup> Anny Herrmann, M<sup>me</sup> Claire Paulhan, M<sup>me</sup> Sabine Teulon-Lardic.

Selon la tradition, trois confrères prendront la parole pendant quelques minutes sur un sujet de leur choix et successivement interviendront M<sup>me</sup> Agussol, M<sup>me</sup> Herrmann et M<sup>me</sup> Sabine Teulon-Lardic. Le texte de leur allocution est joint au présent procès-verbal.

Après de vifs applaudissements et les compliments des parents et amis, le secrétaire perpétuel convie nos amis à se rendre dans les salons du premier étage.

La séance est levée à 18 h 30.

---

*RÉCEPTION DES CORRESPONDANTS*  
*5 MAI 2000*

L'Académie de Nîmes est heureuse et fière d'accueillir ce jour avec sa simplicité habituelle qui n'est pas dépourvue d'une certaine solennité celles et ceux qu'elle a décidé cette année d'associer à ses travaux.

C'est un moment de fête quasi familiale pour cette communauté vénérable mais vivante que forme notre Compagnie avec son histoire de plus de trois siècles, ses traditions, ses rites. Cette promotion est de sept nouveaux correspondants dont six sont présents, l'un étant retenu par des obligations.

Tous sont gens de valeur affirmée dans la vie active, dans le cadre de leurs professions, assez diverses, ou bien souvent en dehors d'elles et partout où, même après la retraite, on peut encore témoigner de sa générosité, de son dévouement aux autres, et de cette vertu particulièrement en honneur chez nous, l'humanisme.

A cet égard ils seront ici en bonne compagnie et y retrouveront souvent des amis.

Je n'ai ni la manie des statistiques ni le don des chiffres. Cependant, en présentant à mes confrères cet aréopage, je songe à ce tribunal d'Athènes, mère de toutes les Académies, qui portait ce nom, dont je sais qu'il jugeait même les magistrats mais dont j'ignore s'il siégeait en formation heptagonale, je me plais à croire que notre Commission des nominations a eu l'heureuse inspiration non certes de céder à la mode mais de garder les yeux sur l'évolution du monde extérieur. Elle a respecté la parité et, le nombre étant impair, elle a distingué quatre femmes et trois hommes.

Si en 2001 le nombre impair réjouit encore notre Commission tout comme les dieux si l'on en croit Virgile *Numero deus impare gaudet* il lui appartiendra de décider si cette fois elle devra, comme certains arbitres, procéder à une sorte de "compensation". En tout cas ce n'est pas ici que se manifesterà l'inévitable revendication masculine cherchant à son tour le rempart de la parité.

La moyenne d'âge est de cinquante-neuf ans, ce qui est une constante.

Trois sont nés dans le Gard, dont deux à Nîmes, une à Gallargues, une autre encore à Paris mais de parents gardois, un à Rodez, un à Albi, enfin l'une à Saint-Denis.

Par cette singularité qui passionne les théoriciens des grandes migrations, des deux nés à Nîmes l'un habite aujourd'hui à Paris, l'autre à Montpellier mais avec activités professionnelles à Nîmes, les natifs de Paris, Rodez, Albi sont à Nîmes rejoint à l'âge de la retraite ou même auparavant. Il en est de même pour la Parisienne de naissance qui depuis un certain temps déjà, se rapprochait de la terre de ses ancêtres.

La plus stable est celle née à Saint-Denis et que nous retrouvons dans le douzième arrondissement.

Retenons que tous ont eu, à un moment quelconque de leur vie, des liens professionnels ou autres avec Nîmes. Par leur profession, leurs autres activités, leur choix de retraite et en ce qui concerne M<sup>me</sup> Paulhan la filiation puisqu'elle est la petite-fille de cet illustre nimois, académicien français, patron de la N.R.F. qui a si longtemps régné sur les lettres françaises, auxquelles elle a, elle-même, consacré sa vie.

Quatre sur sept exercent ou ont exercé des fonctions d'enseignement, deux sont célibataires, l'un au moins père de famille nombreuse. Ces divers chiffres sont dans l'ensemble un peu supérieurs aux moyennes nationales.

Je voudrais maintenant dire quelques mots de chacun et chacune de vous, en suivant l'ordre alphabétique, ce qui me conduit, chère M<sup>me</sup> Agussol, à parler d'abord de vous. C'est

d'ailleurs vous que je connais le mieux, bien que votre fiche m'ait apporté certaines révélations, notamment votre goût pour la littérature italienne, Dante en particulier.

Après des études parisiennes vous avez été avocat à la Cour d'Appel de Paris pendant onze ans, avant d'entrer dans la magistrature et y faire une remarquable carrière puisque après trois années au tribunal de Douai vous êtes appelée à la Chancellerie (ministère de la Justice), puis dix ans plus tard vous êtes nommée conseiller à la Cour de Nîmes où vous restez cinq années avant de revenir à Paris comme conseiller.

Aujourd'hui encore vous présidez un bureau d'aide juridictionnelle (ex-assistance judiciaire) à Nîmes.

Mais un aussi brillant parcours ne peut s'accomplir sans de considérables efforts et même sacrifices sur le plan familial. Eussiez-vous épousé un substitut, les choses eussent été plus simples mais votre cœur a préféré un ingénieur sorti de Centrale et spécialiste de la recherche pétrolière qui n'a rien à voir avec la recherche de jurisprudence et s'accomplit loin des Palais de Justice, surtout parisiens.

Ce graulen d'ascendance cévenole comme vous et dont le père a laissé un grand nom dans le monde scolaire a fait votre bonheur familial tout en vous condamnant, dans les débuts du mariage comme à la fin de vos fonctions à la Cour de Paris à connaître, aussi bien que le Code civil, le guide indicateur Chaix, plus tard l'horaire des T.G.V.

Je ne peux m'empêcher de me faire un instant à cette place l'interprète de tous ceux qui vous ont connue dans vos hautes fonctions et ont plaidé devant vous. Après près d'un demi siècle passé dans les prétoires je peux dire que la rectitude du jugement, le sens de l'équité et de l'humain sont moins rares qu'on ne croit chez les magistrats, mais ne s'accompagnent pas toujours de l'affabilité de l'accueil aux Bâtonniers certes mais aussi à tous les auxiliaires de justice. Tous y ont été sensibles, de votre part.

Sur un plan plus personnel permettez-moi d'évoquer cette lettre pleine de gentillesse, au moment où vous quittiez Nîmes pour la Cour de Paris et alors que j'étais déjà depuis deux ans un bâtonnier retraité, me témoignant votre sympathie et poussant l'amabilité jusqu'à me faire compliment des débuts de mon dernier fils alors tout jeune avocat. Une autre chose nous rapproche : un autre de mes fils est psychiatre comme le vôtre...

Attachée à Clarensac, berceau familial, puis à Générac vous avez su épouser Nîmes jusqu'à accepter de participer à la vie de l'Académie.

Un magistrat laisse, au cours de sa carrière, beaucoup de jugements ou d'arrêts, voire à la Chancellerie d'études et de projets qui restent dans un rigoureux anonymat.

Aussi devons-nous nous reporter à la thèse qu'après votre diplôme d'études supérieures de droit romain et d'histoire du Droit et votre D.E.S. de droit public vous avez consacrée aux arrêts du conseil d'Etat du roi en 1732 au temps du premier exil des Parlements.

Mais je sais votre curiosité d'esprit, votre disponibilité, votre amour du travail bien fait !

Vos qualités et vos services ont été récompensés par votre nomination dans l'Ordre du mérite.

Pour vous, qui méritez tant, l'association à l'Académie n'apporte guère plus, sinon l'espoir que nous mettons en votre collaboration et notre joie de travailler avec vous.

Avec M. Bernard Bastide nous quittons le domaine un peu sévère du droit et de son histoire. Nous sommes dans le siècle, dans le monde enchanté ouvert par les frères Lumière. M. Bastide n'a cessé de baigner dans le cinématographe tant dans son activité professionnelle que dans ses ouvrages personnels.

Après avoir obtenu une licence d'anglais et un certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire, option Bibliothèque

publique et Image, avant de devenir en 1998, journaliste indépendant, il a été successivement bibliothécaire adjoint à la Bibliothèque municipale de Nîmes, libraire à la FNAC, responsable des livres d'art et il a occupé pendant cinq ans les fonctions de secrétaire documentaliste de la grande cinéaste Agnès Varda.

Parallèlement à ces activités professionnelles il s'est adonné depuis l'âge de vingt ans à tout ce qui est cinéma.

Concepteur rédacteur pour les ateliers du cinéma de Nîmes, créateur d'expositions, enseignant en histoire du cinéma à l'I.M.C.A.

Son œuvre écrite, importante, porte des titres qui confirment cet intérêt pour le cinéma : en 1987, François Truffaut, *Les Mistons*, à Ciné Sud, en 1991 aux *Lettres modernes les Etudes Cinématographiques*, en 1994 aux *Cahiers du cinéma* une filmographie raisonnée d'Agnès Varda, en 1995 chez Bordas *Les Cent une nuits d'Agnès Varda, chronique d'un tournage*, en 1996 à la Cinémathèque française *La persistance des images*, en 1996 une édition commentée des textes de Jacques de Baroncelli.

Est en cours d'édition un *Dictionnaire du Cinéma dans le Gard* en collaboration avec Jacques Durand. J'allais omettre – crime impardonnable à Nîmes – les deux ouvrages consacrés à Louis Feuillade, torero français emblématique.

De M. Bastide nous attendons chroniques, critiques et... projections.

M. Guy Combes est principal de collège honoraire, lieutenant de réserve dans la cavalerie blindée, officier dans l'ordre des Palmes académiques.

Né à Rodez il a conquis à l'université Paul Valéry de Montpellier la licence d'histoire. Puis il a enseigné l'histoire et la géographie dans les collèges de Decazeville, Capdenac, Millau, au lycée du Mas de Tesse à Montpellier avant de deve-



nir le responsable de l'ouverture du collège de Prades-le-Lez dans l'Hérault, enfin principal dans le Val d'Oise.

Il dément la légende du tropisme solaire vers le midi en fin de carrière. Celle de M. Combes fut exemplaire.

Mais il a su également s'évader du quotidien de l'enseignement. L'énumération de ses travaux et de ses sources d'intérêt est longue et je l'abrège non sans souligner la considération qu'il porte déjà à nos séances puisque j'ai eu le plaisir de le rencontrer à plusieurs reprises à l'Académie.

Mais comment ne pas rappeler sa participation aux réunions du *Libre sens*, revue du Centre protestant d'études et de documentation.

Comment ne pas parler de ses publications dans le *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme*, rue des Saints Pères à Paris..., ses conférences notamment à Nîmes au Carré d'Art ou à la Maison du protestantisme.

Actuellement il poursuit ses études sur deux familles, les de La Faye comportant cinq générations de pasteurs dont l'un se réfugia quelque temps à Nîmes et les Patras, vieille famille dauphinoise dispersée par la révocation de l'Edit de Nantes entre l'Angleterre, la Pologne et les Indes Néerlandaises. Son ardeur et son érudition n'ayant pas de frontière, il prépare en ce moment une conférence sur les protestants d'hier et d'aujourd'hui en Hongrie.

Comment ne pas évoquer ces autres travaux de classement et d'inventaire aux archives de la société d'histoire du protestantisme français, et sa présence active, notamment comme rapporteur à des colloques européens des musées et bibliothèques protestants.

Monsieur le pasteur Jacques Galtier, vous êtes bien loin d'être pour moi un inconnu, de par votre notoriété et aussi parce que j'ai suivi avec plaisir et profit certaines de vos conférences, notamment celle sur l'évolution de l'Idée de tolé-

rance avec l'évocation d'une personnalité qui m'a toujours beaucoup intéressé, Castellion.

Né à Albi où vous avez fait vos études secondaires, vous avez suivi à Montpellier les cours de la faculté de Théologie avec une coupure pour le service militaire en Allemagne. Vous avez ensuite exercé votre ministère successivement à Vergèze, Nice, Paris, Menton et Monaco.

Ce service pastoral a duré quarante ans, mais depuis que vous avez pris votre retraite à Nîmes et tout en continuant à y résider, vous assurez une présence pastorale à Arles puis à Mazamet.

Pendant des décennies vous n'avez cessé de déployer une remarquable activité tant sur le plan littéraire que sur celui de la lutte, pour les droits et la dignité de l'homme souvent dans le cadre d'organismes et d'institutions à caractère œcuménique, tels que le comité européen des Eglises pour les travailleurs migrants en Europe ou l'Action des Chrétiens pour l'abolition de la torture que je connais bien. Vous y représentiez la Fédération protestante de France.

Pendant votre ministère à Paris vous étiez responsable du groupe d'études des racismes de la Fédération protestante et assuriez la rédaction des publications *Racismes II, III et IV*.

Vos autres travaux plus personnels sont nombreux et importants.

En 1986-87 et 1987-88 vous participez à un Séminaire de Troisième cycle de théologie pratique sur le désenchantement du monde et la théologie.

En 1988 vous préparez et soutenez une thèse de 3<sup>e</sup> cycle sur *Théologies calvinistes : déclarations et avènement des droits de l'homme* à l'Institut Protestant de Théologie à Paris.

En 1989, c'est chez Labor et Fides, dans la collection "Entrée libre" : *Protestants en révolution*.

En 1992, à la demande du directeur de *Labor et Fides* vous rédigez un certain nombre d'articles entre autres *Boissy d'Anglas et la Torture* dans l'*Encyclopédie du Protestantisme*.

Combien également de conférences et d'articles avec ces préoccupations essentielles des Droits de l'Homme et de la Tolérance !

Il reste les activités présentes à Nîmes : la responsabilité du service accueil, tourisme, information de la Maison du protestantisme, l'organisation d'expositions et la corresponsabilité des conférences mensuelles initiées par notre regretté confrère René Bosc du Point Rencontre Histoire.

Je suis certain, monsieur le Pasteur, que dans ce trésor de science, de talents et de dévouement, vous saurez encore puiser pour le bien de l'Académie.

M<sup>me</sup> Herrmann est à la fois chevalier des Palmes académiques et *félibre de la maintenença de lengado*.

Elle est aussi une chercheuse et une brillante historienne de son village de Gallargues-le-Montueux où elle est née et où elle habite encore.

J'ai quelque peine à m'habituer à ce qualificatif de Montueux. Lorsque adolescent j'y allais à bicyclette depuis mon village d'Aimargues, on disait Gallargues ou Grand Gallargues pour le distinguer du Galargues héraultais avec un seul "L". Et je n'ai jamais eu l'impression de grimper comme dans les Cévennes pour ne pas parler des Alpes ou des Pyrénées. A dire vrai on comprend qu'au cœur d'une vaste plaine les habitants aient voulu souligner qu'ils prenaient de l'altitude. Il leur reste à se jumeler avec une agglomération belge ou néerlandaise pour s'assurer de leur éminence comparative.

Vos études ont consacré vos capacités et votre éclectisme : après hypokhâgne et khâgne au lycée de Montpellier, c'est une licence et une maîtrise d'espagnol, un CES d'études latines, un CAPES de lettres classiques.

Vous serez successivement professeur à Orléans, Nîmes, Saint-Louis dans le Haut-Rhin, Remoulins, Vauvert...

Parallèlement à ces fonctions d'enseignement vous avez déployé une activité de recherches également très éclectique : à l'*Archivo Historico de Madrid*, pour la maîtrise d'espagnol, ce sont les procès de l'Inquisition espagnole aux possesseurs d'œuvres françaises passées en fraude surtout après 1789.

L'Histoire vous a désormais et définitivement conquise.

Tout en poursuivant vos enseignements vous suivez les travaux de l'École antique de Nîmes, ceux de la Société d'histoire moderne et contemporaine, participez aux conférences médiévales de l'abbaye de Sénanque.

En 1990, la découverte d'un manuscrit conservé aux archives communales de Gallargues qui, dans les vitrines du musée municipal, avait perdu son ancienne cote mais gardé sa richesse, est pour vous la rencontre de Jean de la Fontaine et de Baruch.

Il faut traduire car le document est rédigé en ancien occitan, un « languedocien teinté de provençal, ce que les linguistes appellent le "roman", cette langue d'oc que l'on parlait et même écrivait encore en cette première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle », époque où furent consignées dans ce registre les délibérations municipales de 1536 à 1553, observez-vous dans l'avant propos du magnifique ouvrage que vous en avez tiré et dont M. Le Roy Ladurie a écrit la quatrième de couverture. Ce fut un travail de plusieurs années : traduction grâce à votre connaissance de la langue, transcription, compréhension, interprétation.

Le résultat est impressionnant comme avait pu l'apprécier, en entendant votre communication, le Congrès de la Fédération historique du Languedoc-Roussillon à Nîmes en 1998.

Et nous savons, madame, que vous poursuivez des recherches sur la société gallarguoise au temps d'Henri IV.

Vous nous rejoignez avec des titres éminents, du courage, du talent... et la promesse de communication sur le pouvoir consulaire au XVI<sup>e</sup> siècle ou la révolte de la communauté villageoise de Gallargues contre son prieur.

Sans aucun doute la commission des programmes souhaitera que nous entendions l'une et l'autre !

Madame Claire Paulhan est d'abord la petite fille de l'immense Jean Paulhan qui a si largement honoré les lettres françaises au XX<sup>e</sup> siècle et dont Nîmes peut être légitimement fière. Héritière certes – ce qui est un privilège parfois encombrant... mais pas épigone !

Elle a sa propre personnalité et ses titres personnels qui ont guidé notre choix.

Titulaire d'une maîtrise de lettres modernes acquise à la Sorbonne, elle devient attachée à l'Institut Mémoires de l'Édition (IMEC) qui rassemble les archives éditoriales du XX<sup>e</sup> siècle.

Elle est éditeur sous son nom et a publié avec les éloges de la critique comme des universitaires : *Écrits sur Paris*, d'Audiberti, le *Journal* de Catherine Pozzi, *F.F. (Frédéric Feneon) ou le critique*, plusieurs volumes de correspondance de Jean Paulhan avec Michel Leiris, François Mauriac, de même que *La Vie est pleine de choses redoutables*, de Jean Paulhan.

En 2000 va paraître la correspondance de Paulhan avec Marc Bernard.

Elle a également édité le *Sous l'occupation* du maître de Camus, Jean Grenier.

M<sup>me</sup> Paulhan établit elle-même les préfaces et appareils critiques des textes qu'elle édite.

Quand j'aurai ajouté qu'elle est aussi chroniqueur littéraire au journal *Le Monde*, vous ne pourrez qu'applaudir à l'arrivée chez nous d'une exceptionnelle recrue qui nous apportera,

avec le prestige d'un grand nom, le reflet de la vie littéraire contemporaine à Paris.

M<sup>me</sup> Teulon-Lardic est la dernière dans l'ordre alphabétique, elle est presque la benjamine de la promotion, à peine l'aînée de M. Bastide, sa fiche est d'une extrême sobriété, d'une extrême discrétion... comme une partition où ne figure-raient que de rares notes.

Cependant malgré son extrême modestie elle nous révèle que M<sup>me</sup> Teulon-Lardic, professeur d'enseignement artistique à l'École nationale de musique à Nîmes, a conquis en Sorbonne un diplôme d'études approfondies de musicologie, qu'elle est actuellement en thèse de doctorat avec comme sujet, marquant son intérêt pour les musiciens nimois du XIX<sup>e</sup> siècle : « Ferdinand Poise (1828-1892), contribution à l'Histoire de l'Opéra comique ».

Mais hélas il y a pour moi, à ma honte, le problème de ce qu'on nomme de nos jours l'incommunicabilité, une vraie fausse note.

Même *L'Amour médecin*, une des œuvres maîtresses de votre héros de thèse, n'aurait pu, en aurais-je encore l'âge, me guérir.

Je suis en matière musicale sensible, mais béotien... par la faute de parents et grands-parents qui, eux-mêmes normalement doués, ne cessaient dès les toutes jeunes années de me répéter que je n'avais pas d'oreille, ce qui, au début, m'inquiétait, me conduisant à consulter les miroirs ou à tâter ma tête sur les deux côtés.

Je me suis fais une raison au point d'ailleurs d'abandonner toute velleité de carrière politique pour laquelle il m'eût fallu... avec des électeurs la faculté de reconnaître les accents des hymnes nationaux et d'abord le nôtre.

Après près de quarante-cinq ans de barre, un avocat peut parvenir à donner le change, laissant croire qu'il sait un peu de

droit, de pédagogie, d'histoire, s'aventurer dans les domaines du cinéma ou, déjà plus périlleux, de la théologie, affronter courageusement les soucis de l'édition bien qu'il ne la connaisse que par des expériences à compte d'auteur.

Mais en ce qui concerne la flûte que vous enseignez, j'en reste au merveilleux instrumentiste chanté par Virgile : le doux berger Tityre, allongé à l'ombre d'un hêtre touffu et exerçant sa muse champêtre d'un roseau léger : *O Tityre, patulæ recubans sub tegmine fagi tenui silvestrem musam meditaris avena.*

J'ai appris beaucoup de choses vous concernant grâce au supplément d'information que la grande discrétion de votre fiche m'a conduit à m'ordonner et à diligenter.

Je sais que vous avez épousé un musicien remarquable qui appartient à l'Orchestre national de Montpellier et que tandis qu'il joue, lui du basson, vos deux garçons, tout en poursuivant d'excellentes études sont doués, l'aîné pour le violon, le plus jeune pour la percussion.

Je sais aussi que vous êtes tous quatre amoureux des Cévennes, particulièrement de Cognac, célèbre lieu de résidence d'académiciens nimois et de la Bretagne, région d'où vient votre mari.

Aimant et pratiquant l'une et l'autre, je suis heureux d'être cette fois en parfaite harmonie.

Mesdames et Messieurs, voici que s'ouvre devant vous un espace – comme on dit de nos jours – de connaissance, de convivialité, d'amitié souvent, d'échanges et d'approfondissement des connaissances.

Ici vous trouverez nos usages et surtout beaucoup de richesses. Vous nous apportez les vôtres. Soyez en remerciés !

LA MUSICOLOGIE,  
UNE DISCIPLINE DES SCIENCES HUMAINES

par Sabine TEULON-LARDIC  
correspondant

Définissons au préalable ce que recouvrent les sciences humaines. D'après l'*Encyclopedia Universalis*, ce sont « *Les disciplines qui ont pour objet l'étude des conditions naturelles et culturelles des activités humaines* »<sup>(1)</sup>. Ce terme, gallicisme ayant remplacé les *sciences morales* depuis 1945, est une façon usuelle de nommer les études de sociologie et de psychologie dans son sens strict, d'englober l'histoire et la linguistique dans un sens élargi.

C. Lévi-Strauss affine la définition, en précisant leur mission : « *celles qui se mettent en dehors de chaque société particulière, soit qu'elles s'efforcent d'adopter le point de vue d'une société quelconque ou d'un individu quelconque au sein d'une société, soit que, soucieuses de saisir une réalité immanente à l'homme, elles se placent en deçà de tout individu et de toute société.* »<sup>(2)</sup>

La musicologie, selon Danièle Pistone, s'applique « *à l'étude des œuvres et paysages sonores (...), elle a pour premier objet l'explication des phénomènes musicaux. Elle rend ainsi plus facile le travail de l'interprète et améliore la capacité de réception de l'auditeur.* »<sup>(3)</sup> Elle peut se présenter à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle, comme une discipline des sciences

---

(1) Article « Sciences humaines » in *Encyclopedia Universalis*, 1995, vol., p. 734.

(2) *Ibidem*, p. 735.

(3) D. PISTONE, article « *musicologie* » in *Encyclopedia Universalis*, 1995, vol. 15, p. 966.



humaines, puisqu'elle étudie non seulement le langage musical dans sa théorie et son évolution, mais également la (les) pratique(s) musicale(s) dans son (leur) aspect culturel au sein d'une société. En fait, la musicologie est une discipline récente, devenue polymorphe au XX<sup>e</sup> siècle. Ce sont les deux points que je tenterai de développer.

Une discipline relativement récente, certes, si nous remontons aux fondements que posent à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle deux historiographes anglais, sous l'influence des Encyclopédistes : Charles Burney (*A general history of music*, Londres, 1776-1789) et John Hawkins (*A general history of the science and practice of music*, Londres, 1776). Le premier, attaché aux idéaux des Lumières, s'inspire des témoignages et informations recueillis lors de ses voyages en Europe, avec l'idée de progrès et de civilisation, tourné vers le présent et l'avenir. Le second, fidèle à la conception rationaliste, plutôt orienté vers le passé, assoit les principes de la musique sur des lois universelles (harmonie, proportion, ordre...) que nous découvrons dans le monde physique. Leur démarche diffère de ceux, nombreux, qui ont écrit ou glosé sur l'art musical, depuis le plus ancien traité en Occident (*Musica Enchiriadis*, XI<sup>e</sup> siècle) jusqu'au premier dictionnaire, celui contemporain de Tinctoris en 1495.

Les successeurs, au siècle suivant, profitent de cette double démarche, notamment Fétis, musicographe belge installé à Paris vers 1827, écrivant en quinze volumes l'incontournable *Biographie des musiciens* et F. Chrysander imposant en 1863 le terme allemand de *Musikwissenschaft*, qui signe l'acte de naissance de la discipline. Il faut attendre l'esthéticien allemand Hanslick (*Du beau dans la musique*, 1854) et Jules Combarieu (*La musique, ses lois et son évolution*) pour dégager l'historicité du langage musical : toute technique et tout style sont sujets à une usure continuelle, qui impose à la musique une éternelle régénération. Dans ce même siècle éclôt la critique musicale, née avec Fétis à Paris (*Revue musicale*

parue dès 1827) et Robert Schumann en Allemagne (*New Zeitschrift für Musik* paru en 1834). Elle se développe, particulièrement en France sous la plume alerte d'Hector Berlioz au *Journal des Débats*, puis de Debussy (*Monsieur Croche anti-dilettante*), participant ainsi à l'histoire du goût musical, un des aspects non négligeable de la musicologie).

Au XX<sup>e</sup> siècle, la musicologie se professionnalise, les chaires de musicologie sont créées dans les universités européennes et américaines, les publications spécialisées et l'édition musicale critique prennent un essor considérable, dépoussiérant des habitudes ou traditions d'exécution parfois infidèle. Dernier venu, le R.I.S.M. (Répertoire International des Sources Musicales) ouvre des champs d'investigation incommensurables. Au sein de la discipline, différentes tendances cohabitent, fruits de l'éclatement du langage musical et de la diversité des pratiques, dont je dégagerai les deux principales, à mon sens.

La première est celle imprimée par les compositeurs eux-mêmes, qui prennent la plume, pour ne pas laisser aux érudits le soin d'exposer leur démarche originale. Une démarche soit stylistique avec A. Schönberg (*Le Style et l'Idée*, 1950), soit théorique avec P. Hindemith (*unterweisung in Tonzatz*, 1937), soit esthétique avec P. Boulez (*Penser la musique aujourd'hui*, 1964), soit philosophique avec le chef d'orchestre E. Ansermet (*Les fondements de la musique*, 1961), soit mathématique avec I. Xenakis, voire même polémique avec John Cage (*Pour les oiseaux*).

La seconde tendance est l'exploration à travers le temps et l'espace des musiques plurielles. En remontant le temps, l'époque baroque connaît toutes les faveurs du public, grâce aux investigations musicologiques (édition critique) opérées en amont des concerts et enregistrements, parfois même par les artisans mêmes de la restitution musicale, comme c'est le cas pour N. Harnoncourt ou R. Jacobs. Actuellement, c'est le tour

de l'immense ère médiévale, de profiter de ces travaux de restauration du répertoire, tant sacré que profane. L'exploration à travers l'espace s'opère par les soins de l'ethnomusicologie, qui prospecte dans toutes les contrées de notre terre, adaptant ses outils d'investigation en fonction des groupes culturels sondés. Elle valorise particulièrement les musiques dites populaires ou traditionnelles, les musiques de transmission orale, plus fragiles à capter.

Actuellement, l'allemand C. Dalhaus donne un statut théorique et scientifique à la recherche musicale, en proposant le pluralisme des méthodes d'approche.

Polymorphe, la musicologie l'est, mais avec difficulté pour l'assumer pleinement, si l'on se réfère au cri d'alarme poussé par F. Lesure en 1961, musicologue et chartiste, dans l'article *Musicologie* de *L'Encyclopédie de la musique* :

« Le seul travail musicologique considéré comme sérieux a consisté et consiste encore à établir la biographie des musiciens, à décrire les influences qui ont pu s'exercer de l'un à l'autre, à tracer l'histoire des formes, la naissance et l'évolution du système tonal. De la découverte des grands auteurs et de l'admiration pour leur œuvre, on a peu à peu découvert que ces génies avaient puisé quantité de choses chez une multitude de petits maîtres, que l'on se mit en devoir d'étudier minutieusement. Ceux-là même qui s'en sont tenus à l'essentiel, à savoir l'étude du langage musical, ont rarement dépassé le stade purement technique de l'analyse (...) La situation eût peut-être évolué différemment si les musicologues s'étaient montrés plus soucieux de l'évolution des disciplines voisines ; ils en furent dans l'ensemble si peu soucieux que celles-ci ignorent généralement la musicologie. Combien de manuels d'histoire de la civilisation ne font aucune part à la musique ! »<sup>(4)</sup>

---

(4) F. LESURE, article *Musicologie* in *Encyclopédie de la musique*, Paris, Fasquelle, 1961.

L'approche du musicologue se doit d'être aujourd'hui, interdisciplinaire, sous peine d'isolement. Je tenterai de citer les disciplines qu'il côtoie, dans leur ordre de « convocation » historique.

Musique et philosophie sont liées depuis l'Antiquité, dans le monde oriental avec Confucius (551-479) dont la théorie musicale prône l'éthique, dans le monde occidental avec l'école des pythagoriciens au VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Ceux-ci développent une véritable théorie de la musique, dans laquelle les rapports musicaux expriment, de la façon la plus tangible et la plus évidente, la nature de l'harmonie universelle. C'est une théorie conceptuelle, dégagée de la pratique ou de l'écoute, puisque les pythagoriciens évoquent la musique produite par les astres qui se meuvent dans le cosmos, selon des proportions harmoniques.

Musicologie et histoire sont liées depuis les historio-graphes du XVIII<sup>e</sup> siècle cités plus haut. Depuis l'école des Annales (1930), l'une et l'autre tentent de connecter le phénomène musical au contexte général, d'insister sur la longue durée plutôt que se focaliser sur un événement, de faire l'histoire du temps présent en professionnel : à partir de documents et de témoignages de première main. Citons deux exemples différents de leur collaboration. La restauration de la musique médiévale est un travail minutieux de paléographie, apparenté à celui de l'archéologue, vu la notation par neumes qu'il faut transcrire en hauteurs et durées modernes. Plus proche de notre temps, comment évoquer l'engouement pour les opéras de G. Verdi à Milan vers 1850, sans parler du *Risorgimento*, dont le cri de ralliement avant l'unification de l'Italie est « *Viva Verdi* », qui se décode en « *Viva Vittorio Emmanuelle Re d'Italia* » ?

Musicologie et littérature/poésie sont indissociables pour l'étude de la musique vocale, qui représente un large pan du répertoire. Citons également deux exemples d'époques différentes. Comment dissocier la poésie lyrique des troubadours,

née en Aquitaine et dans notre Languedoc, sans associer la lyrique courtoise à la modalité ancienne, la prosodie aux rythmes, les structures poétique et musicale d'un lai, d'une laisse ou d'un virelai ? Dans le genre religieux, comment établir un commentaire sensé d'un *Requiem æternam* ou d'un *Dies iræ* dans la polyphonie d'une messe des morts, sans évoquer le sens des composantes de la liturgie chrétienne ?

Musicologie et histoire de l'art sont des disciplines quasiment nées à la même époque. Si les arts figuratifs préfèrent se démarquer de l'abstraction relative de la musique dans leurs publications, il n'en est pas moins indispensable de relier ces deux disciplines d'étude, pour éclairer certains mouvements artistiques, comme la naissance de l'art abstrait, qui lie les recherches de W. Kandinsky (*Du spirituel dans l'art*, 1911) au dodécaphonisme des Viennois. Par ailleurs, pour interroger la place et la teneur de la musique dans le monde antique, de l'assyrien aux gréco-latins, les sources iconographiques (vases, sculptures, fresques) sont parfois les seuls indices pour déterminer quels instruments sont joués, dans quelle posture, selon quelles occasions : cérémonie cultuelle, fête profane, musique de combat...

Musicologie et esthétique sont deux disciplines établies dans le siècle du romantisme. Comment expliquer l'engouement des romantiques pour l'art musical – de G. Sand à F. Nietzsche – sans évoquer les conceptions d'Hegel, de Schopenhauer, pour qui « *la musique ne se limite pas à représenter les idées ou les degrés d'objectivation de la volonté, mais la Volonté elle-même de façon immédiate ?* » La musique devient alors le point de convergence des arts comme des spéculations, en raison de son caractère abstrait, de son apparence asémantique, par rapport au degré de représentativité des autres arts.

Dernière venue, la sociologie est souvent « convoquée » par la musicologie, depuis les travaux fondateurs d'E. Durkheim en France, qui place les activités de l'Homme au

crible de la socialisation. La musique, activité humaine, est alors sondée depuis sa création, sa pratique, sa pérennité, jusqu'à sa réception. A la musicologie d'établir ses fonctions dans une société (religieuse, initiatique, militaire, geste de travail, de divertissement...), les liens de subordination qu'elle entretient avec le pouvoir (sa promotion, diffusion, conservation, son enseignement et ses structures d'accueil) ou bien sa contestation. A la musicologie d'éclairer les comportements et attitudes qu'elle induit selon sa destination, son lieu de captation (radio, clip ou alors en direct). Citons deux exemples bien éloignés. Comment comprendre le phénomène rock dans les grands festivals comme celui de Woodstock, sans l'amalgamer au phénomène hippies, à la notion de collectivité, de groupe protestataire ? *A contrario*, comment percevoir le monopole frustrant de la tragédie lyrique sur les autres genres, monopole que détient G.B. Lulli à Versailles, sans mettre le doigt sur l'absolutisme et la centralisation sous Louis XIV ?

Musicologie et anthropologie, « *étude de la dimension sociale de l'homme qui s'intéresse aux pratiques comme aux représentations* »<sup>(5)</sup> se croisent tout particulièrement dans l'ethnomusicologie, née peu après les collectes des chants populaires hongrois, roumains et autres par B. Bartók et Z. Kodály (1908-1936). Elle s'investit actuellement dans toutes les contrées, en centrant son étude autour des manifestations, rites, aptitudes d'une société, aidée par la « décolonisation » qui rend à chaque ethnie son particularisme. Comment décrypter un raga de l'Inde, sur *sitar* ou *santour*, sans déterminer s'il s'agit d'un raga du jour ou de la nuit, du Sud ou du Nord, de la rêverie ou du désir amoureux, dédié à Krishna ou Shiva ?

---

(5) Article *anthropologie* in *Le Petit Larousse illustré*, 1999, p. 70.

Ces démarches plurielles peuvent donner le vertige au musicologue, dont la formation en acoustique, organologie, analyse, sémiologie est déjà suffisamment composite. Aussi ne peuvent-elles être assumées par un seul chercheur, d'où la nécessité de coopérer entre disciplines des sciences humaines, pour rendre les études convergentes et efficaces.

En inversant les données, pourquoi ne pas suggérer aux historiens, sociologues ou politiques, de s'assurer parfois le concours de musicologues, pour mieux comprendre certains phénomènes ou mécanismes de société ? Prenons l'exemple contemporain du rap, cri de contestation des jeunes défavorisés en milieu urbain. Dans l'expression de cette nouvelle syntaxe – que le musicologue décode comme un laminage des structures musico-verbales <sup>(6)</sup>, sur des cellules rythmiques imposées par l'environnement urbain et industriel de notre société – ne peut-on déceler des indices d'acculturation prometteurs ?

Hugues Dufourt, dirigeant le séminaire *La musique et le pouvoir* au C.N.R.S. rappelle que « la musique est un langage collectif. Comme les autres arts, elle éléboire les signes sensibles par lesquels les hommes d'un moment du monde disent leur volonté et leur espoir. L'œuvre littéraire, l'œuvre plastique et l'œuvre musicale ne révèlent-elles pas les tensions et les antagonismes profonds de la réalité historique ? Une véritable théorie de la musique doit montrer comment la sensibilité des hommes d'une société donnée a pu se symboliser par l'écriture ». <sup>(7)</sup>

---

(6) Destructuration du langage déjà entrevue, par les musicologues, chez les compositeurs italiens de ce siècle, en particulier L. NONO (*Il canto sospeso* en 1960, sur des lettres d'adieu des résistants condamnés) et L. BERIO (*Thema-omaggio a Joyce*, 1958).

(7) H. DUFONT, *La Musique et le pouvoir*, Paris, Aux amateurs de livres, 1987, p. 15.

*UN INCIDENT DANS L'AFFAIRE BEN BARKA*

par Nicole AGUSSOL

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,  
Mesdames et Messieurs les Membres de l'Académie,  
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer mes remerciements les plus vifs pour l'honneur que vous me faites en m'accueillant comme correspondant de votre académie, une des plus anciennes de France en nos provinces.

J'espère sincèrement ne pas vous décevoir.

J'aimerais, si vous le voulez bien, dédier cet honneur à la Mémoire de mon père : Amédée Guérin, né à Clarensac, où il repose, sachant combien sa joie serait grande aujourd'hui.

Mon père qui, comme beaucoup de gens à Nîmes et ses environs, descendait d'un des huit enfants d'un certain Pierre Guérin, né dans cette ville en 1709, qui dut s'expatrier après la révocation de l'Edit de Nantes.

Dédier aussi cet honneur à notre fils aîné le docteur Patrick Agussol, psychiatre à l'hôpital Carremeau qui, né à la Maison de Santé, en face de laquelle il habite aujourd'hui, quitta voilà près de vingt ans, un Paris où il avait toujours vécu pour retrouver, ici, ses racines.

Dans le court laps de temps qui m'est imparti, je vais vous conter brièvement un incident dans une affaire ayant défrayé la



chronique, il y a trente-cinq ans et dont d'ailleurs le gouvernement recommence à se préoccuper : l'enlèvement sur notre sol du leader marocain d'extrême gauche Mehdi Ben Barka.

*Pourquoi, penserez-vous, parler de cette affaire ?*

Parce qu'étant à l'époque, avocat à la Cour de Paris, j'avais eu le privilège d'être chargée par mon cabinet de suivre les débats du procès qui allait s'ouvrir.

Parce qu'encore, une trentaine de livres la concernant et soutenant souvent des thèses contradictoires ont été publiés depuis les faits ; qu'en 1999 la presse, dans son ensemble, a consacré de longs développements à la famille Oufkir (le général Oufkir étant une des clefs de cette affaire) le tout étant appuyé par de nombreux ouvrages.

*Pourquoi ensuite ?*

Car depuis l'accession au trône du roi Mohamed VI, les descendants de Mehdi Ben Barka se sont longuement manifestés par voie de presse écrite et parlée et ont demandé la réouverture d'une information judiciaire.

*Pourquoi enfin ?*

Parce que tant la chancellerie que certains cabinets ministériels résonnent encore de la colère homérique, qui a secoué le général de Gaulle, alors président de la République :

« L'honneur de la France pouvant être mis en cause. »

*Quels sont les faits ?*

Mehdi Ben Barka, deux fois condamné à mort dans son pays pour action subversive, était un tiers-mondiste qui avait créé, en septembre 1959, un Parti des Forces Populaires inspiré, tant du marxisme-léninisme que du nationalisme arabe le plus déterminé, ce parti tendant, dans un futur certain, à déstabiliser la Royauté.

Mehdi Ben Barka était un homme assez violent, intelligent, cultivé ayant été, au demeurant, le professeur de mathématiques du roi Hassan II.

Le 29 octobre 1965 à Paris, à deux pas de l'église abbatiale de Saint-Germain-des-Prés, le leader marocain a été interpellé par deux inspecteurs de police, Souchon et Voitot, accompagnés d'un dénommé Lopez.

Ben Barka qui avait rendez-vous avec un producteur de cinéma, Georges Franju, pour mettre au point un film sur le tiers-monde ne s'est pas méfié, pensant que le lieu avait été déplacé et ce, d'autant moins que la France était pour lui, comme pour beaucoup, un havre de paix, entre ses nombreux voyages. Il possédait d'ailleurs un appartement à Paris.

Les deux inspecteurs de police l'ont emmené dans une villa de la banlieue parisienne à Fontenay-le-Vicomte appartenant à un certain Boucheseiche.

Le lendemain, il s'est brusquement trouvé en présence de son ennemi personnel, celui qu'il attendait le moins : Mohammed Oufkir accompagné de son fidèle « lieutenant », Ahmed Dlimi.

Fou de colère en s'apercevant qu'il avait été trahi, il se serait jeté sur Oufkir, une bagarre s'en serait suivie au cours de laquelle il aurait été involontairement tué par son hôte, Boucheseiche, une manière de géant peu recommandable, au demeurant truand notoire, fiché du grand banditisme.

On a longtemps accusé le général Oufkir d'avoir tué Ben Barka sur ordre du roi, ce qui est peu vraisemblable :

- d'une part parce que le tout-puissant Oufkir n'avait nul besoin d'une telle mise en scène, qui pouvait se révéler dangereuse sur une terre étrangère, fût-elle amie ;

- d'une autre parce qu'il était, en réalité, mandaté par le roi pour essayer de convaincre Ben Barka de composer avec le régime et que cette mort inattendue était totalement inopportune, quant au résultat de la mission qui lui avait été confiée.

### *Les personnages*

Outre Mehdi Ben Barka dont nous avons évoqué le profil :

- Mohamed Oufkir :

- Officier de l'armée française pour laquelle il s'était vaillamment battu notamment en Indochine, plusieurs fois décoré ;

- Général dans l'armée marocaine, deuxième personnage du Royaume, « bras droit » du roi, tout puissant ministre de l'Intérieur.

- Ahmed Dlimi : chef de la police marocaine, celui qui créera l'incident dont je vais vous parler, au cours du premier procès.

- Antoine Lopez : agent double du S.D.E.C. en poste à l'aéroport d'Orly, personnage douteux, quelque peu mégalo-mane, seul survivant connu de cette affaire, possédant à l'époque une villa à Ormoy, non loin de celle où Ben Barka a trouvé la mort.

- Souchon et Voitot : les deux policiers qui, s'ils vivent encore, doivent se demander comment ils ont été embarqués dans cette galère... sur ordre ? mais de qui ?

- Quatre truands dont les noms importent peu ici, à l'exception de celui de Boucheseiche, dont nous avons parlé.

- Un certain Figon, homme au passé peu recommandable, dont l'intervention a été mal définie, qui se suicidera (ou que l'on suicidera selon les rumeurs de l'époque) en janvier 1966.

- D'autres comparses qui n'entrent pas dans notre propos d'aujourd'hui.

### *Le premier procès et l'incident en cours d'audience devant la Cour d'Assises de Paris*

Deux jours après le suicide de Figon, le général de Gaulle,

outré par les péripéties peu glorieuses de cette affaire, réunit un conseil des ministres extraordinaire dans lequel il :

- évoqua une prochaine réforme de la police (qui deviendra dans les mois qui suivirent notre police nationale actuelle) ;

- rappela l'ambassadeur de France à Rabat ;

- fit requérir un mandat d'arrêt international contre Oufkir ;

- limogea le général Jacquier, « patron » du S.D.E.C., service de renseignements dont il déposséda l'hôtel Matignon, pour le rattacher au ministère des Armées.

Le juge d'instruction de l'époque L. Zollinger, boucla son information « à marche forcée » et c'est ainsi que le 5 septembre 1966, le procès de l'Affaire Ben Barka s'est ouvert devant la Cour d'Assises de Paris en présence des accusés qui n'avaient pas fui hors de France, les autres étant alors jugés par contumace, notamment Oufkir, Dlimi et les quatre truands.

Autant qu'il m'en souviennne le procès a duré trois semaines, 167 témoins ont été entendus, les avocats des parties civiles ont plaidé, l'avocat général a pris ses réquisitions et, au moment précis où le président allait donner la parole aux nombreux avocats de la défense, un huissier lui apporta un document – qui parut le laisser un instant perplexe – précisant qu'Ahmed Dlimi venait se livrer à la Justice française pour, disait-il « laver l'honneur de son roi ».

Coup de théâtre ! que faire pendant le temps nécessaire pour que Dlimi, qui était au Maroc arrive dans le prétoire, car vous savez que, lorsque la défense a pris la parole sur le fond, une affaire ne peut plus être renvoyée.

Le président a donc suspendu l'audience et quand celle-ci a repris, à 14 h 30, le célèbre avocat J.-L. Tixier-Vignancour a déposé des conclusions sur un moyen de procédure qui « aurait été mal interprété », et sans dire un mot sur le fond, dans cette immense salle bondée car tout le monde savait qu'il allait se

passer quelque chose, mais beaucoup ignoraient quoi, il a commencé à plaider.

Dans un silence « assourdissant », celui que l'on appelait au palais « la voix de bronze », a parlé, parlé, parlé pendant plus de 2 h 30, jusqu'à ce qu'un autre huissier, ouvre une petite porte (celle qui permet à la cour et aux jurés d'entrer dans la salle des délibérations) et remette au président un document signé de Maurice Bouvier, « patron » de la brigade criminelle, indiquant que Dlimi appréhendé à sa descente d'avion, venait d'arriver au palais.

Le président pria alors l'avocat de « bien vouloir conclure », ce qui fut fait sans problème et après une courte suspension, l'audience reprit, Dlimi étant alors dans le box des accusés.

Après un court interrogatoire d'identité de celui-ci, l'affaire fut renvoyée pour complément d'information et un deuxième procès eut lieu en sa présence le 17 avril 1967.

### *Que sont-ils devenus ?*

Selon toute vraisemblance, d'après les éléments recueillis lors des deux procès, le corps de Mehdi Ben Barka déposé dans une malle d'osier (enregistrée à Orly) aurait été embarqué dès le lendemain de sa mort, dans un avion à destination du Maroc, dans lequel avaient pris place Oufkir et Dlimi. A ce jour nul ne sait ce qu'il en est advenu.

Tout récemment, la presse a fait état de deux thèses aussi invraisemblables l'une que l'autre.

Selon la première, Ben Barka reposerait sous la mosquée contruite à Evry (banlieue parisienne), le roi ayant voulu (je cite) « se donner bonne conscience ». C'est oublier un peu vite que ce dernier, « commandeur des croyants » n'aurait pas bafoué aussi grossièrement les coutumes de l'Islam.

Selon la seconde, encore plus absurde, le corps du leader

marocain « coupé en morceaux » (je cite) aurait été envoyé au Maroc (je cite toujours) par la valise diplomatique !

Le général Oufkir, condamné à mort par contumace lors du second procès de 1967, s'est suicidé (ou a été suicidé) lors d'un complot aérien avorté ourdi par ses soins contre le roi en 1972.

Ahmed Dlimi, acquitté en 1967 a trouvé la mort dans un accident de voiture inexpliqué en 1983.

Les quatre truands qui avaient fui au Maroc dès 1965, ont disparu sans laisser de traces à ce jour.

Souchon et Voitot ont été condamnés à des peines légères, l'un d'eux a repris du service dans la police, l'autre une retraite anticipée.

Antoine Lopez, condamné à huit ans de prison en a fait six. Il vit actuellement sur la Côte d'Azur et écrit ce qui peut le « blanchir » dans cette affaire.

Le sort des autres comparses n'est pas de notre sujet.

#### *En conclusion :*

L'affaire Ben Barka était bien devenue une affaire d'État, couverte par le secret défense, celui-ci vient d'être partiellement levé à la demande des descendants du leader marocain. Un juge d'instruction a été commis et une enquête est en cours.

Quoi qu'il en soit pour conclure plus directement notre propos, l'incident d'audience dont je vous ai parlé est rare dans une affaire criminelle, eu égard à la personnalité du dernier accusé. Et vous pouvez être certains qu'il faut du talent pour parler... pour ne rien dire, pendant plus de 2 h 30, les yeux fixés sur une petite porte par laquelle entrera le messenger porteur d'une information capitale pour la poursuite des débats.

Mais saurons-nous un jour la vérité ?

*D'UN MANUSCRIT RÉPUTÉ ILLISIBLE  
A LA CONNAISSANCE D'UNE COMMUNAUTÉ  
LANGUEDOCIENNE SOUS FRANÇOIS I<sup>ER</sup> :  
GALLARGUES-LE-MONTUEUX.*

*par Anny HERRMANN*

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire perpétuel,  
Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie,  
Mesdames et messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait en m'accueillant comme correspondant de votre Académie.

La communication que je me suis engagée à faire a pour titre : « D'un manuscrit réputé illisible à la connaissance d'une communauté languedocienne sous François I<sup>er</sup> : Gallargues-le-Montueux. »

Parfois, il y a des hasards qui font bien les choses : un registre du XVI<sup>e</sup> siècle, rédigé en langue d'oc et renfermant dix-sept années consécutives de délibérations des consuls (de 1536 à 1553) parvient jusqu'à nous, sauvé de la destruction. Tout ce qui le précède, tout ce qui le suit ou tout ce qui a pu lui être contemporain a disparu à tout jamais ; voilà un premier intérêt.

Un deuxième intérêt est de le faire parler et pour cela, étudier la paléographie et au-delà, s'appliquer à comprendre

toutes les manies d'écriture et d'orthographe des six *escrivans* qui ont tour à tour rédigé ces délibérations.

Un troisième intérêt est de comprendre enfin tout ce qui a été écrit. Démarche lente, tortueuse, entrecoupée de périodes d'exaltation et de découragement.

Vient ensuite le moment où l'on se jette à l'eau et c'est la décision de transcrire ce que l'on arrive à déchiffrer : exercice qui vous apprend l'humilité devant tant de fantaisies orthographiques mais qui donne la volonté d'aller jusqu'au bout sans trop chercher d'abord à comprendre tant on sent, tant on flaire combien toutes les données toujours très allusives sont riches d'informations. Alors on adopte l'attitude de ce jeune soldat dont Alain raconte l'histoire. Incorporé dans les transmissions pendant la guerre de 1914, Alain, à l'arrière donc, avait comme ordonnance un jeune soldat analphabète à qui, dans les moments de répit, il avait appris à lire. Un jour que ce jeune soldat était penché sur le journal, Alain qui lui demande de lui dire les nouvelles s'attire cette réponse : « Mais, mon capitaine je ne peux pas, je lis... »

Donc, comme le jeune soldat, on lit, on transcrit à tout venant, ce qui est à l'endroit, ce qui est à l'envers car les *escrivans* ont écrit dans les deux sens par où se prend le registre et surtout sans se soucier le moins du monde de respecter la chronologie : là où un morceau de page blanche se présente, l'*escrivain* écrit non sans avoir donné toujours en priorité – Dieu merci – la date précise, c'est-à-dire le jour, le mois, l'année et le nom des deux consuls.

Si, au XVI<sup>e</sup> siècle, le désordre dans la tenue d'un registre ne semble pas poser de problèmes – la chose doit être écrite et peu importe la manière dont elle l'est – au XX<sup>e</sup> siècle, on aime comprendre donc on organise, on rétablit la chronologie défaillante, on classe les données, on série les problèmes, bref, pour aller vite et trouver la clarté, on fait intervenir la science informatique.



La priorité est alors donnée à la remise en place des textes par le « couper-coller » ; puis on dresse des tableaux pour une meilleure lecture des informations comme celles, répétitives, de l'élection annuelle des consuls ou l'attribution de la cuisson du pain dans le four commun et de la garde du troupeau de porcs communal.

Immédiatement les informations ainsi ordonnées deviennent limpides et la lecture éclairante.

Nous ne prendrons comme exemple que l'élection annuelle des consuls. Le tableau constitué permet de voir d'abord qu'il n'y a pas accaparement de la fonction par quelques rares individus et que, pour solliciter un nouveau mandat, il faudra attendre un minimum de cinq ans et bien souvent beaucoup plus. En outre, on constate que les deux consuls de l'année, l'un *viel*, l'autre *novel*, choisis chacun sur une liste différente ont, pour obligation, le *viel*, d'avoir été déjà consul et le *novel* d'être, comme son titre le dit, nouveau dans la fonction.

Ainsi, à partir de ces découvertes, on peut comprendre la finalité de cette élection consulaire qui est d'assurer à un jeune – on dit du reste consul « jeune » ou consul « nouveau » – une éducation politique au côté d'un ancien, vieux routier de la politique locale, habitué à la pratique de cette démocratie communale dont il a appris à connaître toutes les responsabilités.

Autre remarque que permet la lecture des données du tableau : le consulat constitue la dernière étape d'un « cursus » politique qui, parfaitement ordonné, commence par l'attribution de la gestion des luminaires de l'église ou des bassins des aumônes et se poursuit – un peu plus tard – par celle de l'abbaye de la jeunesse.

Autrement dit, jeune encore, on se voit confier un luminaire. Le choix en est varié puisqu'il y a celui de saint Etienne, de saint Jean, de saint Laurent, de saint Michel, de saint Antoine, de saint Sébastien ou encore celui de sainte Anne et de sainte Catherine ou bien un bassin : bassin des âmes du pur-

gatoire, bassin de Notre-Dame, de la fabrique (*l'obro*), enfin celui de *l'espitau paure* (l'hôpital des pauvres).

Pour cette courte période de dix-sept années que nous offre le registre, on peut se rendre compte, à l'étude des données, que certains de ces hommes sont saisis dans la plénitude de leur parcours qui, de ce fait, devient, à nos yeux, exemplaire tandis que d'autres, en bout de course, s'essoufflent et disparaissent et que de nouveaux sont en train de mettre le pied à l'étrier.

Témoignage vivant d'une démocratie locale dont l'institution est lointaine ; on peut penser, en effet, que le droit de consulat a été donné à la communauté en 1295, sous Philippe IV le Bel, au moment du rattachement de la baronnie de Lunel à la couronne de France. Mais elle trouve ici, en ce début du XVI<sup>e</sup> siècle son aboutissement. C'est un système que la communauté a su maintenir et dont elle sait qu'il est un privilège royal. Aussi a-t-elle demandé à François I<sup>er</sup> de le lui confirmer par lettres patentes, ce qu'il fait en août 1533 lors de son voyage dans notre région.

Tenant du roi ce privilège, la communauté lui témoigne un respect sans faille qui l'empêche de se dresser devant la pression fiscale de plus en plus forte ou devant toutes les prestations de services qu'il exige d'elle dans sa lutte contre Charles Quint.

Si elle respecte le pouvoir politique et l'institution monarchique, par contre, elle s'opposera au pouvoir religieux incarné par le prieur de l'église Saint-Martin qui, refusant de payer sa part de la taille, se verra privé de ses dîmes. Premiers pas, premières démarches d'une contestation plus ample... Mais là commence une tout autre histoire.

Au-delà de toutes les informations que nous livre ce registre – et elles sont nombreuses – force nous est de reconnaître que, ne pouvant, même avec le secours de l'informatique, faire dire au texte plus qu'il ne nous dit, nous ne saurons

jamais ce que pouvaient être les joies et les peines de tous ces hommes, comment le monde leur apparaissait au-delà des bornes de leur univers régional, ce qu'ils espéraient des temps à venir, quel était leur rapport avec l'Eglise et avec Dieu à cette époque où les idées de Luther s'étaient largement répandues.

Et saura-t-on un jour quel levain travaillait au cœur de cette démocratie locale pour que ces hommes soient conduits à adhérer *ès années 1559 et 1560 à la R (religion) P (prétendue) R (réformée) ?*

### INFORMATIONS

Le 13 mars 2000

A Maître Ménard

Secrétaire perpétuel de l'Académie de Nîmes

Cher Maître,

L'Ecole de l'ADN vient d'être inaugurée ; sa renommée s'étend ; plusieurs confrères semblent désireux de la mieux connaître ; la meilleure façon de le faire, c'est encore de participer à l'un de ses ateliers.

J'en ai parlé au professeur Berta et au docteur Lallement ; ils seraient heureux de voir les académiciens qui le souhaitent s'initier à la technique de l'ADN.

L'enseignement, théorique et pratique, comprend un petit cours de généralités et une explication de la manipulation, au demeurant assez simple, qui va suivre.

Les installations peuvent accueillir jusqu'à 18 personnes par séance.

Les divers ateliers proposés sont de durée variable (de 2 à 5 heures).

Pour aller plus loin, il faudrait savoir combien de confrères désirent participer à cette prise de connaissance, quel temps ils peuvent y consacrer, afin de préciser le programme et fixer une date.

Il n'est certes pas question de suivre les sept ateliers actuellement proposés ; un seul, bien choisi, suffirait pour une initiation.

Pourriez-vous poser la question lors des informations du début de la prochaine séance ?

Je vous prie de croire, Cher Maître, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Docteur Pascal Gouget.

Le 11 avril 2000,  
A Maître Ménard,  
Secrétaire perpétuel de l'Académie de Nîmes

Cher Maître,

J'ai pris contact avec le docteur Lallement pour la séance de présentation pratique de l'École de l'ADN de Nîmes à nos confrères.

Cette séance se tiendra, sauf avis contraire, le vendredi 12 mai entre 14 et 17 heures. Elle s'accompagnera d'une manipulation simple sur l'ADN permettant de comprendre quelques principes de base du génie génétique.

Les inscriptions sont à recueillir dès maintenant. Au cas où le nombre des participants serait supérieur à 18, une autre séance pourrait être organisée.

Je vous prie de croire, Cher Maître, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Docteur Pascal Gouget.

*SÉANCE DU VENDREDI 19 MAI 2000*

Cette séance est présidée par M. le bâtonnier Jean Goujon.

*Sont présents* : M. Gabriel Audisio, M. Noël Cannat, M. Marc Chausse, M. André Costabel, M<sup>gr</sup> Robert Dalverny, M. le docteur Bernard Cavalier, M. le docteur Pascal Gouget, M. le pasteur Roger Grossi, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M<sup>me</sup> Catherine Marès, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Charles Puech, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M<sup>me</sup> Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. le pasteur Aimé Boniafas, M. le pasteur René Chateau, M. Robert Debant, M<sup>me</sup> Hélène Deronne, M. Gilles Dervieux, M. Daniel-J. Valade, M. le docteur Charly-Sam Jallatte.

Le procès verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

*Informations*

Le samedi 13 mai, M. le professeur Haon a été décoré de l'ordre des arts et lettres par notre confrère Daniel-J. Valade.

Le 12 mai accueillis par le professeur Lallement à l'Ecole de l'ADN nous avons participé à des travaux pratiques.

Invitation à l'inauguration de l'exposition « Un quartier de Nîmes il y a 2000 ans » le 26 mai à 18 h, à la Chapelle des Jésuites.

Au colloque consacré à Juan Goytisolo, les 26 et 27 mai, à Bédarieux.

A la fête de la vigne et du vin à Cabrières, les 3 et 4 juin, par notre confrère Nicolas.

A la conférence de Jean-Pierre Darmon, le 20 mai, à Carré d'Art par l'Ecole antique.

A l'exposition Robert Lafont « Le roman de la langue » au Centre Vauban.

### *Correspondance*

Lettre du pasteur Château adressant un don à notre compagnie.

Lettre de notre confrère M. Gilles Dervieux avec le programme du concert prévu le 30 mai, à 18 heures.

Lettre de M. Daniel-J. Valade annonçant une causerie pour le jeudi 24 mai à Carré d'Art « les textes fondateurs de la franc-maçonnerie ».

Présentation d'un nouveau candidat au fauteuil de notre confrère André Galy.

C'est monsieur Charles Puech qui a l'agréable mission de donner toutes les informations utiles sur M. Fernand Lamarque. Le secrétaire perpétuel précise que le vote aura lieu le vendredi 16 juin.

### *Communication*

Le docteur Pascal Gouget a choisi de traiter ce jour « de l'origine de la vie ».

Cette communication est suivie avec grande attention et c'est la suite logique, semble-t-il de notre visite à l'Ecole ADN.

De nombreuses projections permettent de comprendre plus facilement l'exposé parfois assez technique pour des profanes.

Un résumé est joint au présent procès-verbal.

Après les félicitations présentées par le président, interviennent tour à tour M. André Costabel, M. le docteur Paul Maubon, M. le docteur Bernard Cavalier.

La séance est levée à 18 h 15.

---



## L'ORIGINE DE LA VIE

par le docteur Pascal GOUGET

### Résumé

L'origine de la vie se perd dans la nuit des temps. Les archives archéologiques ont été détruites. On ne peut qu'espérer reconstituer quelques étapes biochimiquement vraisemblables. Dans les années 1920-1950 la solution paraissait proche ; l'hypothèse d'Oparin-Haldane d'une "soupe" primitive ou prébiotique semblait confirmée par les expériences de chimie prébiotique de Stanley Miller et de ses successeurs (Sidney Fox, Juan Oró, Cyril Ponnamperuma) : dans l'océan primordial se seraient formées des molécules de plus en plus complexes ; certaines propriétés de ces molécules auraient permis, par sélection, d'aboutir aux molécules autorépliquatives caractéristiques des êtres vivants.

Mais la probabilité de formation et de persistance de telles molécules pose des problèmes difficiles à résoudre. Plusieurs solutions ont été proposées ; certains sont partisans d'une évolution à partir d'une molécule autorépliquative, par exemple un acide nucléique ou un précurseur d'acide nucléique formé spontanément, un gène nu en quelque sorte qui aurait favorisé l'assemblage des acides aminés en protéines. D'autres accordent l'antériorité aux protéines dont l'activité enzymatique aurait permis la fabrication de molécules plus complexes, comme les sucres, les lipides et les nucléotides.

Cairns-Smith propose la sélection de systèmes moléculaires autoréplicatifs greffés sur une matrice argileuse, des êtres plats en quelque sorte qui auraient précédé l'individuation cellulaire. Wächtershauser propose un autre type d'être plat à partir du sulfure de fer oxydé en pyrite.

Le rôle éventuel du soufre apparaît dans un contexte différent après la découverte d'archéobactéries utilisant des composés soufrés dans les sources thermales volcaniques sous-marines.

Entre toutes ces hypothèses, il est difficile de choisir. Le nombre de scénarios possibles est inimaginable.

Les exobiologistes font remarquer que les molécules organiques simples, précurseurs des molécules biologiques, sont présentes partout dans le cosmos. Si quelque ébauche de vie pouvait être décelée dans notre système solaire, on extrapolerait facilement jusqu'à dire qu'il y a de la vie partout dans l'univers. Des expéditions se préparent pour sonder les profondeurs du sol martien et sous les eaux glacées de deux des satellites de Saturne, Europe et Titan. Rendez-vous dans une vingtaine d'années pour avoir peut-être réponse à la question : sommes-nous les seuls vivants dans le monde ?

*ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE*

A M<sup>lle</sup> Marcelle Viala,

Mademoiselle et chère consœur,

La classe d'orchestre aura lieu le 30 mai, de 18 à 20 h, salle 12 (au-dessus du préau) à l'annexe Fernand Pelloutier, 6, rue Stanislas Clément.

Elle donnera lieu à une classe de maître par M. Guy Besnard, violoncelle solo de l'orchestre de Paris, sur le Concerto pour violoncelle en ut majeur de Haydn. La dernière demi-heure sera consacrée à la V<sup>e</sup> Symphonie de Schubert.

En espérant que ces éléments seront utiles à nos confrères et que vous voudrez bien excuser mon absence le 5 mai, je vous prie d'agréer, Mademoiselle et chère consœur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*SÉANCE DU VENDREDI 2 JUIN 2000*

Cette séance est présidée par M. le bâtonnier Jean Goujon.

*Sont présents* : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M. le docteur Cavalier, M. Marc Chausse, M<sup>me</sup> Hélène Deronne, M. André Costabel, M<sup>gr</sup> Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M<sup>me</sup> Catherine Marès, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Jean-Marc Roger, M. Christian Salenson, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard.

*Sont excusés* : M. Gilles Dervieux, M. le docteur Pascal Gouget, M. le docteur Jean Lauret, M. Christian Liger, M. Charles Puech.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

*Informations*

Invitation à la fête de la Romanité le 27 mai à Laudun.

Invitation transmise par le Centre régional des Lettres afin de participer au Marché de la poésie du 1<sup>er</sup> au 4 juin à Montréal.

Le samedi 3 juin à 16 h à Carré d'Art, conférence de M. Paul Viallaneix sur Michelet.

Le mardi 6 juin à Arles, église Saint-Martin du Méjean, colloque sur l'église et sa mission au VI<sup>e</sup> siècle.

Programme du 4<sup>e</sup> trimestre de l'Académie de Besançon.

Programme du festival d'Uzès de « la nouvelle danse » du 16 au 24 juin.

Le 16 juin visite organisée par la Fédération Alphonse Daudet à Laudun.

Samedi 24 juin, à Carré d'Art, hommage à André Chamson, inauguration de l'espace André Chamson.

### *Hommages*

*De quelques aspects de l'Histoire de Gallargues-le-Montueux au XVII<sup>e</sup> siècle* par M<sup>me</sup> Crye-Fenouillet.

M<sup>me</sup> Fabre remet à notre compagnie divers ouvrages ayant appartenu à notre ancien confrère.

### *Ordre du jour*

Il s'agit d'une séance administrative.

### *Intervention de M. le docteur Paul Maubon*

Sur l'hôtel Davé. Notre opération paraît profitable car les travaux sont pratiquement terminés, malgré quelques détails qui seront rapidement solutionnés. Nous commençons à recevoir le fruit de nos mises de fonds.

Il apparaît que le budget qui avait été établi sera à peu de chose près, respecté.

Grands remerciements à M. le docteur Maubon et à ceux qui l'ont accompagné dans cette lourde tâche.

### *Trésorerie*

M. André Costabel présente un bilan de l'année 1999. Bien entendu ce bilan tenant compte des frais importants effectués sur l'immeuble Davé, n'est pas positif ; mais l'assemblée constate avec satisfaction que les prévisions de dépenses ont été pratiquement respectées, et que nous conservons un immeuble, partie du patrimoine de notre compagnie, en meilleur état qu'auparavant.

En outre, les futurs loyers permettront de renflouer nos finances. Il y aura lieu d'avoir un contact étroit avec notre syndic.

Merci à M. André Costabel et à son équipe.

### *Convention avec notre futur gardien*

En l'absence de M. Charles Puech chargé de ce problème le Secrétaire perpétuel donne quelques renseignements. Il apparaît que M<sup>me</sup> Lopez continuera de résider dans l'immeuble mais en occupant le petit appartement sis à droite dans la cour, que nous allons aménager. Sa fille connue des membres de l'Académie prendra en charge l'appartement de M<sup>me</sup> Lopez, avec son mari.

Il est nécessaire de prévoir un bail et une convention afin que soient précisées les obligations réciproques des parties en présence.

*Hôtel Séguier*

M<sup>me</sup> Christiane Lassalle développe longuement ce sujet et distribue un texte résumant l'état du problème. M<sup>me</sup> Christiane Lassalle est chargée de continuer les pourparlers tant avec la mairie qu'avec les autres associations intéressées.

*Intervention M. Gabriel Audisio*

Notre confrère fait état de diverses démarches effectuées à titre personnel, précise-t-il, pour améliorer la gestion de notre hôtel de la rue Dorée. En particulier, il a demandé à la Mairie de mettre à notre disposition deux emplois jeunes, ainsi qu'un certain matériel. Une visite des lieux doit être prochainement effectuée par des responsables municipaux.

M. Gabriel Audisio tiendra la compagnie au courant de ses investigations.

La séance est levée à 18 h 30.

---

*SÉANCE DU VENDREDI 16 JUIN 2000*

Cette séance est présidée par M. le bâtonnier Jean Goujon.

*Sont présents* : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M. le docteur Bernard Cavalier, M. André Costabel, M. Robert Debant, M. Louis Durteste, M. le docteur Pascal Gouget, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallate, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M<sup>me</sup> Catherine Marès, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Jean-Marc Roger, M. Christian Salenson, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Tempier, M. Daniel-J. Valade, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard.

*Sont excusés* : M<sup>gr</sup> Robert Dalverny, M<sup>me</sup> Hélène Deronne, M. Gilles Dervieux.

Le procès verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

*Informations du Secrétaire perpétuel*

La Compagnie des Arènes animée par notre confrère Yvon Pradel donne un spectacle les 15, 16 et 17 juin au Cloître des Jésuites à 22 h : « Ploutos et les oiseaux ».

Invitation à l'exposition Ludovic Massé au Palais des Rois de Majorque le 23 juin.



Programme de l'Académie des Sciences d'Angers.

Conférence de M. Dordival au Centre Vauban, le 6 juin, sur Sydney 2000.

Vendredi 30 juin au Temple de Congénies, conférence en hommage à Maurice Aliger *La Vaunage au XX<sup>e</sup> siècle* par M. René Jeantet et le docteur Robert.

### *Correspondance*

Carte de notre confrère Robert Leydet en déplacement à Rome.

Lettre de M<sup>me</sup> Gasco nous invitant à la cérémonie prévue le 24 juin, à Carré d'Art, en hommage à André Chamson.

### *Interventions*

M. Gabriel Audisio fait état de la visite effectuée par M. Lecoq accompagné d'un technicien de la ville. On peut semble-t-il envisager l'apport d'un employé municipal dans le cadre d'emploi jeune.

Madame Christiane Lassalle propose à notre compagnie de se porter acquéreur d'un tableau qui doit être vendu aux enchères au mois d'octobre.

Monsieur Daniel-J. Valade estime que la ville pourrait elle-même acheter ce tableau et le remettre à notre compagnie.

M. le docteur Charly-Sam Jallatte constate avec regret que plusieurs ouvrages ont disparu de notre bibliothèque sans que l'on puisse retrouver la trace de l'emprunteur en l'absence de toute mention sur le registre.

### Communication

Le président Jean Goujon accueille notre confrère, M. Olympe Bhely Quenum qui a choisi comme sujet de son intervention ; « la littérature africaine francophone et connaissance de l'Afrique traditionnelle : passerelle ou pomme de discorde ? ».

Cette communication est écoutée avec une grande attention ; elle met l'accent sur un problème qui touche de près les écrivains et poètes proches de nous, par la langue mais aussi par le cœur.

La diffusion de cette communication sera faite dans les *Mémoires de l'Académie*.

De chaleureux applaudissements clôturent l'intervention de notre confrère, remercié et félicité par le président.

Au cours du débat qui suit, nous notons les interventions de M. Noël Cannat et M. Daniel-J. Valade.

La séance est levée à 18 h 30.

Nouvelle série – N° 139

ISSN 0755-8805

BULLETIN  
TRIMESTRIEL  
DES SÉANCES  
DE  
**L'ACADÉMIE DE NIMES**

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres 2000



ACADÉMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

2000

*OBSÈQUES DU DOCTEUR JEAN LAURET,  
MEMBRE RÉSIDANT  
LE 20 JUIN 2000*

*ALLOCUTION DE M. JEAN GOUJON,  
PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DE NIMES*

L'Académie vient de perdre un des siens, un confrère aimé de tous, une personnalité particulièrement attachante, un homme de culture, de devoir et d'ouverture.

Madame, notre Compagnie s'associe à votre peine et à celle de tous les vôtres.

Sachez que votre deuil est aussi le nôtre et que tous ses confrères ressentent eux aussi ce grand vide des séparations. Puisse notre sympathie en ces moments si cruels vous être de quelque réconfort.

Jean Lauret a été reçu à l'Académie en 1978. Dans son discours de remerciement apparaissait déjà la réflexion et la sagesse de l'académicien chevronné qu'il devait rapidement devenir. Pour être académicien nimois, disait-il se référant à l'avis d'un sage qu'il aurait consulté :

Il faut d'abord aimer Nîmes, il faut ensuite être aimable car l'Académie est une Compagnie d'amitié, il faut avoir un peu de culture.

Ces quelques phrases m'avaient séduit lorsque dix ans plus tard au cours de la visite rituelle à celui qui était depuis si longtemps un ami du Rotary, des Arènes, de l'Entraide où il se dévouait et de bien d'autres lieux où s'épanouissait dans cette

deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la civilisation nimoise, il m'avait offert le "tiré à part" de son discours de réception et je l'avais cité lors de ma propre investiture.

Quelqu'un dira plus tard si j'ai rempli correctement les trois conditions mises en évidence par Jean Lauret avant même d'avoir siégé.

Mais à coup sûr je peux affirmer au nom de tous mes confrères que Jean Lauret illustre si parfaitement les trois volets du tryptique qu'on eût pu le donner pour modèle à tous ceux qui nous rejoignent dans cet incessant et parfois bien triste mouvement qui depuis plus de trois siècles forme la vie même de notre institution.

Jean Lauret aimait passionnément Nîmes, sa ville natale, qu'il a regagnée après ses brillantes études médicales, y occupant des fonctions de chef de service à l'Hôpital.

Il a consacré à Nîmes des livres, des communications académiques, des conférences devant d'autres auditoires : la Maison carrée, l'Hôpital Ruffi dont il se fit l'historien.

Fidèlement attaché à la tradition tauromachique de Nîmes, il devint l'apôtre de la féria dans les années cinquante. Aidé de quelques amis et d'abord ceux du cercle taurin, il parvint à obtenir que l'unique corrida du dimanche de Pentecôte fasse place à une séquence festive, telle que nous la connaissons... ou telle qu'il la voulait.

Sur les bancs des arènes, ce fin connaisseur affirmait son classicisme avec une discrétion de seigneur, bien différent des ayatollahs farouches et bruyants.

Il savait que dans ce domaine comme en beaucoup d'autres, c'est souvent le silence qui est grand.

Dois-je souligner la courtoisie, la gentillesse de son accueil. Mais il était si totalement pénétré des vertus et des traditions qui sont notre héritage que son amitié s'accompagnait souvent d'une telle autorité morale que l'ami malgré lui devenait un mentor.

D'une totale rigueur morale, parlant avec franchise et sans concession il se conduisait en ami accueillant, bienveillant. Humaniste, tolérant, ouvert aux autres, il était bien un modèle de parfait honnête homme et d'académicien nîmois. Il avait très jeune acquis la sérénité du sage et jusqu'à un âge avancé il garda la jovialité et la gaieté de la jeunesse.

Dois-je insister sur la manière dont il a rempli la troisième condition : la culture. La sienne faite, comme il sied, de curiosité, d'érudition, d'amour de la recherche, éclate dans tout ce que nous avons consacré avec l'aimarguais René Ravel à la naissance de la Féria.

Nous n'oublions pas sa participation aux travaux de l'École Antique dont il était, depuis 1980, vice-président aux côtés de notre éminent ami Victor Lassalle.

Pourrais-je ne pas souligner dans son œuvre la place donnée à la Médecine dans le Gard, aux côtés de l'Histoire de Nîmes à diverses époques : outre l'Hôpital Ruffi et les grandes épidémies, c'est la lutte du docteur Magnin pour faire reconnaître la silicose des mineurs comme maladie professionnelle indemnisable. Historien de l'hôpital Ruffi il le fut aussi de la famille Cantaloube encore présente à l'Académie en la personne du petit-fils du médecin dont les travaux sur la brucellose sont toujours évoqués dans ma vallée de Saint-Martial et petit-neveu du prêtre-brancardier dont l'odyssée fut contée par Jean Lauret.

Mais le souvenir le plus présent à mon esprit ce sont ces fins de séances : Jean Lauret qui avait pris de nombreuses notes posait souvent des questions toujours pertinentes, de nature à approfondir le sujet traité ou à ouvrir un horizon nouveau, le tout avec une totale simplicité et en peu de mots.

C'est l'image que je garderai de lui.

Plus que jamais aujourd'hui je crois à cette parole d'espérance par laquelle il terminait son éloge de son prédécesseur M. le pasteur Brunel : « Les morts sont invisibles mais ils ne sont pas absents. »

*L'ACADÉMIE DE NÎMES*  
*VISITE LE MUSÉE DES VALLÉES CÉVENOLES*

par Daniel-J. VALADE

*Tradition désormais bien établie : l'Académie de Nîmes effectue, chaque année, pour sa rentrée, la visite d'un important lieu culturel gardois. L'ultime année du siècle (le troisième de l'existence de la Savante Compagnie) – elle fut créée en 1682 ! – ce sont les racines cévenoles qui ont été honorées. Via Saint-Jean-du-Gard et, notamment, son Musée des vallées cévenoles.*

Daniel Travier, membre de l'Académie, a reçu ses consœurs et confrères avec l'urbanité et la courtoise érudition qui sont les siennes. Sa belle voix de Camisard a rappelé que trois dates sont les étapes importantes de ce musée : 1964, 1969 et 1980. Désormais, on attend l'avenir et le transfert dans de nouveaux locaux. On passera alors de 600 à 2 500 m<sup>2</sup>. Cela permettra la nouvelle présentation des très riches collections de cette « mémoire vivante ». Pour l'heure, ces témoignages de vie sont montrés dans un bel et austère affenage du XVII<sup>e</sup> siècle.

M. Travier a commenté avec concision et précision la visite des salles. Il a structuré son propos autour de quelques verbes qui sont les axes de cette « culture des humbles ».

*Aménager*, tout d'abord, les terrasses. Par les transports de la terre et les mini-barrages, retenues d'eau (ces "tancats") permettant le recueil des limons. Ils serviront, au XIX<sup>e</sup>, à l'irrigation nécessitée par la sériciculture.

*Transporter* nous vaut de superbes plaques muletières en cuivre où l'art populaire a gravé scènes et formules (« Un bon ami vaut mieux que cent parents », 1780). L'acheminement de l'eau (tronc de châtaignier, conduites de poterie) est complété par le portage sur la tête. Là, comme ailleurs, objets rares, photos, plans et maquettes éclairent notre compréhension.

*Cultiver* permet de souligner la rareté du métal, et ses successives utilisations. On voit là de beaux, étonnants outils. Et un ensemble de charrues qui permettent d'imaginer la rudesse des efforts.

*Produire* offre de beaux exemples de vannerie. La vigne est subtilement cultivée : on l'incline de 45° pour gérer l'ombre. On saura tout du fameux Clinton, cépage US... Un très beau mini-alambic de cuivre complété d'un pèse-degré d'alcool a fait l'admiration de ces scientifiques que sont MM. Aventurier et Sapède. M. Travier confirmera que le châtaignier est connu en Cévennes par des fossiles : « Il est indigène depuis le quaternaire ». Au XVI<sup>e</sup>, il est le « maître des terroirs » (E. Le Roy-Ladurie).

Il faut se souvenir qu'il ne pousse pas sur du calcaire, apprécie une altitude de 800-900 m et que 1870 fut son pic de culture. On évoque la clède : un mois de séchage pour les récoltes et la tonnellerie, dont l'arbre de vie des Cévennes est un précieux auxiliaire.

*Cueillir, chasser, pêcher...* nous montre des pièges, notamment à loups.

*Elever* ovins et abeilles permet d'évoquer de belles anecdotes et de faire résonner les sonnailles.

*Le ver à soie* a une place prépondérante au musée. La première mention d'une filature est de la fin du XIII<sup>e</sup>. De magnifiques objets sont montrés, dont ces boîtes rondes de « graines cellulaires, sélection microscopique, système Pasteur » d'A. Penot, « graineur » à Banne, Ardèche. Le centre de la boîte est troué et recouvert de gaze pour faire respirer les œufs.



On se souviendra qu'au bout de trente-trois jours et cinq âges, le ver a multiplié sa longueur par vingt-trois ; son poids par 8 000 et que son fil affiche deux kilomètres au compteur. 1965 marque la fermeture de la dernière filature. Les bibliophiles (vive attention du docteur Jallatte) ont remarqué une belle édition du *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres (1608) et du *Mémoire sur l'éducation des vers à soie* de l'abbé Boissier de Sauvages, Nîmes, 1788.

Tous les Gardois doivent visiter ce haut-lieu qui montre un « Règlement de filature » (Maison Bertrand) stipulant : « Article 1<sup>er</sup> : Les fileuses doivent obéissance et soumission aux personnes chargées de les surveiller, tant à la maison qu'à la filature... » Dans les vitrines : bas, robes de soie. Et superbes « métiers » qui sont des cathédrales d'ébénisterie.

Une cuisine cévenole, table mise : puis une chambre où les livres sont présents (M. Travier insistera sur l'importance de l'écrit et de l'élitisme républicain des Cévenols) via psautiers huguenots et recueils de sermons, raviront les Académiciens.

La visite du château de Saint-Jean-du-Gard, lieu d'Histoire depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, clôturera cette journée consacrée au patrimoine de la vallée gardoise. Le fameux Maréchal de Thoiras y séjournera, comme Bâville ou ce prédicant qui, enfermé dans son cachot, s'en évadera grâce à la ferveur d'Elise Richard, servante et fille de pasteur. Son acte lui vaudra cinq ans de Tour de Constance. Ici, le prophète Roué sera exécuté en 1702. C'est dire l'ampleur et le poids de l'Histoire.

Danier Travier, dont les connaissances n'ont d'égale que la volonté pédagogique de faire savoir et partager la civilisation cévenole, a été chaleureusement remercié par M. le Bâtonnier Jean Goujon, président de l'Académie et M. le Bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel de la Compagnie.

(Article paru dans le *Commercial du Gard*)

\* \* \*

### BREF D'UN ARTICLE PARU DANS MIDI-LIBRE

Dans le cadre de ses déplacements extra-muros, l'Académie de Nîmes s'est rendue à Saint-Jean-du-Gard où elle fut reçue au Musée des Vallées Cévenoles pour une longue visite documentée sous la conduite de son fondateur Daniel Travier, visite suivie d'un apéritif composé de produits locaux préparés à partir de recettes traditionnelles.

Après le repas, l'Académie se plongea dans l'histoire locale. Le mauvais temps ne permettant pas la visite historique et commentée de la ville de Saint-Jean-du-Gard initialement programmée, les participants se réunirent au château de Saint-Jean-du-Gard, ouvert pour l'occasion grâce à l'amabilité des propriétaires : M. et M<sup>me</sup> Bernard André. Après une visite des lieux, Daniel Travier en raconta l'histoire, celles des familles qui y vécurent successivement, le tout replacé dans le contexte plus général de l'histoire de Saint-Jean-du-Gard.

\* \* \*

### ARTICLE PARU DANS LE RÉVEIL DU MIDI

Cela s'est passé le 11 octobre à Saint-Jean-du-Gard par une sombre journée d'automne qui n'a en rien perturbé les activités de la docte assemblée qui se sont déroulées en intérieur.

Derrière leur président, M<sup>e</sup> Jean Goujon et le secrétaire perpétuel M<sup>e</sup> Jean Ménard, les Académiciens nimois et des correspondants alésiens s'étaient donné rendez-vous au "Musée des vallées cevenoles" pour une visite, sous la conduite du guide créateur de l'établissement, Daniel Travier, membre non résidant de l'Académie.

Musée-lieu de mémoire de ce que fut la vie journalière des "raiols" (habitants sous administration royale) des Basses Cévennes...

Activités agricoles tout d'abord, très diverses de par la polyculture et l'élevage de nombre d'espèces de bestioles : mammifères, mais aussi insectes avec les abeilles et le ver à soie, avatar du papillon "*bombyx du mûrier*", producteur de soie depuis le XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, débouchant sur une industrie textile qui fit pendant longtemps la fortune de la région.

Mais d'une façon générale, la vie ou plutôt la survie en Cévennes exigeait des trésors d'ingéniosité, de polyvalence et une énorme dose de courage physique et moral : cultures en terrasses sur des espaces restreints limitant les possibilités de la traction animale. Peu de véhicules attelés, portage par bâts ou même à dos d'homme, y compris pour la terre arable que l'on récupérait et remontait à partir de lits de torrents, dans le creux de barrages, réceptacles (levades). L'on peut suivre tout l'éventail et l'inventaire exhaustif de ces multiples activités dans le musée, au moyen des collections d'outils utilisés selon une présentation thématique : moissons, vendanges, soie, etc... Inventaire poignant d'objets balisant les jours de la rude vie rurale cévenole...

Epoque dure mais pas abrutissante, semble-t-il, avec même une vie culturelle active de par la lecture des livres religieux, particulièrement chez les protestants.

Journée passionnante donc pour les Académiciens nimois plus orientés culturellement vers la plaine.

Après-midi de découverte aussi d'un passé plus lointain, grâce à la visite du "château" en cours de réhabilitation de par la volonté passionnée de ses propriétaires.

Mais entre temps, il y avait eu le repas pris en commun en compagnie d'épouses venues nombreuses... Occasions d'échanges en tous genres, idées et anecdotes sérieuses mais exposées dans un style pas forcément académique.

*SÉANCE DU VENDREDI 13 OCTOBRE 2000*

Cette séance est présidée par M. le bâtonnier Jean Goujon.

*Sont présents* : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M. le docteur Bernard Cavalier, M. Marc Chausse, M. André Costabel, M. Robert Debant, M<sup>me</sup> Hélène Deronne, M. Louis Durteste, M. le pasteur Roger Grossi, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M<sup>me</sup> Catherine Marès, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Charles Puech, M. Jean-Marc Roger, M. Christian Salenson, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. Gabriel Audisio, M. Robert Dalverny, M. Gilles Dervieux, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Christian Liger.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

*Intervention de M. Jean Goujon*

Rappelant que notre Compagnie n'a pas eu de réunion depuis la disparition de notre confrère Jean Lauret, il demande à l'assistance d'observer une minute de silence.

De même il présente un court compte rendu de son déplacement à La Rochelle lors de la réunion annuelle des Académies de Province.

### Informations

– L'Association Alphonse Daudet organise une visite à Châteauneuf-du-Pape le 14 octobre.

– Invitation de la ville au cocktail, à l'occasion de la journée "Jardin, odyssée d'un jour" le 7 septembre dans les Jardins de la Fontaine.

– L'Académie de Stanislas nous envoie le programme de son colloque qui se déroulera les 17 et 18 septembre ; de même l'Académie d'Angers, et celle de Dijon.

– Conférence et exposition à Uzès du 23 septembre au 25 novembre sur Georges Gourbeyre.

– Invitation du président Yves Gille au vernissage de l'exposition ARTENIM le 27 septembre (Parc expo).

– Colloque Haxo du 22 au 24 septembre à Belfort.

– Vernissage de l'exposition Rebecca Horn le 6 octobre à Carré d'Art Nîmes.

– L'École Antique nous informe de la tenue d'une conférence le 4 novembre à Carré d'Art par M. Aurenche, professeur à l'Université Lyon-Lumière.

– La Société d'histoire du protestantisme nous adresse le programme de ses conférences, ainsi que l'Académie de Lascours.

– La Société d'histoire moderne organise son colloque les 16 et 18 novembre à Carré d'Art.

– Programme du Comité de l'Art Chrétien.

Notre confrère Durteste nous a fait parvenir le programme des "Assises de la Méditerranée".

– Le 24 juin, a été dévoilée à Carré d'Art une plaque à la mémoire d'André Chamson.

– Notre confrère Robert Leydet a été promu dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

– Notre confrère Gilles Dervieux nous a invité à participer à une séance de travail de ses élèves.

– L'École nouvelle ADN nous a permis de participer aux recherches de cette science, dans les locaux récemment aménagés du Musée d'Histoire Naturelle.

– Les 16 et 17 septembre, l'Académie a participé aux journées du patrimoine. De très nombreux visiteurs se sont rendus rue Dorée.

– Le 126<sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes se tiendra en avril prochain à Toulouse.

– Notre confrère le pasteur Aimé Bonifas a représenté notre compagnie lors d'un hommage à André Chamson à Meyrueix.

### *Correspondance*

– Lettre du Bridge Club Nimois se plaignant d'un retard dans la finition des travaux ; réponse a été faite par le président.

– Invitation de l'Association Maurice Aliger à la sortie du deuxième tome de *La Vaunage au xx<sup>e</sup> siècle*. Au nom de cette association, notre confrère Jean-Marc Roger remet à notre Compagnie un exemplaire de cet ouvrage.

– Le 9 septembre, madame Catherine Marès a eu la joie de marier sa fille Séverine.

– Lettre de notre confrère Michel toujours préoccupé par la visite que doit faire notre Compagnie sur le site du Pont du Gard.

– Remerciements du Pasteur Château à la suite des condoléances reçues lors du décès de madame Château.

– Lettre de monsieur Fernand Lamarque remerciant la Compagnie de son élection en qualité de membre résidant.

### *Intervention du Secrétaire Perpétuel*

– Visite à Saint-Jean-du-Gard le mercredi 11 octobre.

Les absents ont eut tort. Visite très intéressante sous la conduite de notre confrère Danier Travier, et déjeuner de qualité.

– Legs de Mademoiselle Issoire.

Le Secrétaire Perpétuel donne connaissance de la lettre de maître Deimon, notaire. Notre Compagnie a décidé d'accepter ce legs.

#### *Intervention de Madame Lassalle*

– Notre confrère informe la Compagnie que nous avons pu nous porter acquéreur du tableau représentant madame Verdier-Allut. Ce tableau est déjà installé dans notre salle de réunion.

#### *Hommages*

Madame Anny Herrmann, correspondant *Gallargues au XVI<sup>e</sup> siècle*.

Monsieur le pasteur Aimé Bonifas et Horsta Krun *Les Huguenots à Berlin*.

#### *Compte rendu d'ouvrage par notre confrère Daniel-Jean Valade*

Ce dernier procède à une analyse très fouillée de trois ouvrages sommiérois ; de même paraissait une réédition des *Dames de Sauve* de Jean-Jacques Brousson ce qui a permis à notre confrère de présenter des personnages tels que Frédéric Gausсен, le docteur Louis Gausсен, père de l'ancien maire de Sommières Raoul Gausсен ; enfin celui de Jean-Jacques Brousson.

#### *Communication*

Le Président donne la parole à madame Catherine Marès qui a choisi comme sujet de sa communication : « Etienne Borne ou la passion de la vérité » :

Il est pratiquement impossible en quelques lignes de résumer la communication de madame Catherine Marès.

On peut en retenir les points principaux ; d'abord des indications biographiques sur le personnage Etienne Borne, philosophe politique ; en second lieu l'analyse d'un de ses ouvrages *Le Problème du Mal* ; enfin par quelle filiation il situe sa réflexion philosophique et comment il définit "l'homme intérieur".

Madame Catherine Marès a dans sa conclusion photographié une partie de la pensée de Borne ; notons cette simple phrase : l'athéisme lorsqu'il est honnête avec lui-même est un humanisme intégral. Il libère l'homme de l'alibi du mythe, des sageuses trompeuses, des panthéismes et des théodicées.

Madame Catherine Marès fut très vivement applaudie par l'auditoire et ses nombreux amis, qui avaient tenus à assister à ce travail sérieux et méthodique.

Seul, interviendra longuement notre confrère Robert Debant qui complimentera notre orateur de ce jour.

La séance est levée à 18 h 30.



RÉSUMÉ DE LA COMMUNICATION  
FAITE LE 13 OCTOBRE 2000  
PAR CATHERINE MARÈS SUR  
*ETIENNE BORNE OU LA PASSION DE LA VÉRITÉ*

Après avoir brièvement évoqué la vie d'Etienne Borne, natif de Manduel, normalien, professeur puis inspecteur général de philosophie, résistant, homme politique au sein du MRP, journaliste et polémiste de talent, l'orateur s'attache à présenter sa réflexion philosophique à partir d'un thème choisi : le problème du mal. Aucune philosophie en effet ne peut occulter cette question. Rejoignant la problématique de ses collègues à Normale, Sartre en particulier, Etienne Borne fait en effet la constatation que seule la négation athée, poussée jusqu'en ses ultimes retranchements, peut construire la réflexion philosophique sur ce sujet. Les sagesse antiques et les panthéismes n'offrent que des alibi, pour ne pas parler du providentialisme, qu'il soit stoïcien ou chrétien. Toutes prennent le parti du mal ou le justifient, ce qui n'est pas acceptable. Refusant cependant de conclure de la réalité du mal au néant de toutes choses, par une sorte d'argument ontologique inversé ou de pari, sur le mode pascalien, Etienne Borne affirme que le monde n'est pas absurde. Cette démarche dialectique à la manière de Blondel, démarche dont il affirme qu'elle est purement rationnelle, lui permet de prendre appui sur cette réalité du mal pour affirmer, dans l'élan de sa passion, que la réalité a un sens. Il faut agir pour lui permettre de l'exprimer. Ainsi se réalise l'homme intérieur, irréductible aux phénomènes, que l'intuition (autre nom du cogito), en chacun de nous, permet d'appréhender.

COMPTE-RENDU D'OUVRAGES  
PAR DANIEL-J. VALADE

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire perpétuel,  
Chères consœurs et confrères,  
Mesdames, Messieurs,

Lorsque, Monsieur le Secrétaire perpétuel, vous m'avez demandé de réaliser la recension des trois ouvrages sommiérois qu'avait fait parvenir à notre Compagnie votre ami Monsieur le docteur Louis Gausсен, vous n'imaginiez peut-être pas la joie que vous m'avez procurée.

En effet, madame Claude Baillet m'avait offert, quelques semaines auparavant, une édition bibliophilique de *La louve en Languedoc*, bel album édité "au Cadran" en 333 exemplaires !

Conjointement, paraissait la réédition des *Dames de Sauve*, du même Jean-Jacques Brousson, que j'ai lues avec passion, voulant mieux en connaître l'auteur. Il va sans dire que l'introduction de Frédéric Gausсен apporte un intérêt informatif (et littéraire, aussi) qui fait de ce volume un texte du plus grand intérêt, qu'il faut absolument lire.

C'est aux éditions "du Cardinal" que Frédéric Gausсен, qui créa ce mensuel devenu essentiel qu'est *Le Monde de l'Education*, fameux et redouté dans tous les établissements scolaires et jusque dans le cabinet du Ministre, c'est donc sous un patronage éminent que Frédéric Gausсен vient de publier trois textes de celui qui fut le secrétaire d'Anatole France. Le quatrième chapitre, qui constitue l'introduction de l'ouvrage,

est un essai sur ce Sommiérois, juriste puis latiniste, au sens du fameux quartier parisien, auquel l'auteur de *La reine Pédauque* dit devant Henri Monod qui le lui présentait : « Combien gagnez-vous ? Rien ! Je double vos appointements ! ». De ces sept ans au chiffre magique (mais qui sait réserver de redoutables surprises), le Gardois tirera, un mois après la mort de son mentor, 100.000 exemplaires de ses croustillants souvenirs ! Ces vilaines langues de Lucien Daudet et Paul Léautaud saluèrent le style de Brousson. Vous le ferez sans nul doute aussi. Echotier redouté, Jean-Jacques, prénommé tel par Anatole en hommage à l'auteur d'"Emile", signera aussi avec Raymond Escholier, père de notre estimé confrère, *La conversation de Figaro*, qui fut jouée en 1928 à l'Odéon. Fidèle à Uzès, qu'il qualifie de "une clarté... un sourire...", l'ex-collaborateur de celui que les Surréalistes malmenèrent tant, crée, avec Georges Gourbeyre, l'Académie Racinienne. C'est dans la ville ducale qu'il s'éteint le 24 janvier 1958. Quelques-uns parmi vous l'ont connu.

Dans ce court rappel de la vie de Jean-Jacques Brousson, j'ai volontairement omis bien des traits remarquables, mis excellemment en exergue par son préfacier. Il faut les goûter au fil de ces cent trente pages.

Comme, bien sûr, les trois textes ici réédités.

*Les Dames de Sauve* narrent, à la fois avec férocité pour les Parques qui le tenaient, une très belle sensibilité pour quelques moments forts vécus là, et un humour bienfaisant (l'épisode du kilt acheté à reculons chez "Raphaël habille bien" est une merveille...), *Les Dames de la Rue de Sauve*, donc, racontent la vie de ce pensionnaire abandonné à Nîmes. Il le sera notamment, et de façon vécue dramatiquement, au temps si symbolique de Pâques. Et la lecture de ce qu'il écrit (et dans "écrit" il y a "cri") ce jour-là, est d'une vraie pathétique beauté. On comprend qu'il déteste "les pupitres, ces cer-

cueils de bois noirs". Dans ce chapitre, le futur uzétien signe cinq lignes terribles sur Nîmes qu'il faudra lire et méditer. Puis l'auteur s'attendrit sur Uzès en des pages de charme. Avant de tirer le portrait amical de l'abbé Bayol. Vous constaterez que Jean-Jacques a le sens de la formule ! Un seul exemple : « Il y a quelque part près d'Athènes une colline qui s'appelle Collias ».

Dans *La Louve en Languedoc*, l'élève cite France le Maître qui a d'heureuses formules pour notre région : « sous la giboulée des jujubiers de cuivre » ou encore « les ruines juvéniles de Nîmes ». Brousson décrit nos musées avec un cruel réalisme, et veut agir au bénéfice du Pont du Gard pour le protéger « de chaque wagon-citerne de quarante hectolitres de pinard ». Il conclut joliment : « son triple rang d'arcades qui ne portent plus que le soleil ». Molière et Racine ne sont pas oubliés. Ils furent ici pèlerins.

Enfin, dans *Les vêpres de l'avenue Hoche*, Jean-Jacques Brousson prend les accents de La Bruyère mâtinés de Voltaire. Il règle ses comptes avec celle qui lui fit le sien, pour solde, auprès de France. Il évoque la redoutable égérie d'Anatole : l'étonnante et tonnante madame Armand de Caillavet. Portraits de la Junon, de son hôtel, de ses manies, de son salon et de ceux qui fréquentent l'ensemble sont d'une plume réaliste, acérée, sans pitié, superbe ! C'est du Proust au poivre. Ces vêpres là sont siciliennes. Anatole France n'y échappe pas non plus. Un seul exemple, le plus "tendre", sans doute. Brousson dit de la dame : « elle eut le génie du lierre ». Lui eut celui de l'observation et du talent pour le mettre en mots. Frédéric Gausson a été bien inspiré de publier cet essai biographique sur un gardois incisif dont les textes reflètent et instrumentent les ressources de son art. Sensibilité, esprit vif, œil clair, sens de la formule... en sont quelques-unes des vertus

Puisse notre terroir continuer à fertiliser de telles plumes pour lesquelles « sans la liberté de blâmer, il n'est pas d'éloge flatteur » !...

Je n'aurais garde d'omettre les deux autres ouvrages offerts par monsieur le docteur Louis Gausсен.

Le premier, dont il est l'auteur, est un volume spécial de la revue *Sommières et son histoire*, n° 5. Il est consacré au père de Louis, Raoul (1886-1953), qui fut maire et conseiller général durant la période difficile de la Seconde Guerre mondiale. Combattant en 1914-18, maire de Sommières avant et pendant une partie de la période 1939-45, monsieur Gausсен a tenu bon la barre républicaine au cœur de ces temps troublés. Cet humaniste sera un authentique résistant dont la vie (et celle des siens) sera malmenée par les Nazis. Au fil de ces deux cent quarante pages, illustrées de documents de premier ordre et d'un si sensible portrait de madame Lucie Gausсен, qui se dévouera à la Croix Rouge française de 1937 à 1970, Louis Gausсен écrit l'histoire d'une période essentielle pour Sommières et le Gard. Il cite un corpus d'archives de première main, et a soin de toujours placer les événements locaux dans le contexte national qu'ils éclairent et qui les précisent. Ainsi, ce volume, par ses qualités, a-t-il reçu le Prix d'Histoire 1998 (Prix Georges Goyau) décerné par l'Académie française. Ajoutons que Jean Dutourd (qui en fut le rapporteur Quai Conti), Henri Amouroux (de l'Académie des Sciences morales et politiques), Alain Peyrefitte (de l'Académie française), André Chandernagor, Robert Paxton (de la Columbia University de New York), ont su dire tous les mérites de cet ouvrage que chacun doit lire.

Le second document offert est le n° 7 de 1999 de *Sommières et son histoire*. Fort de cent quatre vingt-dix pages pour dix contributions, augmenté d'illustrations, ce volume assemble plusieurs études dont une, majeure, sur Jean-Jacques Brousseau, par Frédéric Gausсен.

Je n'aurais garde, pour conclure, et cela avec Frédéric Gausson, d'oublier l'ouvrage qu'il vient de faire paraître aux Presses Universitaires de France (collection : Perspectives critiques). Il s'intitule *Les enfants perdus du xx<sup>e</sup> siècle* (136 pages, 125 F). Il reprend des portraits d'écrivains parus dans *Le Monde* sous l'angle suivant : « Les maîtres à penser du xx<sup>e</sup> siècle ont attiré auprès d'eux des jeunes gens enthousiastes qui sont devenus des amis intimes ou des fils adoptifs... Ces "disciples" sont des personnages romanesques dont les existences chaotiques se sont souvent terminées en tragédies. Envoûtés par leurs idoles, tiraillés entre la vénération et le ressentiment, ils ont écrit sur leurs maîtres des pages d'une terrible lucidité... Ces orphelins éblouis sont les "enfants perdus" d'un siècle chimérique ». Parmi eux, Jean-Jacques Brousseau, et Lucien Rebatet, René Crevel, Olivier Todd...

*SÉANCE DU VENDREDI 20 OCTOBRE 2000*

Cette séance est présidée par M. le bâtonnier Jean Goujon.

*Sont présents* : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M. le docteur Bernard Cavalier, M. Marc Chausse, M. André Costabel, M. Robert Debant, M<sup>me</sup> Hélène Deronne, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M<sup>me</sup> Catherine Marès, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Jean-Marc Roger, M. l'abbé Christian Salenson, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. Gabriel Audisio, M<sup>gr</sup> Robert Dalverny, M. Gilles Dervieux, M. Louis Durteste, M. le pasteur Roger Grossi, M. Christian Liger, M. Charles Puech, M. le docteur Paul Tempier, M. Aimé Vielzeuf.

Le Président accueille notre orateur, maître Martin, ami personnel et de longue date de monsieur Jean Goujon.

*Intervention du Secrétaire perpétuel*

Invitation de la FNAC à diverses rencontres littéraires ; invitation du Cap d'Agde : à son exposition "L'Art Copte en Egypte".

*Communication*

Le président invite maître Martin à présenter sa communication ; le sujet choisi étant « Les limites de la souveraineté de la loi nationale ».

Nous assistons à un véritable cours de droit constitutionnel, et à une comparaison partielle des législations européennes et de la législation nationale ; quelques exemples montrent la difficulté de faire coïncider les idées différentes qui dominent dans les pays européens. Le problème de la chasse n'est-il pas l'illustration des oppositions qui subsistent ?

Le président remercie notre confrère Martin. Diverses questions sont posées en particulier par monsieur le pasteur Bonifas.

La séance est levée à 18 h 20.



*SÉANCE DU VENDREDI 3 NOVEMBRE 2000*

Cette séance est présidée par M. le bâtonnier Jean Goujon.

*Sont présents* : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M. Marc Chausse, M. Robert Debant, M<sup>me</sup> Hélène Deronne, M. le docteur Pascal Gouget, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M<sup>me</sup> Catherine Marès, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Charles Puech, M. Jean-Marc Roger, M. l'abbé Christian Salenson, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M<sup>gr</sup> Robert Dalverny, M. Christian Liger, M. le docteur Bernard Cavalier.

Les procès-verbaux des réunions tenues les 13 et 20 octobre sont adoptés à l'unanimité.

*Informations*

– Le 4 novembre, Salle Sainte-Agnès, conférences du chanoine Aptel et de M. Victor Lassalle à 14 h 30.

– Le 4 novembre à 16 h, conférence de M<sup>me</sup> Baumgartner à Carré d'Art (par la Société d'histoire du protestantisme).

– Conférence le mardi 7 novembre, de Roger Grenier à la Médiathèque, Marc Bernard, sur « l'Enfant de la rue du Chapitre ».

– Conférence *Marc Bernard aurait cent ans*, le 7 novembre à Carré d'Art.

– Rencontre avec Philippe Sollers le 8 novembre au château de Castries.

– Programme de l'Académie de Franche Comté, et invitation à la séance solennelle de l'académie de Metz, le 23 novembre à 14 h 30.

### *Colloque André Chamson*

– Ce colloque avait été fixé au 16 novembre ; il est renvoyé au 29 novembre. Le Secrétaire perpétuel devait intervenir au nom de l'Académie ; une obligation de dernière heure ne lui permettant pas de se libérer, il est fait appel à un confrère pour représenter notre Compagnie. M. Robert Debant accepte cette mission.

### *Déclarations de vacances*

– Plusieurs confrères nous ont quittés, le Président demande à la Compagnie de vouloir bien déclarer la vacance des fauteuils de monsieur le docteur Jean Lauret, membre résidant, de madame Durand-Tullou, de monsieur le colonel Mialhe, et de monsieur de Casenove, membres non résidants. Il en est ainsi décidé.

Les dossiers des futures candidatures devront être remis au Secrétaire perpétuel par leurs parrains.

### *Hommage*

– Monsieur Knischleger nous fait parvenir son dernier ouvrage : *La religion de Guizot*.

*Communication*

– Le Président donne ensuite la parole à notre confrère le professeur Audisio, membre résidant, qui a choisi de traiter le sujet suivant :

« Comment détecter des clandestins : l'exemple des Vaudois du Luberon (1460-1560) ».

Notre confrère va charmer son auditoire par la chaleur de ses propos, sa parfaite connaissance du sujet ; il nous fait apprécier l'état des nombreuses recherches effectuées dans le Luberon, qui à ses yeux ne sont jamais terminées, car si l'historien veut savoir, il se heurte souvent à des difficultés impossibles à résoudre lorsqu'il s'agit en particulier de la disparition de documents.

Une nombreuse assistance est venue écouter notre conférencier qui a l'amabilité d'offrir en fin de séance un très agréable lunch permettant à chacun de mieux se connaître.

Sont intervenus dans le débat : M. Noël Cannat, M<sup>me</sup> Hélène Deronne, monsieur le pasteur Aimé Bonifas.

La séance est levée à 18 h.

*COMMENT DÉTECTER DES CLANDESTINS :  
LES VAUDOIS DU LUBERON  
(1460-1560)*

par Gabriel Audisio

La recherche historique est bien souvent délicate car elle est inexorablement liée aux témoignages du passé ; encore faut-il que ceux-ci aient été conservés. Tenter de retrouver les vies et mentalités des paysans d'hier relève déjà de la gageure, tant il est vrai que ce monde rural a laissé bien peu de traces directes, constituant une sorte de monde du silence. De même essayer de repérer les déviants et, plus précisément, les "hérétiques" d'autrefois se heurte à une difficulté propre, celle de la nature des sources : nous ne disposons le plus souvent que des témoignages laissés par la justice ou la police et donc défavorables. Prétendre identifier les Vaudois, revient à cumuler les handicaps d'abord parce que cette population était entièrement paysanne, ensuite parce que ses membres étaient poursuivis comme "hérétiques", enfin parce qu'ils cultivaient la clandestinité. Dans ces conditions comment est-il possible à l'historien de les détecter ?

Les Vaudois sont nés avec Vaudès, leur fondateur, à Lyon autour des années 1170. Très tôt ce riche laïc se fit pauvre et se mit à prêcher l'application stricte de l'Évangile, réunissant très vite, un groupe de fidèles imitateurs, bientôt appelés les "Pauvres de Lyon", nom qu'ils s'attribuèrent eux-mêmes.

Ayant et donnant un accès direct à l'Écriture, puisque Vaudès avait fait traduire du latin en franco-provençal quelques livres du Nouveau Testament à commencer par l'Évangile de Matthieu, ils se firent remarquer par leur appel à la pauvreté réelle pour chacun, par leur refus du mensonge, du serment, de la peine de mort, du purgatoire. La difficulté avec les autorités vint du fait que, tout en étant laïcs, ils s'octroyaient le privilège de la prédication, alors en passe de devenir le monopole des clercs. C'est sur leur refus d'obéir, soit en devenant clercs soit en renonçant à prêcher, que la première condamnation tomba en 1184 : ils devinrent dès lors "schismatiques", c'est-à-dire désobéissants. En 1215, au IV<sup>e</sup> concile de Latran, ils furent condamnés cette fois comme hérétiques puisqu'ils refusaient le purgatoire déclaré article de foi par ce même concile. La persécution tarda quelque peu mais finit par se déclencher contre les Vaudois – car tel est le nom que leurs adversaires leur attribuèrent et sous lequel ils furent connus jusqu'à aujourd'hui – à partir de 1230, une fois le problème cathare réglé.

La persécution eut, à terme, des effets durables sur la communauté vaudoise. D'urbains qu'ils étaient, ils devinrent à peu près tous agriculteurs, car il était bien plus facile de se dissimuler à la campagne qu'en ville. La persécution engendra également l'organisation ; à l'origine pas de hiérarchie chez eux, hommes et femmes, tous prêchaient ; peu à peu se mit en place une structure différenciant les fidèles d'un corps de prédicateurs appelés "barbes" à l'ouest, mot piémontais signifiant oncles. La dispersion fut également une conséquence des poursuites : après quelques générations, les Vaudois se trouvèrent en situation de diaspora avec des communautés en Alsace, Provence, Dauphiné, Piémont, Pouilles et Calabre, Suisse, Autriche, Brandebourg, Poméranie, Bohême, Pologne... Enfin

la clandestinité de leur différence religieuse, également héritée de la persécution, fut érigée en système parfaitement intégré et organisé. Tels étaient les Vaudois à l'orée du XVI<sup>e</sup> siècle, car ils survécurent pendant des siècles, quand ils furent confrontés à la Réforme.

La zone du Luberon, partagée entre Provence, relevant du royaume de France, et Comtat Venaissin, terre pontificale, était connue depuis longtemps pour avoir été une aire d'implantation vaudoise. De fait, c'est un espace qui tranche sur le plan religieux puisque, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, la présence protestante y est attestée ce qui étonne au sein d'une province restée massivement catholique. Il s'agit là de l'héritage vaudois puisque, à leur synode de Chanforan en 1532, les Vaudois décidèrent de rejoindre la Réforme. Mais, mise à part cette considération générale, aucune étude précise n'était venue confirmer et préciser cette affirmation et, par ailleurs, bien des interrogations restaient encore sans réponse. Comment donc détecter les Vaudois clandestins du Luberon ?

La démarche consista, dans un premier temps, à constituer le fichier des "hérétiques" provençaux et comtadins. Pour les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, aucun document ne signale d'hérétiques avant les années 1530. Pour la suite, plusieurs sources purent être utilisées : les registres du parlement de Provence, à partir de 1532 ; une enquête de l'officialité d'Aix-en-Provence (1531-1541) ; quelques sources inquisitoriales : révélations contre Catherine Castagne d'Apt (1532), procès du barbe Pierre Griot (1532), procès de l'inquisiteur Jean de Roma (1533) ; sources genevoises, puisqu'à partir de 1541 Calvin s'est installé à Genève et que les réfugiés affluèrent : livre des habitants, registres paroissiaux, actes notariés, registres de l'hôpital. Au total le fichier des hérétiques provençaux compta quelque 2.700 individus, dissidents de la foi entre 1531 et 1560.

L'inconvénient de ce premier dépouillement est qu'il aboutissait à comptabiliser tous les "hérétiques" et pas seulement les Vaudois. De fait le fichier ainsi composé devait comprendre une certaine quantité de déviants ou de sympathisants de la Réforme issus du monde catholique romain. Comment isoler la communauté vaudoise ? Nous savons qu'elle s'était implantée dans le Luberon et qu'elle devint ensuite tout entière réformée. Il suffisait donc de sélectionner quelques villages du Luberon, dans lesquels les poursuivis pour hérésie étaient les plus nombreux. Ainsi furent retenus les villages de Lourmarin, les quatre sites de la vallée d'Aigues (Cabrières, La Motte, Peypin et Saint-Martin) auxquels s'ajouta Cabrières-d'Avignon, situé en Comtat. L'autre argument décisif pour ce choix fut la conservation des registres notariés de ces communautés ; ainsi dut être éliminé Mérindol. L'échantillon vaudois se compose donc de ces six villages.

L'analyse des contrats de mariage et des testaments, riches en mentions religieuses, devait permettre de déceler une sensibilité religieuse particulière. Furent ainsi retrouvés et analysés 182 testaments et 445 mariages, donnant plus d'un millier de supposés Vaudois ayant vécu entre 1460 et 1560. Comparé au fichier des hérétiques, ce fichier fit apparaître que nous retrouvions 54 testateurs et 120 conjoints, par ailleurs, poursuivis pour hérésie. Les actes notariés passés par ces derniers, testaments ou mariages, présentaient-ils quelque particularité ?

Pour le savoir il fallait confronter ces documents à leurs analogues qui avaient été passés par des habitants non soupçonnés et non soupçonnables d'être Vaudois. Ainsi fut retenue la localité de Cucuron dont l'importance était à peu près celle de Lourmarin et qui se trouve située en pleine zone vaudoise : presque aucun habitant ne fut poursuivi pour hérésie, le village constitua un point fort du catholicisme en Luberon et, bien

sûr, les registres notariés ont été conservés. Ainsi furent dépouillés 163 testaments et 221 contrats de mariages. La comparaison de leurs testaments et mariages avec ceux des 174 hérétiques supposés Vaudois (époux ou testateurs) permet de révéler dix différences majeures et significatives. Elargie à l'ensemble des testaments et des contrats matrimoniaux retenus pour les dix villages vaudois, la comparaison confirma le test. Les dix différences étaient : le patronyme, le lieu d'origine, le lieu d'habitation, ces trois critères pouvant se trouver aussi bien dans les testaments que dans les contrats de mariage : l'intermariage, la faiblesse de la dot et de l'apport du mari, critères propres aux mariages ; la sépulture au cimetière plutôt que dans l'église, le don aux pauvres plus important, l'absence de trentain et de fondation de messes, critères propres aux testaments. Ces dix différences s'avéraient être ainsi autant de critères d'identité et donc d'identification vaudoise.

Fondée sur deux a priori, à savoir que la clandestinité n'est jamais totale et que le religieux était alors trop essentiel pour passer complètement inaperçu, cette recherche a permis la mise au point d'une technique de détection des clandestins. Elle a permis, au passage de vérifier que l'appartenance religieuse peut être décelée à partir d'éléments non religieux car la religion se traduit par des actes, des attitudes, des réserves. Ainsi l'historien vérifie une fois encore la signification grecque du mot *histoire* : enquête.



*SÉANCE DU VENDREDI 12 NOVEMBRE 2000*

Cette séance est présidée par M. le bâtonnier Jean Goujon.

*Sont présents* : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le docteur Bernard Cavalier, M. André Costabel, M<sup>gr</sup> Robert Dalverny, M. Gilles Dervieux, M. le docteur Pascal Gouget, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Christian Liger, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Charles Puech, M. Jean-Marc Roger, M. l'abbé Christian Salenson, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. Gabriel Audisio, M. Noël Cannat, M. Marc Chausse, M. Robert Debant, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M<sup>me</sup> Catherine Marès.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture du procès verbal de la dernière réunion qui est approuvé à l'unanimité.

Le Président se félicite de la présence de notre confrère Christian Liger.

Le Président présente quelques observations sur la situation de l'association "Hôtel Séguier" dont il a été élu président.

*Informations*

– Le 29 novembre à l'hôtel Vatel à 19 h 30, entretien de

Christian Liger avec Jean-Pierre Milovanoff.

– Programme de l'Académie des sciences d'Angers, de l'Académie d'Arles.

### *Correspondance*

– Lettre de Monsieur le Maire de Nîmes remerciant des condoléances adressées lors du décès de M. Massot, adjoint à la culture.

– Invitation du Maire de Générac aux rencontres culturelles des 24 et 25 novembre.

### *Communication*

C'est notre confrère Alain Aventurier qui doit traiter le sujet suivant : *Les conséquences de l'activité humaine sur l'écologie.*

Communication d'une parfaite clarté émaillée de nombreux exemples. Tous les sujets sont abordés : l'effet de serre, la couche d'ozone en danger, la déforestation, l'industrie nucléaire, la science du risque ou cyndinique.

Le Président remercie notre confrère et le félicite. Un tel sujet devait nécessairement permettre à un débat fructueux de s'ouvrir : vont intervenir, M. Dervieux, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Bernard Cavalier, M. Daniel-J. Valade, M. Yvon Pradel, M<sup>gr</sup> Robert Dalverny...

Après de nouveaux applaudissements, la séance est levée à 18 h 15.

*LES CONSÉQUENCES  
DE L'ACTIVITÉ HUMAINE SUR L'ÉCOLOGIE*  
Résumé de la communication d'Alain Aventurier

A l'approche de l'an mil, la population médiévale de l'Europe trouvait dans le ciel des signes précurseurs de l'Apocalypse annoncée par la Bible. A l'aube du troisième millénaire, les médias se sont faits les hérauts d'une nouvelle peur obsidionale, celle d'une catastrophe planétaire résultant de la dévastation de l'environnement naturel par l'Homme.

Dans nos sociétés occidentales, les regards accusateurs des écologistes se tournent vers la technique et l'industrie, jugées responsables de la pollution globale de l'air et de l'eau. On ne parle que de l'effilochage de la couche d'ozone et de l'emballement de l'effet de serre. Sur la base d'informations scientifiques incomplètes ou à demi comprises, on prédit avec emphase la ruine de notre planète.

Les scientifiques, dépassés par l'ampleur des réactions médiatiques, restent le plus souvent à l'écart, perplexes et silencieux. Et pourtant le savoir, accumulé principalement depuis les dernières décennies, est riche et fascinant. L'extension des réseaux d'observation terrestres et la multiplication des satellites artificiels donnent, depuis dix à vingt ans, une vision globale de l'atmosphère planétaire et bientôt de l'océan. Les extraordinaires progrès de l'analyse chimique et isotopique ont apporté une information précise sur la chrono-

logie et l'ampleur des changements climatiques passés, au cours des ères géologiques. Le développement fantastique du calcul électronique a fourni le moyen de traiter d'immenses quantités de données numériques, au point de rendre praticable une simulation réaliste, sur ordinateur, des phénomènes physiques et chimiques qui se déroulent à l'échelle de notre planète.

Ce vaste progrès des connaissances, fruit de la coopération de centaines de savants et de techniciens, permet d'entrevoir la Terre comme une entité dynamique, un gigantesque système interactif, fait d'une multitude de mécanismes enchevêtrés dont nous commençons tout juste à dérouler l'écheveau.

La science et la technique ont permis d'atteindre le belvédère d'où l'on peut embrasser le panorama des phénomènes qui régissent l'environnement terrestre. Rien d'étonnant si l'on découvre aussi quelques précipices effrayants. Mais le simple fait de voir ou de prévoir les dangers ne justifie pas l'affolement.

Bien au contraire, il faut se féliciter de l'intérêt nouveau que suscitent ces problèmes de l'environnement planétaire. Il serait en effet préférable que les choix à long terme de nos sociétés humaines soient fondés sur la connaissance de la réalité objective plutôt que sur l'illusion anthropocentrique.

Faire partager au mieux les connaissances spécialisées acquises dans leur discipline est une partie du contrat des scientifiques. Les phénomènes du climat sont concrets, tangibles dans leurs conséquences quotidiennes, ils sortent néanmoins du champ familier de l'expérience courante, tant par l'énormité des quantités mises en jeu que par la complexité de l'enchaînement des causes et des effets.

Le début du vingt et unième siècle constitue, à la fois, la fin d'une époque de capitalisme sauvage et destructeur de la

nature, et le commencement d'une époque de capitalisme régulé ou domestiqué, instituée par la pression médiatique et les intérêts du "business vert". La mise en place des structures de régulation est déjà préfigurée dans certains pays. Les solutions techniques et les dispositifs institutionnels pour les faire prévaloir existent donc, à l'état de maquette pourrait-on dire. Mais, pour aller plus loin, il faut changer la manière de penser les régulations sociales.

L'évolution du siècle prochain devra nécessairement être résumée par le triptyque : moins de matière, moins d'énergie et davantage d'intelligence. La construction de régulations d'un nouveau genre devra être établie à l'échelle des problèmes posés.

Cet article vise à apporter le complément d'informations empiriques et les explications nécessaires pour comprendre les principes qui régissent l'évolution probable du "système Terre".

*SÉANCE DU VENDREDI 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2000*

Cette séance est présidée par M. le bâtonnier Jean Goujon.

*Sont présents* : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le docteur Bernard Cavalier, M. Noël Cannat, M. Marc Chausse, M<sup>gr</sup> Robert Dalverny, M. Robert Debant, M<sup>me</sup> Hélène Deronne, M. Durteste, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M. Christian Liger, M<sup>me</sup> Catherine Marès, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Charles Puech, M. Jean-Marc Roger, M. Christian Salenson, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. André Costabel, M. le docteur Pascal Gouget, M. le docteur Paul Tempier, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala.

Le procès verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

*Informations*

– Le vendredi 24 novembre la paroisse Saint-Charles organisait son petit marché de Noël.

– Mercredi 29 novembre : colloque André Chamson avec la participation de plusieurs membres de notre Compagnie.

– Samedi 2 décembre à 20 h 30 : “Désordres” soirée poétique en musique organisée par Yvon Pradel.

– Dimanche 3 décembre : invitation au 3<sup>e</sup> salon des Antiquaires.

– Jeudi 7 décembre à 18 h conférence de Hubert Nyssen, écrivain, à Carré d'Art, à l'initiative des Bibliophiles nimois.

– Programme de l'Académie d'Angers.

– Programme des conférences organisées par l'association Maurice Aliger qui poursuit l'hommage à notre ancien confrère à raison d'une conférence par mois, successivement dans chacun des neuf villages de la Vaunage.

### *Correspondance*

– Lettre de la famille Dourieu remerciant notre Compagnie des condoléances adressées lors du décès de notre confrère Paul Dourieu.

– Lettre de notre confrère Bernard Moreau, nommé directeur du service des archives de l'Assemblée nationale.

### *Réception*

Notre séance de ce jour est consacrée à la réception d'un nouveau membre résidant, qui doit prendre place au fauteuil de notre confrère André Galy, nommé membre honoraire sur sa demande.

C'est notre confrère déjà correspondant de notre Compagnie, maître Lamarque qui a été élu afin d'occuper ce fauteuil.

Notre Président l'accueille en termes choisis ; heureux de retrouver un ancien confrère du barreau.

Le Secrétaire perpétuel se permet de se joindre aux félicitations du président, car tous trois ont été membres de l'ordre

des avocats près la Cour de Nîmes, ainsi d'ailleurs que celui qui est ce jour remplacé, notre confrère et ami André Galy.

Dans un discours plein de finesse, le président trace un rapide curriculum vitæ de notre nouvel académicien insistant surtout sur ses qualités d'humaniste, et d'homme de recherches et de lectures.

Dans sa réponse, notre confrère va faire l'éloge de maître André Galy, dont l'intérêt pour le droit social et prud'homal avait fait de lui un spécialiste de problèmes humains.

Deux allocutions fort brillantes qui furent très vivement applaudies par l'ensemble des confrères ainsi que les membres de la famille et les amis de maître Lamarque.

A l'invitation du Secrétaire perpétuel, un verre de l'amitié attendait les divers participants dans les locaux du premier étage de notre immeuble.

La séance est levée à 18 h.



*RÉCEPTION DE MONSIEUR FERNAND LAMARQUE*

par Maître Jean Goujon  
Président de l'Académie de Nîmes

Monsieur,

Si je vous eusse interpellé de la sorte voici seulement cinquante ans, sans doute eussiez-vous éclaté de rire !

Mais le protocole qui accompagne les fastes discrets de notre Compagnie lorsqu'elle accueille un nouvel académicien, a ses contraintes qui priment sur les habitudes d'un demi-siècle d'amitié et de confraternité au barreau.

Ne voyez donc dans ce "Monsieur", que vous partagerez d'ailleurs avec les frères des Rois de France, et dans ce vouvoiement, qu'un signe de respect pour votre nouvelle dignité comme pour nos usages.

En pareille occasion, le premier devoir du Président en exercice, est de s'enquérir auprès du nouveau membre ou de ses familiers, de ce que fut sa vie.

Il se trouve qu'hormis les périodes enfantines, scolaires, estudiantines, je n'ignorais rien de vous et que j'étais ma propre source d'information.

Comment pouvait-il en être autrement pour un avocat recevant un autre avocat nimois, qui succède lui-même à un autre avocat qui est leur ami, et en présence d'un quatrième avocat nimois dont l'amitié comme la fonction, est perpétuelle.

Je suis donc en mesure, aujourd'hui, de tracer sous son contrôle, votre portrait en forme de triptyque, suivant l'ordre chronologique de vos riches heures : l'homme du sud-ouest, le prêcheur de croisade (ce qui est paradoxal chez un natif d'un pays profondément marqué par le catharisme que ravagea la croisade des barons du Nord), enfin le parfait exemple d'intégration dans cette ville de Nîmes, pour y vivre le reste de son âge en honnête homme, en homme de culture c'est-à-dire de curiosité et de lecture.

Du Sud-Ouest, vous l'êtes profondément par votre naissance, votre formation, vos débuts professionnels.

Vous êtes né le 4 juillet 1922, dans l'Ariège, d'un père notaire et d'une mère fille et petite-fille de notaire. Ajouterai-je que votre frère fut aussi notaire mais on peut tout de même trouver un ascendant qui ne passait pas ses heures à compter le nombre de ses minutes : votre grand-père paternel, éleveur de chevaux pour les Haras de Tarbes. Vous avez hélas perdu votre maman très jeune, alors que vous aviez à peine quelques mois.

A l'école de Fleurance (Gers), ville où votre père exerçait, puis au collège de Lectoure, toujours dans le Gers, jusqu'au baccalauréat en 1939-1940, vous abordez les études supérieures en manifestant déjà un parfait éclectisme.

Après l'examen de stage de pharmacie à la Faculté de Toulouse et le chantier de jeunesse, vous vous inscrivez à la Faculté des Sciences, toujours à Toulouse, puis abandonnez les études de médecine pour la Faculté de Droit. Vous allez y conquérir la licence et l'examen d'entrée au Barreau où vous collaborerez au sein d'un important cabinet.

Mais, parallèlement, vous êtes inscrit à la Faculté de Lettres où, tandis que vous passez vos D.E.S. de droit privé et de droit public, vous obtenez un certificat de l'art roman et d'art moderne tout en suivant des cours d'histoire du Moyen

Age, de préhistoire et aussi de paléographie et de diplomatique. Malgré tout ce labeur universitaire, vous avez accédé en 1948 au grand tableau de l'Ordre des Avocats à la Cour de Toulouse, amorcé une thèse de droit public constitutionnel avec le Professeur Georges Vedel, projet abandonné au rythme des obligations professionnelles.

An avril 1949 vous épousez Geneviève Lacoste, native du Gers, qui, après avoir réussi au concours, est nommée en 1949 dans le ressort de la Cour d'Appel de Nîmes où elle fera une carrière brillante, témoignant de sa compétence, sa conscience, sa chaleur humaine.

Voilà pourquoi en 1949 vous vous inscrivez à notre Barreau où vous serez secrétaire du Conseil de l'Ordre dès l'année judiciaire 1953/1954 et exercerez jusqu'à l'honorariat en janvier 1993.

Certes, vous avez depuis longtemps quitté cette région qui vous avait vu naître puis grandir et cette belle ville de Toulouse, siège de vos remarquables études et de vos débuts sous la robe.

Mais comment ne resteriez-vous pas marqué par vos origines et votre éducation, avec toutes les spécificités de l'homme du sud-ouest. De longue date, j'ai observé chez les gens du sud-ouest une lumière, une chaleur, un amour de la vie et de ses meilleures choses célébrées avec finesse.

Dans le Sud-Ouest, il fait bon vivre. Oserai-je dire que l'homme et la femme du sud-ouest font mentir cette maxime millénaire qu'on trouve déjà chez Aristophane : « Il faut manger pour vivre et non pas vivre pour manger ». (On appelait votre région natale le "pays de cocagne" mais à cause du pastel et de ses coques.)

Dans le Sud-Ouest, la maxime contraire est acceptable car cette région aimée des dieux cultive cet art du bien manger

avec infiniment de mesure et de bon goût et la table est le lieu où l'on partage des richesses ancestrales avec harmonie et courtoisie.

N'oublions pas que votre Sud-Ouest est aussi le Temple des Choses de l'Esprit, s'illustrant dans la littérature, les sciences et les arts.

Et comme si la floraison des talents ne suffisait pas, les Toulousains n'hésitaient pas à créer des mythes tel celui de Clémence Isaure que les capitouls inventèrent comme bienfaitrice en lui attribuant un généreux legs afin de "blanchir" quelques ressources qui auraient pu leur attirer les foudres, ou a tout le moins, la suspicion de la juridiction des Comptes.

Auparavant, Toulouse avait inventé ou annexé un autre personnage, celui de la Reine Pedauque dont Anatole France fit le titre d'un roman et qui nageait si bien qu'on lui attribuait des pieds palmés, des pieds d'oie. Était-elle l'épouse d'un roi wisigoth... ou, bien loin de Toulouse, la compagne du roi Salomon ?

Les capitouls s'intéressaient également aux femmes bien réelles et un siècle après le prétendu héritage de Dona Clémensa, ils enjoignirent à une Dona Paula, très belle toulousaine, de se montrer deux fois par jour à son balcon afin d'être admirée par ses concitoyens, bel exemple de "municipalisation" du charme !

Toulouse, la troisième ville d'Europe au XIII<sup>e</sup> siècle, qui accueillait son comte au cri de "Joie Toulouse" !

Quel sort enviable est le vôtre, d'avoir été formé dans cette capitale du raffinement, de la culture, de la douceur de vivre !

Vous étiez académicien de fondation. Toulouse n'est-elle pas la ville des deux académies :

- Celle fondée par les troubadours sous le nom de "Consistori de la Subreya Compania del gay saber".

Louis XIV l'érigera en Académie en 1694, douze ans après la nôtre qui, elle-même, avait un grand passé dès la Renaissance. Devenue sous le patronage de Clémence Isaure "Les Jeux Floraux" elle récompense depuis des siècles les poètes par des fleurs de métal rare dont les plus précieuses sont la violette et l'églantine, le souci restant sans doute le lot de tout président d'académie.

- La seconde Académie créée officiellement en 1746 couronnait les travaux de quelques hommes de science désignés sous le nom de "lanternistes" parce qu'ils se rassemblaient par les rues obscures une lanterne à la main. Leur devise était d'ailleurs "Lucerna in nocte". C'est l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles Lettres.

Les deux compagnies siègent dans un magnifique hôtel légué par un mécène, Théodore Ozenne, avec la double stipulation : qu'à son nom d'hôtel d'Assezat, serait accolé celui de Clémence Isaure et qu'il n'y serait jamais traité de questions politiques ou religieuses, le testateur ajoutant : « j'aime tout ce qui réunit les cœurs et je déteste ce qui les divise ».

Ainsi, même au plan académique, vous couronnez aujourd'hui une vocation d'homme du Sud-Ouest. Et c'est à Nîmes, votre cité d'adoption, que vous aimez et honorez, que se produit ce couronnement. Imitant la sobriété relative des Toulousains, je ne dirai pas, en bon Nimois porté à l'hyperbole : "ce sacre".

Ajouterai-je que sobre mais imaginatif, l'homme du Sud-Ouest est également l'homme du "parler vrai" qu'on disait jadis du "franc parler" et qu'à ce titre aussi, vous êtes pleinement du Sud-Ouest.

Et vous êtes cependant, venu vivre à Nîmes.

Le premier souvenir que j'ai de vous à Nîmes, est la prédication de cette croisade dans laquelle je m'enrôlais avec quelques autres de notre génération et qui devait constituer une étape importante de ma vie.

Il existait alors seulement dans les très grands barreaux comme Toulouse (Nîmes étant alors un barreau moyen dont l'effectif a depuis lors décuplé), des Unions de Jeunes Avocats qui, au lendemain de la guerre, s'étaient fédérées en un "Comité Central", lequel lorsque j'eus l'honneur de le présider, prit le titre de "Fédération des Unions de Jeunes Avocats".

Entre temps, des unions étaient nées à Montpellier, Nîmes, etc. Et à Nîmes, c'est vous qui avez apporté la bonne parole et galvanisé nos énergies, grâce à vos souvenirs de l'expérience toulousaine.

De cette équipe, nous restons peu nombreux : Jean Ménard, André Galy à qui vous succédez ce soir, nous deux et Gérard Tournier qui plaide encore. Combien ont disparu : Robert Poujol, Armand Pon, Louis Lacroix, les frères Ramel, Pierre Richaud et j'en oublie.

Nous ne combattions que le poids excessif de la "tradition" entendue au sens de l'immobilisme et de gérontocratie. Au fil de mon existence, j'ai constaté qu'on retrouve ce phénomène dans beaucoup d'institutions... et aussi que l'âge venu, on n'a plus parfois le même regard. Est-ce le fruit du vieillissement ou celui de l'expérience ?

Notre mouvement de réforme et de rénovation a vite débordé dans toute l'Europe et un jour, à un Congrès de Milan, j'ai eu la surprise d'entendre qualifier ces jeunes avocats français de "jeunes Turcs". La réflexion émanait d'un avocat chevronné d'Istanbul !

Sans doute, parmi nos nobles et sévères aînés nîmois qui, au départ, ne nous aimaient guère, figurent quelques anciens

présidents de notre Compagnie. Mais peu à peu, ils comprirent et acceptèrent notre message.

Nous avons eu la sagesse de choisir comme premier de nos Présidents nimois, un confrère déjà tourné vers la politique mais resté pur et dont le droiture, la sincérité et la rigueur imposaient le respect : Robert Gourdon.

Prête-nom de qualité plus que militant, il ouvrit la brèche dans le rempart du conservatisme étriqué. Nous nous y sommes engouffrés et aujourd'hui, cette U.J.A. de Nîmes est toujours vivante, animée par des confrères qui pourraient être nos petits enfants et des consœurs de plus en plus nombreuses. Tout cela, c'est la petite graine venue de Toulouse et que vous avez semée.

J'ai pour ma part, consacré à ces combats plusieurs années de ma jeunesse, un peu de ma vie de famille, ou du temps dû à mon cabinet. Mais je ne vous en tiens pas rigueur car, grâce à vous, j'ai connu d'exaltantes responsabilités et de grands moments de joie... avec quelques beaux souvenirs.

Et depuis cette époque, c'est le Nimois si parfaitement intégré que je me plais à saluer en vous. Vous avez pleinement adopté Nîmes avec ses grandeurs et ses particularités, parfois un peu caricaturales. Le signe le plus révélateur fût très tôt, l'abandon du béret basque quelquefois remplacé par une casquette de marin.

Si je voulais pousser à l'extrême l'imagerie du Sud-Ouest, je vous dirais que peut-être avez-vous suivi l'inspiration des gabarres sans aller aussi loin que le sieur de Touneins, avoué périgourdin, qui se crût et se proclama Roi de Patagonie et d'Aracaunie. Vous êtes plus sage ! Gardant les vertus du Sud-Ouest mais adoptant les qualités du Sud-Est sans en contracter les défauts, vous avez fait dans votre cave, au côté du madiran et du jurançon, une grande place au Tavel, dont vous êtes

devenu le chantre, le fondateur de sa confrérie, son Grand-Prêtre, allant jusqu'à exploiter dans ce terroir privilégié un domaine dont la qualité est proportion inverse de sa superficie.

Et comme il n'est pas de grand vin sans une bonne table, vous avez aussi co-fondé la section du Gard de la Chaîne Internationale des Rôtisseurs, dont vous avez organisé un grand congrès dans nos Arènes et au Château de Tarascon. Bien loin de vous cantonner aux nobles plaisirs de la dégustation et des bons repas, vous avez été pleinement avocat, illustrant cette pensée que l'avocat est une voix pour les "sans voix".

Vous avez été un avocat cultivé, ce qui n'est pas un pléonasmе, vous le savez.

Vous avez bien vite découvert les trésors de notre chère ville. Vous êtes devenu notamment un des meilleurs spécialistes des richesses de sa cathédrale. Votre amour de la recherche, l'éclectisme de vos goûts, vous avez su en faire profiter vos concitoyens dans des communications, des conférences, entre autres au Comité de l'Art Chrétien, tant sur la peinture que sur la vie de Saint Antoine ou celle, mois édifiante, du Cardinal de Bernis que vous avez extrait de l'alcôve pour lui restituer son rôle éminent en France et à Rome.

Votre "librairie" personnelle, selon une terminologie déjà quelque peu désuète au temps de Montaigne, tapisse votre demeure et ses dépendances. Elle est celle d'un "honnête homme", avide de connaître, pénétré de cette passion du savoir qu'Elisabeth Badinter décrit chez les académiciens du XVIII<sup>e</sup> siècle sous le nom de "libido sciendi".

Le Cardinal de Bernis aurait pu vous appliquer son jugement sur Mairan, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences : « Mairan a beaucoup de lumières et de sagesse dans l'esprit ».



Vous lisez beaucoup y compris *Le Monde* et cette "gazette du Palais" que d'autres anciens laissent à leurs successeurs. Plus proche de Montaigne ou de Montesquieu, vos voisins et aînés, vous avez cependant été l'"Homme du vingtième siècle" à Nîmes, représentant notre ville dans cette épreuve télévisée... après avoir demandé l'autorisation du Bâtonnier... C'était en 1964 !

Mais tout cela, travail ou détente, vous le pratiquez avec infiniment de mesure. Notre devise "Ne quid nimis" était déjà la vôtre. Vous l'honorez sans effort.

Je ne saurais, devant tant de titres et de mérites, oublier votre dévouement au service de la Section de la Cour d'Appel des Avocats Honoraires où vous assumez, n'ayant pu trouver un digne successeur, une prolongation de vos fonctions de Secrétaire général de ce groupement dont on m'a confié la présidence, devenant ainsi, vous aussi, un "perpétuel" mais préférant le mot de "virtuel". Nous achevons ainsi, de concert, notre parcours... des Jeunes Avocats aux Vieux Avocats, toujours unis et encore relativement ardents.

Mes confrères me pardonneront d'avoir si étroitement mêlé au propos d'accueil de ce jour, nos souvenirs communs, personnels, professionnels, associatifs, syndicalistes !

Mais pouvais-je oublier tout cela, ce demi-siècle de vie commune, à l'heure où, pour la seconde fois en cinquante ans, vous devenez mon "confrère".

Sachez que lorsque dans quelques semaines cette présidence de l'Académie entrera à son tour dans le monde du souvenir, je conserverai cette image très douce de ce 1<sup>er</sup> décembre : un avocat, successeur d'un avocat, André Galy, qui fût mon condisciple de collège et de Faculté, le seul survivant avec moi de la promotion du Barreau de novembre 1943, et notre ami... un avocat installé par un autre vieux camarade, sous le regard

attendri d'un quatrième avocat qui exerce chez nous une autorité perpétuelle.

Je nous souhaite, à nous quatre mousquetaires, une longue et paisible survie. C'est un vœu bien important à nos âges.

Que souhaiter d'autre, sinon que cette amitié si ancienne se poursuive encore un peu dans cette maison où vous entrez avec vos titres, vos qualités, avec notre estime et la certitude que vous y aviez votre place et y serez précieux.

### RÉPONSE DE MAITRE FERNAND LAMARQUE

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire perpétuel,  
Mesdames et Messieurs les Académiciens,  
Mesdames, Messieurs, mes Amis,

« Messieurs, vous me voyez émerveillé.

Une sorte de crainte révérentielle m'avait, jusqu'à ce jour empêché de pénétrer dans cette salle où vous tenez vos séances solennelles.

Ne pensez pas que j'étais retenu par quelque superstition, et attribuez seulement cette réserve à la respectueuse timidité que m'a toujours inspirée votre Compagnie. »

Je pense que mon illustre confrère, Maurice Garçon, reçu à l'Académie française, ne serait pas offusqué de ce que, devant vous, académiciens de Nîmes, je reprenne cet exorde, tant il exprime mon état d'esprit aujourd'hui.

Depuis 1946, le mode d'expression de sentiments personnels peut être identique et s'exprimer de la même façon dans des situations sinon semblables, tout au moins très proches parentes.

J'y trouve tout :

– L'émerveillement : celui d'être reçu dans votre académie plus que trois fois centenaire, à son siège de résident. Toutefois, je me dois de faire une réserve (ce terme est d'usa-

ge constant dans ma profession) : cette salle m'était devenue familière depuis quelques années, puisque votre choix avait fait de moi un membre correspondant.

Mais, je n'en ressens pas moins la même fierté que manifestait mon confrère il y a plus d'un demi-siècle.

– La crainte révérentielle, notion sans doute un peu désuète, mais concrétisée par le Code Civil et la Jurisprudence (tout au moins l'ancienne) dans le droit de la famille, mais qui persiste, dans son étymologie, tout au moins pour moi, devant votre Compagnie. Et je reprendrai cette formule familière de mon patron Xavier Sarradet "Suaviter in modo, fortiter in re".

Ce préambule, dont je me suis témérairement emparé, évoque également "la respectueuse timidité" que m'inspire votre vosinage. C'est un sentiment que je revendique et encore davantage depuis les visites individuelles faites ces dernières semaines à mes futurs, et aujourd'hui nouveaux confrères.

Mais, encore ce jour surpris de m'être permis d'emprunter à Maurice Garçon sa formule initiale, (en reprenant d'autres, usuelles dans notre profession "confidentiellement et sous la foi du Palais"), j'ai retrouvé son *Essai sur l'éloquence judiciaire* (Correa, 1947), avec ma formule habituelle de dédicace « pour mon confrère Lamarque très sympathiquement », suivie de sa longue et distinguée signature (en harmonie avec sa silhouette physique) ; c'était le 24 novembre 1961, lors d'un déplacement à Nîmes où j'étais son correspondant.

Bien entendu, j'ignorais alors que trente-neuf ans plus tard j'évoquerais ce confrère académicien au moment de prendre place dans votre Compagnie, ce qui me fait, par delà le temps et pour l'éternité, deux fois son confrère.

Je vous remercie, Monsieur le Président et tous les académiciens qui m'ont élu, pour le moment de grande satisfaction que je suis en train de vivre.

J'ai pensé qu'il convenait peut-être de réfléchir un court instant, sur ce pouvoir, cette forme d'attraction attachée au terme même d'Académie, en l'interrogeant moi-même ?

Pour les Grecs, les Latins, les premiers Italiens, c'est le même mot qui désigne les sociétés littéraires. Le jardin d'Athènes hébergeait Socrate et Platon qui y enseignaient la philosophie et les connaissances annexes : ils en bâtissaient les fondements qui nous régissent encore.

Le rayonnement des académies de la Prérenaissance italienne a fait adopter le terme avec son sens d'"Ecole Supérieure".

Jean Antoine de Baïf, né à Venise, fils naturel de l'ambassadeur de François I<sup>er</sup>, poète de la Pléiade, semble avoir été le premier à utiliser ce mot ; Clément Marot lui donna ensuite droit de cité dans la langue française qui venait à peine de naître officiellement.

Nous savons ce qu'il est advenu de ce terme depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Convenons ensemble que le mot attire l'attention ; il ne peut pas laisser indifférent.

La capitale du comté de Toulouse abrite l'Académie des Jeux Floraux ; elle a succédé à un cénacle d'amis de "la bonne bourgeoisie" qui au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, pour se distraire, avaient fondé un prix annuel de poésie. Depuis lors, sur concours, chaque 3 mai, elle couronne son lauréat en lui remettant, en prix, une rose de métal précieux.

Cela se passe sous le patronage de Clémence Isaure, personnage mythique, sortie de l'imagination créatrice du groupe, et dont la réalité est matérialisée par une statue que l'on dit provenir d'un vandalisme local ayant affecté le cloître roman de l'église des Augustins (aujourd'hui musée).

Frédéric Mistral, membre de cette académie, a pu croiser Clémence Isaure dans l'hôtel d'Assezat regroupant toutes les académies toulousaines.

### Académies ?

Un condisciple de faculté, aujourd'hui décédé, qui a prêté serment d'avocat en 1945 à mes côtés (nous serons inscrits côte à côte sur le tableau pendant quatre ans) était davantage attiré par les Lettres. Ses œuvres ont été couronnées de prix, dont celui de l'Académie française.

Il y fut élu il y a une dizaine d'années.

Lui rappelant notre commun itinéraire d'étudiant et d'avocat, je lui adressai une lettre de félicitations, utilisant le tutoiement, comme m'apparaissant alors être de règle en souvenir du parcours parallèle de notre jeunesse.

Ma cordialité n'eut en réponse qu'un très bref accusé de réception, certes signé d'un paraphe brusquement devenu encore plus célèbre.

Je compris alors qu'entre un académicien, même nouvellement élu, et un non académicien, que j'étais alors, il y avait une distance considérable, voire sidérale.

Le fait d'être académicien vous place, intellectuellement parlant, dans un autre univers.

José Cabanis vient de disparaître il y a quelques semaines, après avoir écrit un nouveau livre de Mémoires sur les années noires de l'occupation. Elu depuis peu à l'Académie de Nîmes, je me suis gardé de lui faire part de ma réelle émotion, car je le savais gravement malade.

En un mot, le fait d'être des vôtres me comble de joie.

Monsieur le Président,

Je dois reconnaître que ce n'est pas tâche aisée de présenter la Compagnie aux destinées de laquelle vous présidez, un confrère succédant à un confrère, sous l'œil et l'attention d'un autre confrère, secrétaire perpétuel, tous quatre de la même génération mais aussi honoraires dans la même association.

Mais je savais que, comme toujours (et je vous entends depuis plus de cinquante ans) vous nous feriez part, à nouveau, de l'habituel talent qu'il m'a été donné d'admirer à de nombreuses reprises.

Je savais aussi que ce ne serait pas, pour moi non plus, tâche aisée que d'évoquer la personne et la personnalité de celui auquel vous m'avez fait l'honneur de succéder en lui conférant l'honorariat. Madame Galy m'a déjà fait part de son profond désir d'assister à cette réunion.

Heureusement pour moi, il se trouve qu'avec André Galy, tout en étant confrères en profession, nous sommes également amis au sens "de amicitia" de Cicéron : nous rencontrant toujours avec plaisir, nous parlant librement de toutes choses, même professionnelles, avec des points et des appréciations communs, le tout dans la paix des mots et des expressions.

Récemment, il m'a lui-même évoqué notre "affinité d'origine".

Sans nous concerter, nous nous retrouvions, ainsi qu'avec madame Galy, fille d'officier, à toutes les revues militaires de l'avenue Feuchères.

Je suis né au cœur du pays d'Olmes, terme longtemps "cathare", entre Montségur et Roquefixade, d'une mère ariégeoise et d'un père bigourdan.

J'ai vécu en Lomagne et Haut Armagnac, été "rat de cave" au titre du S.T.O. en Ténarrèze, puis ai épousé une descendante d'une ancienne souche de l'Astarac. Mon lieu géométrique sera naturellement Toulouse, où Cujas est né, a enseigné le droit romain au XVI<sup>e</sup> siècle, Toulouse dont les derniers comtes, de Raymond IV de Saint-Gilles jusqu'au VII<sup>e</sup>, ont dangereusement flirté avec l'hérésie.

Même si André Galy a fait ses études supérieures à Montpellier, ville née il y a à peine mille ans, qui n'a un évê-

ché que depuis moins de cinq cents ans, il est originaire du Carcarès, entre Corbières et Minervois, proche voisine du comté de Foix de Gaston Fébus ; cette terre a également souffert des soubresauts de l'histoire de la Narbonnaise.

Ainsi donc, la commune histoire de nos ancêtres nous a peut-être permis des relations nous évadant du judiciaire, du juridique et du Palais de Justice.

Fils de magistrat, André Gely naît donc à l'ombre de la cité de Carcassonne, unique et majestueuse, inscrite désormais au patrimoine mondial, sauvée de l'oubli et de la ruine par les efforts conjugués de deux amis et complices, Mérimée et Viollet-le-Duc. Il suit la mobilité familiale exigée par la carrière de son père. Mais c'est à Montpellier qu'il acquiert licence en droit, diplôme d'Etudes Supérieures et ébauche d'étude d'une thèse de doctorat. En 1943, avec la C.A.P.A., il s'inscrit au stage des avocats à la Cour d'Appel de Nîmes, avec une année d'attaché au Parquet (institution précaire disparue dans les méandres des réformes judiciaires successives).

Sur le Tableau, appelé Grand Tableau, de l'année judiciaire 1949-1950, déjà, sans nous connaître, nos destins se croisent et compliquent une mécanique pré-réglée ; bien involontairement, je mis à jour un hiatus.

Après trois ans de stage et un an de Grand Tableau à Toulouse, je sollicitais mon inscription au même niveau. Trop tard, le Conseil de l'Ordre s'aperçut que son stagiaire André Galy serait inscrit après cet immigré venant subrepticement des rives lointaines de la Garonne ; le trouble était manifeste.

Il fallait donc remettre les choses en ordre.

Ce qui fut fait, après tergiversations...

Et c'est ainsi que, sur une feuille volante, sommairement collée dans le registre officiel de l'ordre, une délibération postérieure mais antidatée, enregistre l'inscription au Grand



Tableau de son ancien stagiaire André Galy ; je m'en aperçus lorsque, secrétaire de l'Ordre, j'ai tenu pendant un an nos Tables de la Loi.

Précisons que, depuis lors, c'est la date de prestation du serment qui tient lieu d'ancienneté.

Il y aura bientôt cinquante ans, alors que j'étais nimois depuis deux années, nous nous sommes concertés, André Galy et moi, pour la création à Nîmes (création déjà entamée à Montpellier), d'une Union des Jeunes Avocats ; j'avais déjà fait partie de celle de Toulouse. Il convient de préciser que pour les avocats, la jeunesse se termine à quarante ans.

Ensemble et seuls, comme des grands, André Galy et moi fîmes les visites protocolaires ; elles furent décevantes, voire désagréables au départ ; ensuite, tout s'est bien passé. Peuvent en témoigner, tout proches de nous, deux autres anciens présidents de l'U.J.A. de la Cour d'Appel de Nîmes, l'un ancien président national et je crois pouvoir dire que nous avons, tous, contribué à donner à cette association une présence et une autorité certaines, en particulier pour une évolution nécessaire après la guerre ; il fallut parfois avoir recours aux forceps... mais c'est une autre histoire...

André Galy a eu une activité professionnelle motivée en priorité par le souci d'aider les autres. Ses préoccupations sociales il les a toujours partagées avec madame Galy, elle-même professionnellement orientée vers les problèmes qu'elle voyait en direct.

Son intérêt constant pour le droit social et prud'homal a fait que l'Ordre a attribué à notre confrère le titre officiel, inscrit sur le Tableau d'"avocat des pauvres", institution originale typiquement nimoise, remontant au XV<sup>e</sup> siècle et matérialisée rue Fresque par un immeuble acquis par la commune et en cours de réfection... ; la porte d'entrée est surmontée, en imposte, d'un cartouche "*domus advocati pauperum*".

Avocat des pauvres, André Galy le sera pendant des décades et jusqu'à sa retraite.

Avec l'évolution de la société, il ajoutera le titre de membre titulaire du Bureau d'Aide Judiciaire, puis juridictionnelle de la Cour d'Appel. Au rythme d'une quinzaine de dossiers par quinzaine, nous siégerons côte à côte dans ce bureau, pendant des années, le vendredi matin.

Egalement, André Galy sera porté sur la liste, peu recherchée, des avocats volontaires pour plaider chaque mois devant la Cour Régionale des Pensions militaires. Nous y avons connu, sans quitter Nîmes, les conséquences douloureuses de toutes nos guerres, visité la Corse jusque dans ses villages les plus reculés, reçu des montagnes de timbres d'Algérie, malheureusement sans valeur philatélique. Cette prestation devant les juridictions des pensions, non rémunérée, a pris naissance à l'initiative généreuse et spontanée du bâtonnier de Paris, dans la foulée de l'allocution historique du 11 novembre 1918 de Georges Clémenceau à la Chambre des Députés, lorsqu'il a dit, à propos des survivants de la Grande guerre « ils ont des droits sur nous ».

Ce désintéressement des avocats a été légiféré.

Ce n'est que ces derniers jours, à l'aube du troisième millénaire, que de nombreux barreaux pour obtenir, également, une juste rémunération dans ce droit très spécial, ingrat, mal connu, mal aimé, considéré comme mineur, mais que ses justiciables revendiquent fortement devant l'oubli, même officiel, dont ils souffrent.

André Galy a, aussi, franchi les portes du Palais de Justice ; il donne pendant des années des cours de droit à l'école des infirmières du Centre hospitalier Universitaire, préside pendant dix ans le Comité de Défense contre l'Alcoolisme, donne des conférences à l'Office des Personnes âgées du Gard.

Assidu tous les mois de juillet de l'Ecole Antique, membre du Club des Bibliophiles, mais éclectique, il préside le premier club des Supporters de Nîmes Olympique à l'époque historique de la 1<sup>re</sup> division ; on le retrouve même dans les sociétés taurines pour l'organisation d'expositions d'œuvres... taurines.

C'est là un parcours exemplaire et l'Académie ne s'y est pas trompée, puisqu'elle en a fait, le 16 juin 1989, un de ses membres résidents.

André Galy est un homme de foi, de foi chrétienne, sans doute façonnée par ses ancêtres, affûtée aux pierres arides et brûlantes des Corbières ainsi qu'aux moellons des châteaux dits "du vertige", construits sous la primitive suzeraineté des comtes de Toulouse, ruinés ou occupés par les envahisseurs du Nord, vassaux de Simon de Montfort.

Comme ses engagements professionnels, sa foi n'est pas ostentatoire mais elle est totale ; il fut, jusqu'à ces dernières années, responsable de l'action catholique des milieux indépendants, sous le patronage du chanoine Bosc. Après le Concile, il fut président du laïcat du diocèse.

Tout en pesant la juste définition de l'adjectif, je crois pouvoir affirmer qu'André Galy est un honnête homme.

Dans les années 70, comme vers d'autres professions libérales, l'administration fiscale lançait ceux que l'on appelait alors "les polyvalents" dans les cabinets d'avocats, y semant la terreur. Ils y recherchaient, non pas encore les preuves du blanchiment d'argent pas propre, mais l'honoraire frauduleusement soustrait à l'attention du fisc... cela fit des dégâts...

André Galy n'a pas échappé à ces investigations longues et pointilleuses ; à chacune de mes questions, il affectait une sérénité qui, alors, pouvait surprendre.

A ma dernière question, faisant suite à la fin du suspens, clôturant une période agitée, il me répondit :

« Non seulement ils n'ont rien trouvé parce qu'il n'y avait rien à trouver, mais ils m'ont félicité. Quittant le bureau, l'inspecteur a conclu "J'ai perdu mon temps avec vous". »

Saisissant la balle au bond, l'Ordre désignait maître Galy pour représenter les avocats à la Commission Départementale des Impôts. Cette évocation nécessaire de la carrière et de la vie d'André Galy vous donne la mesure de l'honneur que vous me faites de m'avoir élu pour prendre place à son siège d'académicien.

Mesurez également mon plaisir intellectuel, rare d'évoquer cet académicien honoraire, dans une assemblée présidée par un ancien bâtonnier, avec pour secrétaire perpétuel, un autre ancien bâtonnier, au surplus le président et le premier vice-président de la section de la Cour d'Appel de Nîmes de l'association des Avocats honoraires.

Toutefois, vous êtes en droit de penser : Que d'avocats !

Statistiquement parlant, ils étaient trois, ils restent trois.

Qu'est-ce donc que cette profession d'avocat ?

C'est une profession libérale ; comme dans beaucoup d'autres, il y a le visible, le spectaculaire, mais, comme pour l'iceberg, c'est la plus petite partie.

D'une opinion majoritaire, l'avocat est connu, mais mal connu, parfois désagréablement connu.

Il est en voisinage avec le monde des Juges et le milieu judiciaire (on vit plus heureux de ne l'observer que de l'extérieur), son vocabulaire est souvent obsolète ; il est évocateur d'ennuis.

L'avocat porte robe pour exercer son activité ; se propulse quotidiennement, et de plus en plus, chez les médias ; il plaide avant, pendant et après ; son client a toujours raison, il a été mal jugé ; il est maintenant courant d'entendre les plaidoiries en direct au journal télévisé de 20 heures, de préférence ; il

tient cabinet dans le hall du Palais de Justice, donne à chaud son avis sur une décision de Justice qui vient d'être rendue et le téléspectateur sait, avant le greffier, s'il y a appel ou cassation.

Pour rester dans l'air du temps, l'avocat perturbe la circulation automobile par l'exposé public de ses charges, de la modicité de certaines de ses rémunérations.

Mais par ailleurs, certains chiffres d'honoraires devenus publics font désordre.

Cette simple énumération, non limitative, peut voiler, voire obscurcir l'image de l'avocat.

Longtemps, ce terme a été lié à la plaidoirie pour la défense de l'individu attiré devant les Juges ; l'éloquence en était partie intégrante ; la Cour d'Assises, le corollaire.

Il m'a été fréquemment posé la question « combien de condamnations à mort avez-vous eues ? »

Bien heureusement aucune ! Mais, Monsieur le Secrétaire perpétuel, nous avons bien failli, tous deux, en avoir une chacun, le même jour. Nous ne l'avons pas oublié.

Dans la réalité, l'avocat est un auxiliaire de la Justice, notion métaphysique abstraite, mais que chacun concrétise, en général ou ponctuellement. Rouage essentiel de l'institution, l'avocat y est indispensable ; en son absence, la justice sera soit non rendue, soit mal rendue ; il est de règle absolue que l'avocat est le dernier à prendre la parole à l'audience.

Toutes les civilisations connues ont eu leurs avocats :

- Démosthène et les philippiques ;
- Les plaidoyers de Cicéron sont connus pour avoir été écrits loin des audiences du Sénat romain, parfois plusieurs années plus tard. Milon, tribun du peuple accusé de meurtre en 52 av. J.-C. condamné au bannissement, accusant réception du "Pro Milone" écrit à son avocat :

« Si tu avais plaidé ainsi que je viens de te lire, je ne serais pas ici, en train de déguster de merveilleux poissons ».

Il purgeait son exil à Marseille.

C'est maître Jean-Marc Varaut, de l'Institut, qui, dans *Le Procès de Jésus* (Plon, 1997), et les références au *Nouveau Testament*, nous rappelle que Procula, femme de Pilate, lui fit dire « Ne prends pas de responsabilité envers ce juste, j'ai aujourd'hui beaucoup souffert en songe à cause de lui, "Nihil tibi et justo illi" ».

Pour ordonner et contrôler les justices d'Eglise et seigneuriales, trois rois de France ont créé la Justice d'Etat : Philippe-Auguste, Louis IX, Philippe-le-Bel : c'est ce dernier qui fonda le Parlement de Paris, au-dessus de toutes les justices existantes.

C'est l'ordonnance du 23 octobre 1274 promulguée par Philippe III le Hardi, qui règle le serment, l'honoraire ; c'est le roi qui, lors des fêtes, distribue les robes qui imitent celles du clergé.

Yves de Kermartin (fin XIII<sup>e</sup> siècle) s'adonne à la charité et à la défense. Canonisé en 1347, il est chanté par Théodore Botrel sous le nom de Saint-Yves de Tréguier. Sa fête, le 19 mai mobilise les Bretons et, avec messe et processions ; il est honoré par toute la profession.

Une ordonnance de Philippe VI de Valois de 1337 enjoint aux avocats de se trouver au Chatelet au soleil levant ; absent à l'appel des causes, l'avocat est condamné à dix livres d'amende "tout sec". Mais, entre autres choses, Voltaire n'a-t-il pas dit : « J'aurais voulu être avocat, c'est le plus bel état du monde ».

Sous l'Ancien Régime, le barreau puisait son indépendance dans le statut clérical issu du Moyen Age ; il permettait à ses membres de bénéficier des privilèges des clercs ; le Barreau

était devenu l'une des composantes du monde parlementaire, ainsi il constituait un corps illustre, indépendant, composé d'hommes de talent : Antoine Loisel, Charles Dumoulin, Guillaume Judé, Michel de l'Hôpital.

Robespierre, membre de l'Académie d'Arras, plaide : « pour ces hommes sensibles capables de se passionner pour la cause des malheureux ».

Les 2 septembre et 15 décembre 1790, l'Assemblée nationale constituante publie deux décrets supprimant l'Ordre des Avocats "cette vermine des Etats".

« C'était la vieille garde qui se retirait en emportant ses drapeaux » dira Dupin devenu commissaire du Directoire et qui épousa la veuve de Danton.

Cependant, la défense étant devenue accessible à tous ; persécutés pendant la Terreur, les avocats se font discrets et plusieurs payèrent de leur tête leur désir, ou leur besoin, d'exercer leur fonction naturelle de défenseur ; ils se réunissaient en "amicales", puisque, comme les corporations, les associations étaient supprimées.

Malgré tout, Louis XVI fut défendu par deux avocats, de Sèze de Bordeaux, Tronchet de Paris (le troisième étant Malesherbes, ancien parlementaire ; il fut lui aussi guillotiné) ; la reine fut assistée par Chauveau-Lagarde et Tronçon-Ducoudray.

La défense étant devenue la chose de tout le monde, ses excès amenèrent Cambacérès à soumettre à l'Empereur la reconstitution de l'Ordre, ce à quoi Napoléon répondit (la phrase célèbre est dans toutes les anthologies) :

« Je reçois un projet de décret sur les avocats. Il n'y a là rien qui puisse les contenir. J'aime mieux ne rien faire que de m'ôter les moyens de prendre des mesures contre ce tas de bavards, artisans de révolutions et qui ne sont inspirés presque tous que par la corruption.

Tant que j'aurai l'épée au côté, je ne signerai jamais un décret aussi absurde. Je veux qu'on puisse couper la langue à l'avocat qui s'en servirait contre le gouvernement. »

En réalité, il assouvissait ainsi une vieille rancune, l'Empire n'ayant été voté que par trois avocats sur deux cent.

Un décret du 14 décembre 1810 rétablit enfin l'Ordre qui demeure cependant sous la tutelle de la magistrature et du gouvernement.

C'est l'ordonnance du 22 novembre 1822 de Louis-Philippe, qui permet aux avocats de retrouver leur indépendance et leur dignité.

D'abord constitué de facto, l'Ordre est fait de la réunion d'avocats ; un chef étant indispensable, ne serait-ce que pour la représentation : un bâtonnier s'instaure ; c'est le porteur de la bannière de la confrérie (son nom apparaît en 1332) ; l'usage était né, il s'est perpétué ; il en vient à ne plus désigner que le chef de l'Ordre ; il y a toujours des bâtonniers, même dans l'Académie.

Le décret du 27 novembre 1991, de 286 articles sur vingt et une pages du Journal Officiel, codifie en quelque sorte les règles de la profession en reprenant l'organisation et l'administration des barreaux telles que définies par les textes antérieurs, c'est-à-dire :

- un barreau près de chaque Tribunal de Grande Instance (l'appellation "avocat à la Cour" simple usage, est certainement appelée à disparaître) ;
- le Conseil de l'Ordre et le bâtonnier avec le processus des élections ;
- la surveillance du Procureur général pour la discipline, les inscriptions et le contrôle des Caisses de Règlements ;
- l'inscription au Tableau, les incompatibilités,
- etc.



Le serment de l'avocat, qui se prête devant la Cour d'Appel est invariable : « Je jure de ne rien dire ou publier comme défenseur ou conseil de contraire aux lois, aux règlements, à la sûreté de l'Etat, à la paix publique et de ne jamais m'écarter du respect dû aux tribunaux et aux autorités publiques ».

Le décret ajoute la création du Conseil national des Barreaux, organise la formation professionnelle par des centres régionaux, avec obligation de stage effectif dans un cabinet. Une formation permanente est instituée ainsi que les conditions d'obtention d'une spécialité.

Il fixe enfin les conditions d'inscription des avocats originaires des autres composantes de la Communauté économique Européenne, ainsi que les modalités d'exercice de la profession : collaboration, association, salariat, etc.

Ce n'est pas dans le cadre d'une Académie que j'évoquerai les définitions de l'éloquence, de la plaidoirie, de leur rôle voire de leur utilité.

Elles eurent leurs heures de gloire ; il y eut de grands orateurs et, dans cette salle, je me bornerai à rappeler la mémoire de l'un des vôtres, le bâtonnier de Montaut-Manse.

L'éloquence, la plaidoirie ?

Il n'en reste rien, si ce n'est des émotions, des sensations fugitives... écrites, on ne les reconnaît pas... "*verba volant*" ... Il en était déjà ainsi dans les traités sur l'éloquence ; tant Cicéron et Quintilien que Maurice Garçon en conviennent ; elles n'ont pas la permanence des arts plastiques.

A la fin de la licence de trois ans, l'étudiant se présentait à l'examen du C.A.P.A. créé en 1941 seulement ; rares étaient les déboutés. On s'inscrivait au stage, le cabinet d'un patron n'était pas indispensable ni le téléphone ; une robe, une vieille machine à écrire, un bureau, une chaise exclusivement, un Code Civil et l'on s'élançait.

Maître François Vignaux, qui ensuite a légué son domaine de Castelnau Magnoac pour y installer l'actuelle maison de retraite de la Caisse Nationale des Barreaux Français, auprès duquel je me plaignais de n'avoir pas un Code Civil récent, me dit :

« Mon petit, j'ai acheté un Dalloz en première année de droit (il était avocat depuis 1922), je me sers toujours de celui-là. D'ailleurs, depuis lors, il n'y a pas eu beaucoup de modifications. »

C'est le même, orateur pénaliste, de culture humaniste, qui n'avait pas de Code pénal, tant le heurtait l'article 12 (supprimé seulement en 1981) ; il lui rappelait Fouquier-Tinville :

« Tout condamné à mort aura la tête tranchée. »

Il faut aussi se souvenir que le Code de Procédure Civile était à l'usage exclusif de l'avoué (au Tribunal et à la Cour) et le Code d'Instruction Criminelle, devenu Code de Procédure Pénale, uniquement à l'usage des cabinets d'instruction et des parquets ; cependant on avait toute latitude de les y consulter et la bibliothèque de l'Ordre n'en manquait pas.

La signature des écrits judiciaires était le monopole des avoués, la plaidoirie de l'avocat n'était pas minutée.

L'avocat plaidait, il ne faisait que plaider : il était un grand seigneur.

Depuis lors, bien sûr, la profession d'avocat a évolué, elle s'est actualisée, les accessoires s'ajoutant aux accessoires, les Codes aux Codes.

De généraliste l'avocat est devenu spécialiste ; les conseils fiscaux, juridiques, de sociétés ont pris le nom d'avocats ; ils sont tous inscrits au Tableau ; l'informatique s'y est insérée.

Je sais ce qu'était la profession d'avocat il y a cinquante ans : elle était belle et nous ne le savions pas.

Qu'en est-il de la profession d'avocat en cette fin de millénaire ?

Que sera-t-elle dans le XXI<sup>e</sup> siècle qui commence dans quelques jours ?

Bien téméraire qui peut le dire.

On peut cependant noter :

- il n'est plus indispensable d'acheter une robe ;
- le port de la toque fait "ringard" (j'ai porté la dernière du barreau jusqu'au jour de ma retraite, mais c'était uniquement à cause du froid, puisque c'était fin décembre), beaucoup d'avocats ignorent qu'elle est un accessoire du costume... ;
- il n'est plus indispensable de fréquenter le Palais, ni de connaître les magistrats, ni de plaider à la barre.

31.000 avocats, dont 14.000 à Paris sont inscrits dans les ordres.

Au barreau de Nîmes, nous étions vingt-huit en 1949, dont une femme Nicole Antoine, brillante, joignant compétence et autorité ; elle est demeurée seule pendant des années.

Aujourd'hui, ce qui est exemplaire pour le grand principe de la "parité", sur 182 avocats, il y a 78 femmes, sur 20 stagiaires, 9 femmes. De 21 membres en 1972, le barreau de Bobigny est passé à 316.

Le barreau de Marseille a constitué 22 commissions pour la gestion et la discipline de ses 1.200 avocats. Le 19 mai 2000, jour de la Saint-Yves, il a lancé un site Internet, la première phase est destinée aux justiciables et aux clients : elle est en fonctionnement ; la deuxième phase, dite Extranet, en cours de réalisation, en symbiose avec les avocats d'Aix-en-Provence, aura un code d'accès commun... le montant de la consultation serait de 463 francs.

Dans un sondage réalisé tout récemment par le barreau de Lille, à la question posée :

« La plaidoirie n'a d'importance qu'au pénal ? »

Il a été répondu plutôt d'accord.

Dans l'ordre dégressif d'importance, cette étude nous apprend que, pour l'avocat, il faut :

- être bien organisé ;
- être convaincant ;
- avoir une grande capacité de travail ;
- être doté d'une richesse humaine importante ;
- avoir le sens de la communication ;
- être un bon gestionnaire.

« Crainquebille ne se livrait à aucune considération historique, politique ou sociale. Il demeurait dans l'étonnement. L'appareil dont il était environné lui faisait concevoir une haute idée de la Justice. Pénétré de respect, submergé d'épouvante, il était prêt à s'en rapporter aux Juges sur sa propre culpabilité.

Dans sa conscience, il ne se croyait pas criminel, mais il sentait combien c'est peu que la conscience d'un marchand de légumes devant les symboles de la loi et les ministres de la vindicte publique.

Déjà, son avocat l'avait à demi persuadé qu'il n'était pas innocent. »

Dans cette nouvelle d'Anatole France, Crainquebille a été défendu, avec conviction et éloquence ; il a considéré que son avocat avait bien parlé :

« Ils parlent trop vite, ces messieurs, ils parlent bien, mais ils parlent trop vite. On ne peut pas s'expliquer avec eux... »

Si, de nos jours, des inscrits au Bottin mondain se mettent à fréquenter en plus grand nombre les cabinets d'instruction et les audiences correctionnelles, il y a et il y aura toujours des "Crainquebille".

Puisqu'il en est ainsi, est avocat le défenseur du marchand des quatre saisons, tout comme le membre d'un conglomérat

de 2.700 avocats ayant pignon sur rue dans trente-trois pays (dont Paris), le siège social à Chicago, le chiffre d'affaires dépassant les deux milliards.

On vient de nous apprendre le déplacement massif des mille meilleurs avocats des U.S.A. à l'honoraire horaire de 5.000 francs... pour un simple dossier d'élections... il est vrai qu'il s'agit du futur président...

Est venu le temps de conclure.

L'avocat se doit d'être pragmatique.

Devenu honoraire, il n'a ni nostalgie, ni regrets.

Il doit suivre son temps et s'y adapter, même si, parfois c'est difficile.

Y a-t-il de bons ou de moins bons avocats ?

Pour le plaideur, et c'est lui qui juge en premier, le meilleur avocat est celui avec lequel il s'entend et se comprend.

Il en est de même dans l'amitié et dans le mariage.

Pour ma part, j'estime heureux et de bon exemple que deux avocats nimois, les bâtonniers Bedos et des Guerrois aient, chacun, une rue portant leur nom, proche de la route de Sainte-Gilles. Cela permet à ceux qui les ont connus, d'avoir pour eux une pensée amicale lorsqu'ils passent par là.

Ils ont illustré le Barreau de Nîmes, chacun dans son style.

L'un d'eux a siégé dans cette salle ; j'ai plaisir à l'évoquer ici et aujourd'hui, puisque je fus son secrétaire à l'Ordre lorsqu'il en était le bâtonnier.

Tous deux n'étaient qu'avocats ; ils étaient des généralistes.

A côté des structures multinationales, multiformes, aux activités variées voire tentaculaires – dans tous les sens de ce mot – il faudra toujours des généralistes, exerçant artisanalement, parce qu'il y aura toujours des "Crainquebille", c'est-à-

dire des gens peu informés, qui auront besoin d'un avocat pour les rassurer, baliser leur épreuve, leur faire comprendre les aléas et les aboutissements pour les accompagner, répondre à leurs interrogations, pour en un mot, concrétiser leurs abstractions, dans un monde qu'ils ne connaissent pas le plus souvent, mais qu'ils redoutent, toujours...

Seul l'avocat (seul lui-même) prend en charge le poids des problèmes du justiciable, des "Crainquebille". Pour l'y aider, l'avocat, soumis au secret professionnel, a la connaissance du juridique et du judiciaire ; on peut donc se confier à lui.

Tous trois qui sommes ici, avec André Galy, qui a approuvé mon propos, et qui se joint à nous depuis son bureau de la rue Cart, nous fûmes, à Nîmes, pendant cinquante ans, des artisans du Barreau.

Le, ou les prochains avocats qui entreront dans notre Académie, nous parleront, peut-être, de leur profession, mais ni leurs souvenirs, ni leurs considérations ne pourront plus être ceux que je viens d'évoquer aujourd'hui.

*SÉANCE DU VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2000*

Cette séance est présidée par M. le bâtonnier Jean Goujon.

*Sont présents* : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le docteur Bernard Cavalier, M. Marc Chausse, M. Robert Dalverny, M. Robert Debant, M<sup>me</sup> Hélène Deronne, M. Guilhem Fabre, M. le docteur Pascal Gouget, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Fernand Lamarque, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M. Christian Liger, M<sup>me</sup> Catherine Marès, M. le docteur Paul Maubon, M. Charles Puech, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. Noël Cannat, M. l'abbé Christian Salenson, M. le docteur Lucien Simon, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala.

En ouvrant cette séance, le Président donne des nouvelles de l'état de santé de notre consœur, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, qui vient de subir une intervention chirurgicale.

Notre Compagnie forme des vœux pour un prochain retour de M<sup>lle</sup> Marcelle Viala parmi nous.

### Informations

M. Woillet, adjoint au maire, nous informe que la ville organise « les rencontres nimoises de l'économie sociale et solidaire ».

La ville de Montpellier nous invite à venir visiter la bibliothèque municipale centrale d'Antigone le 14 décembre 2000.

L'École antique nous convie à une conférence le 6 janvier à 14 h au centre Atria sur l'architecture cistercienne de la Bourgogne à la Californie par M<sup>me</sup> Terryl N. Kinder.

Lettre du directeur de l'école Marie Soboul nous remerciant d'avoir accueilli, pour une visite, les élèves de l'établissement à l'occasion de la Fête du livre.

### Elections

Trois fauteuils de membres non résidents sont actuellement disponibles ; il s'agit des sièges occupés précédemment par M<sup>me</sup> Durand-Tullou, messieurs De Cazenove et Mialhe, décédés en cours d'année.

Nous avons cinq candidats ; un vote va donc intervenir après intervention de notre confrère M. Charles Puech qui présente rapidement le *curriculum vitæ* de chacun.

Résultat du vote : votants : 25 ; M. Agulhon, 22 voix ; M<sup>me</sup> Leroy, 20 voix ; M. Poulon-Senart, 17 voix ; M. Haon, 6 voix ; M. Leydet, 4 voix.

Le Président proclame élus M. Agulhon, M<sup>me</sup> Leroy et M. Poulon.

### Compte rendu d'ouvrage

Notre confrère Madame Catherine Marès doit présenter ce jour un compte rendu de l'ouvrage *La Vaunage au XX<sup>e</sup> siècle*, élaboré par les membres de l'association Maurice Aliger.



Le texte de ce compte rendu est joint au procès verbal.

Le président félicite M<sup>me</sup> Catherine Marès du travail accompli, en insistant sur le fait que la forme et le fond étaient parfaits.

M<sup>me</sup> Marès est vivement applaudie par l'assistance.

Une séance administrative est prévue et va se prolonger jusqu'à 18 h 30.

Ordre du jour de cette séance administrative :

– Problème du gardiennage de l'immeuble et de son nettoyage.

– Intervention de M. Audisio pour l'organisation de la bibliothèque avec présence d'un emploi-jeune pris en charge par la ville.

– Il est décidé de maintenir le principe du déjeuner le jour de la séance publique. M<sup>me</sup> Lassalle et M. Lamarque sont chargés de cette question.

LA VAUNAGE AU XX<sup>E</sup> SIÈCLE  
COMPTE RENDU FAIT À L'ACADÉMIE DE NIMES  
PAR MADAME CATHERINE MARÈS

Ouvrage collectif réalisé sous la direction de Monsieur Jean-Marc Roger, de l'Académie de Nîmes, 1999-2000.

Il est parfois bon de prendre du retard. Si j'avais réalisé sur l'heure le travail demandé par notre confrère Jean-Marc Roger, c'est-à-dire vous présenter il y a quelques mois le premier tome de l'ouvrage dont il assume la responsabilité : *La Vaunage au xx<sup>e</sup> siècle*, l'exposé que j'ai l'honneur de vous faire aujourd'hui aurait été tronqué de la seconde partie. Le panorama de ce fait eût été bien incomplet.

C'est une gageure de prétendre vous présenter un ouvrage, alors qu'un si grand nombre d'entre vous, et des plus éminents, a contribué à sa réalisation, sans oublier les travaux de nombre de nos correspondants, tous orateurs appréciés du colloque à l'origine de ce travail : notre Président, maître Goujon, messieurs Costabel, Maubon, Vielzeuf, Valade (dont il nous reste à lire le texte). Deux contributions méritent une mention particulière : celle du pasteur Bonifas qui a effectué un immense travail sur la résistance et celle du général Méjean sur la participation des Vaunageols à toutes les guerres de ce siècle. Dans les deux cas, l'importance de la documentation réunie et sa mise en valeur forcent l'admiration. Je voudrais aussi que vous admiriez le travail de coordination, de synthèse de Jean-Marc Roger. Les bilans effectués en cours de colloque par ce dernier,

par M. Aventurier, par M. Maubon me dispenseraient du travail à réaliser pour vous, tant ils sont exhaustifs et évocateurs. Je ne saurais trop vous conseiller de vous y reporter.

Bref ! voici une œuvre collégiale. Comme toute œuvre de ce type, elle repose sur un immense travail. L'amont, à l'image de cet arrière-pays dont la présence implicite affleure derrière les hommes qui occupent le devant de la scène, mériterait lui aussi d'être évoqué. Travail des chercheurs et des historiens, contributions des souvenirs personnels, tout concourt à donner à la Vaunage cette personnalité qu'il revient à Maurice Aliger d'avoir su définir et si bien mettre en valeur.

Mosaïque de textes et de contributions, ces deux ouvrages ont pour objectif de « *faire une approche économique, sociale et politique d'une communauté paysanne de la région nimoise* », selon le titre même. « *Communauté paysanne* », n'était-ce pas le nom donné par mon prédécesseur à ce siège, Monsieur Fabre, aux études qu'il avait réalisées, tout seul, sur les villages de ses ancêtres dans le Gard rhodanien ? Est-ce au fait de lui avoir succédé que je dois d'avoir été sollicitée pour cette présentation ?

Je tire de cette comparaison une première remarque. L'approche plurielle d'une même réalité concourt à un effet symphonique, donne du relief aux personnages et aux événements que l'on voit apparaître et réapparaître sous des angles différents. Elle contribue à cet effet de "communauté" qu'il est remarquable d'avoir réalisé autour d'une entité, qui aurait très bien pu, il me semble ne pas exister.

C'est la première chose qui m'a frappée. Comment des villages malgré tout hétérogènes, sinon hétéroclites, ont-ils réussi à créer et maintenir, en dépit d'inévitables querelles « de clocher », une âme communautaire, autour d'une entité géographique sans doute cohérente mais forcément un peu diluée ? Le fait d'habiter de l'autre côté et à égale distance de Nîmes, dont la présence immédiate, comme le souligne

Maurice Agulhon dans son introduction, est un facteur important dans la réalité vaunageole, me donne de bons éléments de comparaison. Point d'unité dans nos villages, point de cohésion entre Redessan, Manduel, Rodilhan, Bouillargues, Marguerittes, encore moins si l'on s'étend jusqu'à Bellegarde et Jonquières Saint-Vincent. Comment se fait-il qu'à travers les siècles la Vaunage ait créé une forte identité et qu'elle l'ait maintenue ? Faut-il en attribuer le mérite à la seule géologie, cet anticlinal tertiaire occupé par l'homme dès le paléolithique moyen ?

Est-ce le pouvoir du nom ? La communauté commencerait, à l'instar d'une famille, lorsqu'elle s'est donné ce nom. Dans ces conditions, de quand date cette appellation, est-elle d'origine incontrôlée ? Même si c'est la géologie qui en est la cause, la sonorité du mot a quelque chose de rassembleur dans son suffixe même.

Pour connaître le terroir de cette appellation, je vous renvoie à tout ce qui traite de l'anthropisation, les marques laissées par l'homme sur son milieu (M. Barry), millénaire de façonnement réciproque, de reculades et d'avancées alternées de l'homme et de la nature, jusqu'à ce que l'équilibre si longtemps maintenu soit menacé au détriment de cette dernière par les avancées de la "rurbanisation". Ce terme est bien barbare, mais ce mélange de *rus* et d'*urbs* amuse la latiniste que je reste au fond de mon cœur. Qui n'a pas rêvé, sauf le paysan attaché à sa terre, d'installer les villes à la campagne ? N'est-ce pas un peu ce qui est en train de se vivre en Vaunage ?

L'évolution économique de la région est inséparable des transformations du monde agricole. Monsieur Costabel l'explique avec toute la compétence qui est la sienne. A la triade de la première moitié du siècle, non point "capitoline", mais capitale pour le pays : vin, olive, et quelques céréales, se substitue le monopole actuel d'un vignoble de qualité, promu à un bel avenir. M. Costabel insiste, et comme je le comprends, sur

la nécessité vitale pour un pays de maintenir un pourcentage suffisant d'hommes jeunes à la terre, pour assurer la permanence dans un univers où tout est devenu si fluctuant.

C'est surtout sur ce facteur humain que je voudrais insister, car je ne puis tout dire et, en outre, dans ces deux livres, c'est ce qui m'a le plus frappée. Les hommes sont au centre de cet ouvrage. C'est eux qui l'ont fait : leurs témoignages, leurs recherches, leurs souvenirs. C'est pour cela qu'il est si attachant.

Commençons par les femmes ! Elles y tiennent une grande place. Il faut en faire une spéciale à Lydia Le Forestier et à sa clinique, la "maison de la chapelle", à Mistralette, la résistante, mais ne pas oublier toutes les autres. Leur présence est particulièrement sensible dans les communications qui traitent des deux guerres. Citons la correspondance de Jean Douzil et de sa mère, pendant la guerre de 14 ou l'acharnement d'Emélie Dufès à remuer ciel et terre jusqu'à ce que son "mutin" de fils soit arraché à l'enfer du camp d'Oued Skrouna. Je pense aussi aux femmes des prestataires du camp de Langlade, venues rejoindre leurs époux, et surtout à toutes les femmes de résistants sans le courage desquelles leurs maris n'auraient point œuvré avec tant d'efficacité.

Il revient en particulier au Pasteur Bonifas de nous en avoir montré les réalisations. De ces travaux, les siens et les autres sur ce sujet, émergent quelques figures particulièrement exemplaires et attachantes : Pierre Maroger, qui trouva la mort à la libération de Paris, si jeune, le Pasteur Brée et son épouse, Jean Boissier et son épouse, Georges Valantin, pour ne citer qu'eux.

De tous ces hauts faits silencieux on retire aussi l'impression d'une sorte de consensus moral grâce auquel les méfaits de la collaboration ont, en de nombreux domaines, pu être atténués. Si le protestantisme a forgé l'âme vaunageole, on lui doit aussi, sans conteste, cette lucidité si tôt proclamée sur les

méfais du nazisme et ce courage avec lequel tant d'hommes et de femmes et à des degrés bien divers sont entrés en résistance, comme si résister et protester étaient une seule et même chose.

Le rôle des hommes sur le cours de l'histoire, c'est particulièrement dans le domaine politique qu'il se joue. Je vous renvoie au tome II, entièrement consacré à ce sujet et qui fait la part belle, dans les évolutions du politique, à l'influence des individus. Citons Hubert Rouger, un peu traître à la Vaunage au profit de Nîmes, Georges Dayan.

Dans sa préface, le professeur Agulhon pose clairement le problème des liens entre les choix politiques de ce microcosme vaunageol et la religion protestante. Je ne reviendrai ni sur ses analyses, ni sur ses conclusions. Dans ce paysage politique toujours dominé par un socialisme de nuance variable, il est intéressant de noter une curieuse constante. D'après les études des spécialistes, les vaunageols seraient toujours plus extrémistes que la moyenne des français : plus communistes lors des belles heures de ce parti, plus lepénistes aux dernières élections. Cette avancée du front national me paraît d'autant plus curieuse que la région me semble avoir été beaucoup moins que d'autres touchée par l'immigration, de même qu'elle avait très peu accueilli de pieds-noirs, contrairement à l'ensemble de la Costière. Conjoncture agricole, configuration des terres et de la propriété, peu d'impact du canal du Bas-Rhône, telles sont sans doute les causes de ce phénomène.

Une entité géographique, un nom, une identité religieuse capable de forger une mentalité commune, tel est le creuset où s'élabore une vie communautaire. Les différentes communications de cet ouvrage nous en restituent tous les aspects, qu'ils soient étudiés d'un point de vue économique (l'agriculture, la "culture" du vin, l'artisanat, les commerces et leur disparition), politique (toutes les données de l'évolution au cours du siècle dans ce domaine nous sont présentées), social (les fêtes et les

lieux de vie villageoise), etc. A mon avis, il manque pour le moment quelques éléments de sociologie religieuse, qu'il serait intéressant de connaître dans le cadre des mutations actuelles et peut-être une étude encore plus poussée sur le rôle des Associations (autre que celle à laquelle on doit cet ouvrage). Tels sont d'ailleurs les objectifs du tome 3 qui est sur le point d'être édité. Félicitons-en les artisans.

L'avenir, c'est bien sûr lui que l'on prend comme objectif lorsque l'on travaille avec tant de passion sur le passé. « *Notre héritage* » dit René Char, « *n'est précédé d'aucun testament* ». C'est à nous de le faire.

Les conversations entre éleveurs de chevaux qui ont bercé mon enfance et mes études de philologie m'ont donné l'habitude de toujours revenir aux origines des mots. L'un de ceux que j'avais plaisir à dévoiler à mes élèves, c'est : *colo, colis, colere, colui, cultum*. En un premier sens il veut dire habiter, en un second, cultiver, et le troisième, lié aux deux autres, c'est rendre un culte. La Vaunage, à travers ce que j'ai pu en découvrir grâce à ces deux livres, me semble l'illustration parfaite de ce substrat ethnologique qui préside à l'étymologie.

Aux hommes maintenant, comme toujours, de maintenir vivante une culture, partant du principe que s'adapter et se renier ne sont pas synonymes. Les deux tomes de cet ouvrage contiennent, sans contredit, la mémoire de cette civilisation et son ferment. Il est bien évident que de nouveaux modes de vie se sont installés, substituant à la vie de village la propension à considérer son "pavillon privatif" comme un refuge où l'on se replie sur son petit jardin et sa télévision. Nous connaissons tous ces villages-dortoir, mais constatons aussi qu'une certaine volonté de vie commune les anime. Ils sont bien vivants et peuvent redevenir des lieux de relations culturelles inédites. A chacun de les inventer. C'est à cela que s'emploie, avec tant de brio, l'Association Maurice Aliger. Puisse-t-elle faire des émules, qui soient à son niveau.

Je serais heureuse si cette brève communication avait incité chacun d'entre nous à être les ardents publicistes de ces travaux. Que notre confrère Jean-Marc Roger qui a repris avec tant de ferveur le flambeau de son prédécesseur en notre Académie, Maurice Aliger, trouve auprès de nous tous les félicitations stimulantes qu'il mérite.